

Anticipation et accompagnement des démantèlements de campements illicites Résorption des bidonvilles



Bilan des actions soutenues en 2015-2016
par la Dihal, la DGCS et la DHUP



Avant-propos

En 2016, pour la 4^{ème} année consécutive, l'État a consacré une enveloppe nationale de crédits pour soutenir les actions visant à anticiper et accompagner les démantèlements de campements illicites. Prévus initialement pour deux années (en 2013 et 2014 à hauteur de 4 M€ par an) dans le Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, ces crédits ont été renouvelés une première fois en 2015 à hauteur de 4 M€ et l'ont été une nouvelle fois à hauteur de 3M€ en 2016.

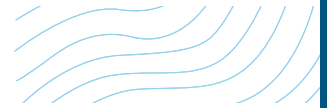
À travers le financement d'actions de diagnostic et d'accompagnement social de personnes vivant en campements illicites et bidonvilles, ces crédits ont vocation à appuyer les acteurs locaux dans la mise en œuvre de la circulaire interministérielle du 26 août 2012 et plus largement dans la mise en place de stratégies de résorption des bidonvilles sur leur territoire.

Ils ne représentent pas l'ensemble des crédits de l'État, et a fortiori pas l'ensemble des crédits, consacrés à ce type d'actions, puisque celles-ci bénéficient bien souvent d'autres crédits de l'État (en particulier ceux consacrés à l'hébergement, à la lutte contre l'exclusion) et de la mobilisation des services de l'État sur l'ensemble des secteurs qui concourent par exemple à l'insertion sociale, mais aussi de financements des collectivités locales voire du secteur privé ou de fonds européens.

Ces crédits de l'enveloppe nationale spécifique ont été conçus pour jouer un rôle de levier en faveur de la mobilisation de cofinancements et de catalyseur pour enclencher des actions sur le terrain. Au fil des années, outre le nombre de personnes vivant en campements et bidonvilles, l'existence d'une stratégie pluriannuelle et partenariale sur un territoire a été retenue comme un critère déterminant d'attribution des crédits, car c'est la seule approche susceptible de venir à bout des bidonvilles sur la durée.

La répartition des crédits, issus des programmes budgétaires 135 et 177 gérés respectivement par la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages, et la Direction générale de la cohésion sociale, est proposée collégialement par ces deux directions et la Dihal, sur la base du bilan des actions de l'année précédente et des demandes adressées par les préfets dans les territoires concernés. Le suivi des actions financées et la synthèse des bilans sont assurés par la Dihal.

Cette brochure est la traduction de ce travail de suivi pour les actions soutenues en 2015-2016. Il est le fruit d'un dialogue approfondi avec les 25 départements concernés qui s'est notamment inscrit dans le cadre de visites de terrain ou de visioconférences. Il s'est nourri également des éléments de bilan transmis par les correspondants départementaux de la Dihal et les services déconcentrés de l'État. Que chacun en soit ici remercié.



Ce panorama national, s'il n'est pas exhaustif, témoigne de la richesse et de l'étendue des actions conduites sur les campements illicites et les bidonvilles. Aujourd'hui, la plupart des grandes agglomérations françaises concernées (Nantes, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Grenoble, Lyon, Strasbourg, Dijon...) ont engagé des actions de résorption progressive des campements, et elles sont de plus en plus nombreuses à mettre en œuvre des programmes globaux couvrant toutes les dimensions de l'accès aux droits : logement, santé, emploi, scolarisation des enfants. En Ile-de-France, une impulsion nouvelle a été donnée par la préfecture de région avec l'adoption d'une stratégie pluriannuelle. Loin des clichés et des idées reçues, ces actions donnent lieu à des initiatives innovantes, qu'il s'agisse de la mobilisation de jeunes en service civique, de l'organisation de conférence citoyenne ou encore du recours à des dispositifs originaux d'accompagnement dans le logement ordinaire.

Si par nature l'accompagnement des personnes vivant en bidonvilles ne peut produire des effets immédiats tant les défis à relever sont nombreux et les problématiques complexes, ce panorama montre qu'il est possible, grâce à une action résolue, pluriannuelle, pilotée et évaluée, d'obtenir des résultats en termes de résorption des bidonvilles et d'insertion de populations en grande, voire extrême, précarité.

Laurent Girometti
Directeur de l'habitat,
de l'urbanisme et des paysages

Sylvain Mathieu
Délégué interministériel
pour l'hébergement
et pour l'accès au logement

Jean-Philippe Vinquant
Directeur général
de la cohésion sociale



Sommaire

Index des zooms	8
Introduction	11
Précautions méthodologiques	13
L'essentiel	15
Analyse des grandes tendances des actions	19
Focus thématiques	29
Habitat	
1. Sécurisation temporaire du campement	35
2. Hébergement de droit commun	36
3. Habitat modulaire	38
4. L'hébergement dans le diffus	39
5. L'ouverture des droits au logement	40
6. L'accompagnement vers et dans le logement	41
7. La gestion locative adaptée : sous-location, Solibail, bail glissant	42
8. Gouvernance et partenariats	46
Emploi et formation	
1. L'accompagnement vers l'emploi dans le cadre d'un accompagnement global	52
2. L'insertion professionnelle dans le cadre d'un dispositif d'insertion par l'activité économique... 53	
3. Les dispositifs d'insertion professionnelle pour le public jeune	56
4. L'insertion professionnelle via la formation linguistique	60
Éducation et scolarisation	
1. Les accompagnements relevant du droit commun pour l'accès et le suivi de la scolarisation	66
2. Les dispositifs dérogatoires pour l'accès et le suivi de la scolarisation	67
Santé et accès aux soins	
1. Le volet « santé » dans l'accompagnement social global	74
2. La médiation sanitaire	76
Participation et engagement des personnes	
1. L'engagement des personnes	80
2. La participation et l'autonomisation des personnes	82



Cartes d'identité des territoires	85
NOTICE DE LECTURE	86
Alpes-Maritimes	90
Bouches-du-Rhône	92
Côte-d'Or	96
Gard	98
Haute-Garonne.....	100
Gironde	103
Hérault	106
Isère	109
Loire-Atlantique	111
Marne	114
Meurthe-et-Moselle	116
Moselle	118
Nord	121
Bas-Rhin	124
Rhône	126
Var	129
Vaucluse	132
Vienne	134
Ile-de-France	136
Projets régionaux	137
Seine-et-Marne	140
Yvelines	142
Essonnes	143
Seine-Saint-Denis.....	145
Val-de-Marne.....	148
Val d'Oise	150
Annexes	153
1. Récapitulatif des actions comportant une dimension hébergement et logement	155
2. Récapitulatif des actions comportant une dimension logement	160
3. Récapitulatif des actions comportant une dimension emploi	165
4. Détails des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE)	173
5. Présentation de dispositifs spécifiques mobilisables pour les jeunes	174
6. Quelques repères relatifs à la formation linguistique	176
7. La formation professionnelle continue	178
8. Récapitulatif des actions comportant une dimension éducation et scolarisation	179
9. Récapitulatif des actions comportant une dimension logement santé	182
10. Récapitulatif des actions comportant une dimension participation et engagement des personnes	186



Index des zooms

Le projet Villensemble à Ivry-sur-Seine porté par Convivances	35
Opérations d'évacuation de campements illicites mixant les dispositifs d'hébergement	37
Le village d'insertion de Grynfogel à Toulouse porté par l'opérateur SOLIHA31	38
La mise à disposition d'hébergement dans le diffus à Toulouse , dans le cadre de l'évacuation du campement de l'île du Ramier	40
Le projet SAMIB porté par l'association La Rose des Vents et le recours à Solibail en Seine-et-Marne	43
La MOUS pilotée par API Provence et le recours au bail glissant dans les Alpes-Maritimes	45
Le projet CAP EST mis en œuvre par le réseau Roma dans le Nord	54
Le projet RISING porté par Grenoble Alpes Métropole	57
Le projet OPCALIA : Intégration linguistique et professionnelle des personnes vivant dans les campements en Ile de France	62
Le projet de diagnostic et d'accompagnement socio-professionnel , porté par la Cimade et AREA sur l'agglomération de Montpellier : la mobilisation d'un médiateur scolaire du CASNAV	66
L'action en faveur de la scolarisation mise en œuvre par la sauvegarde du Nord dans l'agglomération lilloise	69
La médiation sanitaire de Médecins du Monde dans le Rhône	76
La MOUS de Grigny et la mise en place d'un conseil de vie sociale, Le Rocheton	81
Le projet ROMSI en Loire-Atlantique	82





Introduction

Ce document s'appuie sur les données transmises par les correspondants et partenaires de la Dihal à la date du 1^{er} août 2016.

Depuis 2013, une enveloppe nationale annuelle de crédits est dédiée au soutien d'actions visant l'anticipation et l'accompagnement des évacuations de squats, et campements illicites ainsi que la résorption des bidonvilles, dans le cadre de la mise en œuvre du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale. Ces actions prennent généralement la forme de diagnostics ou d'accompagnements, et s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la circulaire du 26 août 2012.

L'examen des demandes de financement et de répartition des crédits a été réalisé par la DIHAL, la DHUP et la DGCS en 2015 et 2016.

L'année 2015 correspond à la troisième année de financements. A cet effet, une enveloppe de 4 millions d'euros a été allouée pour l'ensemble des projets en France métropolitaine. En 2016, une enveloppe de 3 millions d'euros été mobilisée.







Précautions méthodologiques

Ce document s'appuie sur un ensemble de documents transmis par les correspondants de la DIHAL (opérateurs locaux, collectivités territoriales et services déconcentrés de l'État). Ces documents comprennent notamment les rapports d'activité des opérateurs et les tableaux de suivi de projets (« bilans Dihal »), qui permettent le suivi et l'évaluation réguliers des projets pendant leur mise en œuvre. Ce rapport couvre l'ensemble des projets crédités par la Dihal en 2015, soit 54 projets répartis sur 24 départements. Les projets crédités en 2015 représentent ainsi l'échantillon principal permettant d'évaluer les actions financées par la Dihal. S'y ajoute un second échantillon complémentaire : les neuf nouveaux projets crédités en 2016 par la Dihal.

Cinq indicateurs ont été développés pour analyser les projets :

➤ **La localisation des projets.** Une cartographie représentant la répartition territoriale des projets sur l'ensemble du territoire national a été conçue.

➤ **La nature des projets.** Quatre catégories ont été définies : l'accompagnement global (cette action intégrant l'ensemble des démarches pour l'insertion par l'accès aux droits, à la scolarité, au logement, à l'activité économique...), l'accompagnement thématique (action spécifique centrée sur une démarche), le diagnostic (diagnostic individuel et diagnostic territorial) et enfin, l'action conjointe couplant diagnostic et accompagnement.

➤ **La temporalité des projets.** À cet effet, des diagrammes et une frise chronologique ont été réalisés pour les projets. Trois catégories ont été définies : les projets d'une durée inférieure ou égale à 1 an, les projets dont la mise en œuvre s'étend sur une durée de 1 à 3 ans et enfin, les projets d'une durée supérieure ou égale à 3 ans.

➤ **L'envergure des projets.** Deux sous-indicateurs ont été développés, à savoir le nombre de personnes bénéficiaires des dispositifs et le rayonnement géographique de chaque projet.

➤ **Les modes de financements des projets.** Il s'agit principalement d'identifier les projets bénéficiant de co-financements et ceux ne faisant l'objet que d'un financement unique.



L'essentiel



1. Données chiffrées sur les actions et leurs résultats 16
2. Répartition territoriale des actions 17



■ 1. Données chiffrées sur les actions et leurs résultats

↳ En 2015 :

- 54 projets bénéficiant de crédits Dihal (39 hors Ile-de-France, 15 en Ile-de-France)
- 24 départements concernés
- 6 320 personnes concernées, incluant 1 842 enfants en âge d'être scolarisés
- 3 237 personnes logées ou hébergées, dont 1 317 personnes ayant accédé à un logement autonome
- 1 124 personnes ayant bénéficié d'un accompagnement vers l'emploi
- 482 personnes ayant accédé à un emploi
- 1 185 enfants scolarisés
- 1 500 personnes ayant bénéficié d'un accompagnement sanitaire

↳ En 2016 :

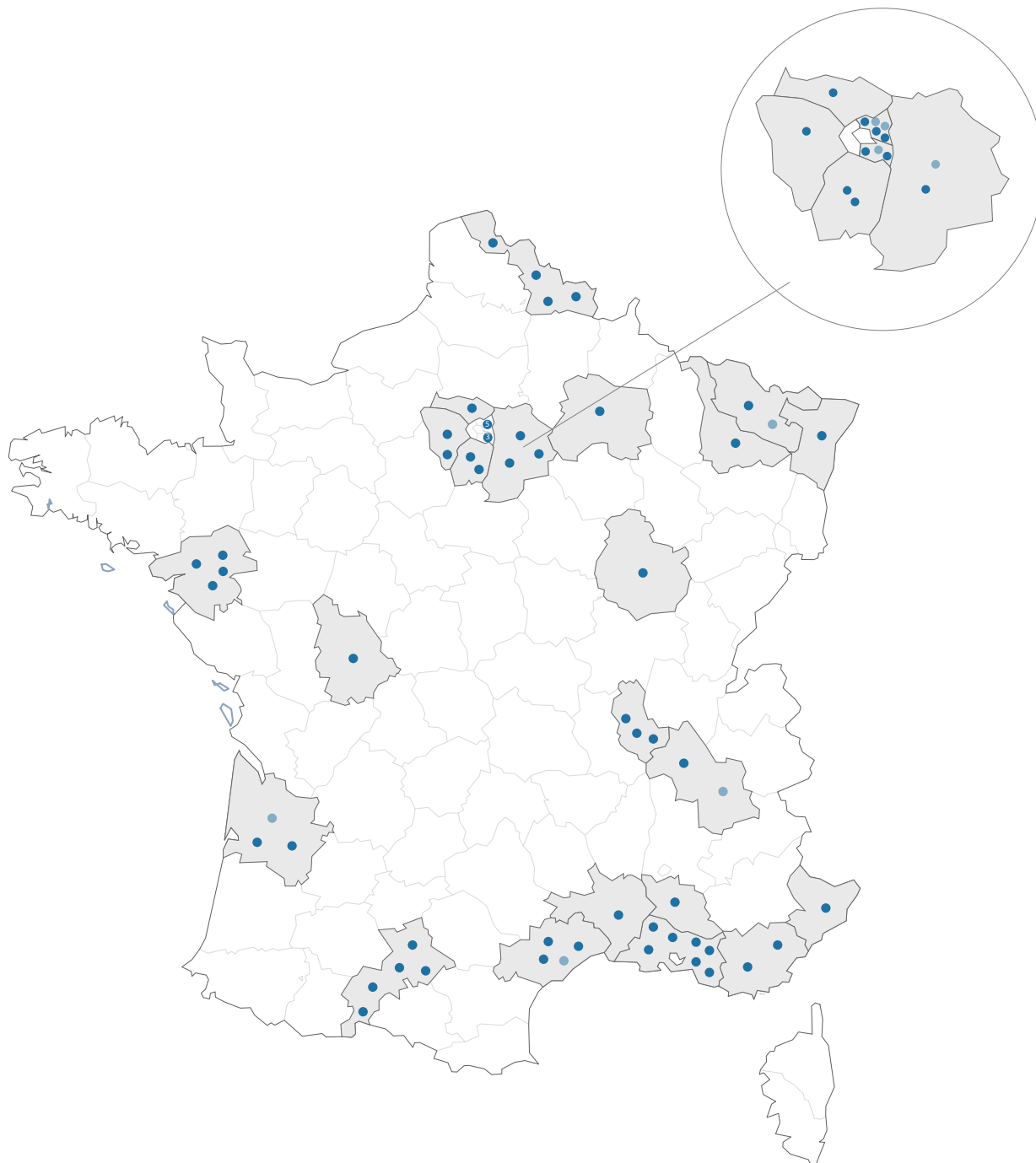
- 61 projets bénéficiant de crédits Dihal
- 23 départements concernés

↳ Au total depuis 2013 (sur les années 2013, 2014, 2015) grâce aux actions soutenues par la Dihal, la DGCS et la DHUP :

- plus de 5 700 personnes ont pu accéder à un logement ou à un hébergement
- plus de 1 050 personnes ont pu accéder à un emploi
- près de 4 000 enfants ont été scolarisés.



■ 2. Répartition territoriale des actions



- Projets crédités en 2015 par la Dihal
- Nouveaux projets crédités en 2016 par la Dihal

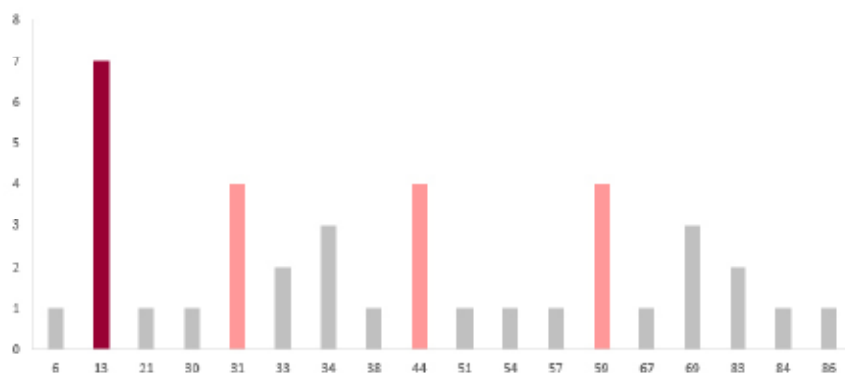


Analyse des grandes tendances des actions



➤ 1. RÉPARTITION TERRITORIALE DES PROJETS

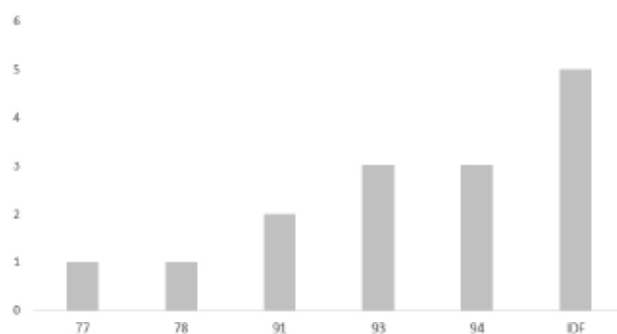
A. Répartition du nombre de projets crédités en 2015, par département hors Ile-de-France



Sur l'ensemble des départements hors Ile-de-France, 39 projets ont été financés par la Dihal en 2015. Le département des Bouches-du-Rhône (13) se démarque sensiblement avec 7 projets mis en œuvre. La Haute Garonne (31), la Loire-Atlantique (44) et le Nord (59) se distinguent eux aussi avec 4 projets mis en œuvre.

À noter que les deux nouveaux projets crédités en 2016 sont mis en œuvre dans les départements de l'Isère (le projet Rising à Grenoble) et de la Gironde (plateforme d'insertion sociale et professionnelle des personnes vivant dans des campements illicites à Bordeaux).

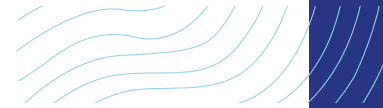
B. Répartition du nombre de projets crédités en 2015 en Ile-de-France



En Ile-de-France, 15 projets ont bénéficié de crédits Dihal en 2015 : 5 projets ont été mis en œuvre à l'échelle de la région, 14 à l'échelle des départements.

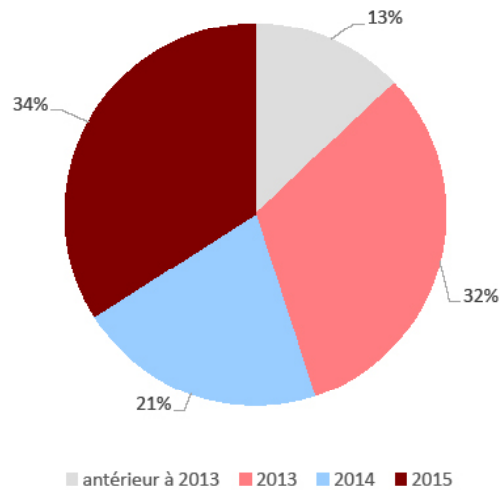
Les départements de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne sont les plus pourvus en projets. Ces deux territoires ont, chacun, trois projets en cours.

À noter que les nouveaux projets bénéficiant de crédits Dihal 2016 sont mis en œuvre dans 4 départements franciliens : 77, 93, 94 et 95.



2. TYPOLOGIE DES PROJETS SELON LEUR TEMPORALITÉ

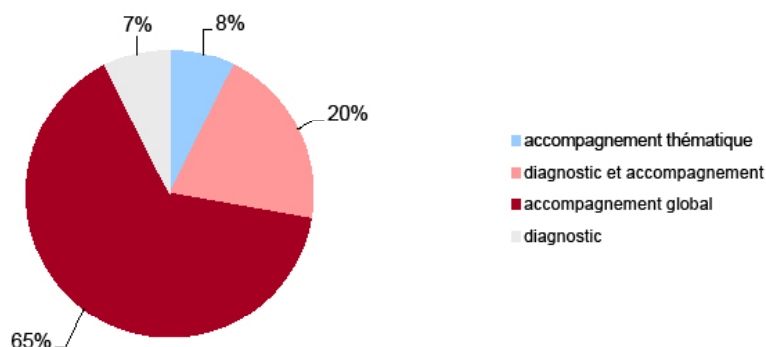
A. Date de mise en œuvre des projets crédités en 2015 (IDF et hors IDF)



Sur les 54 projets crédités en 2015, 47 projets ont communiqué des données portant sur leur date de démarrage. Cet échantillon présente une majorité de projets mis en œuvre récemment (en 2015) : 34% des projets ont débuté en 2015, 21% en 2014 et 32% en 2013. Seulement 13% des projets ont démarré avant la création de la mission de résorption des campements illégaux, squats et bidonvilles de la Dihal. Ces projets ont donc bénéficié des crédits Dihal en cours de mise en œuvre, parmi eux : la MOUS portée par l'association Cos en Gironde (2009), le projet d'accompagnement à Treillères Solidaires (2011) et la MOUS Fort de l'Est mise en œuvre à Saint-Denis par l'opérateur ADOMA (2009).

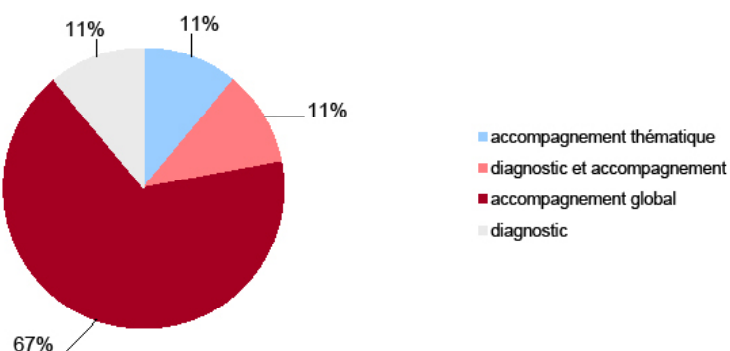
3. TYPOLOGIE DES PROJETS SELON LEUR NATURE

A. Répartition des projets crédités en 2015, selon leur typologie

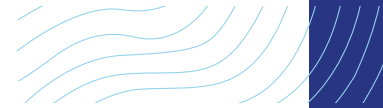


Plus de la moitié des 54 projets crédités en 2015 sont des dispositifs d'accompagnement global (35 projets). Une part relativement importante des projets sont des actions mêlant diagnostic et accompagnement (11 projets). Une part résiduelle des projets sont des diagnostics (4 projets) ou des actions d'accompagnement thématique (4 projets).

B. Répartition des nouveaux projets crédités en 2016, selon leur typologie



Les 9 nouveaux projets crédités en 2016 par la Dihal sont majoritairement des actions d'accompagnement global (6 projets). 1 projet porte sur un accompagnement thématique, un autre met en place une action conjointe de diagnostic et d'accompagnement.

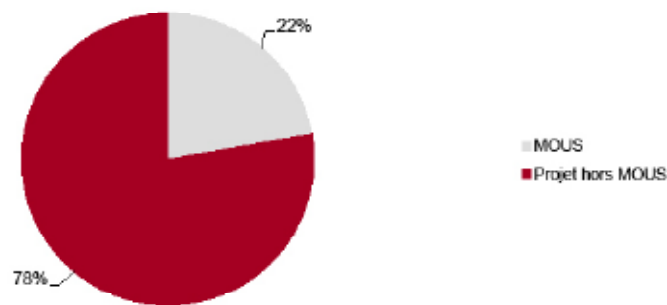


➤ 4. FOCUS : LES PROJETS DE MOUS

Outil institué par la loi du 31 mai 1990 pour la mise en œuvre du droit au logement, la Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) a pour objet de promouvoir l'accès au logement des personnes et familles défavorisées.

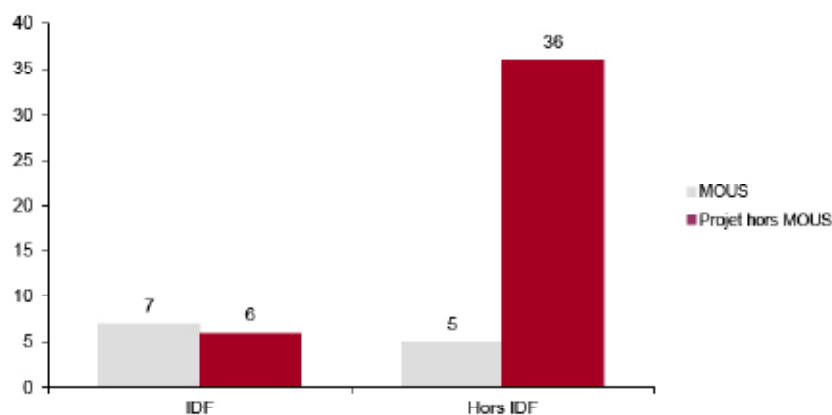
Il existe différents types de MOUS : les MOUS relogement, de projets, insalubrité, visant à permettre le maintien dans le logement, et les MOUS de prospection. Les MOUS financées par la Dihal sont essentiellement des MOUS projets.

A. Part des projets de MOUS dans les projets crédités en 2015



Sur les 54 projets crédités en 2015, seulement 12 projets sont des MOUS.

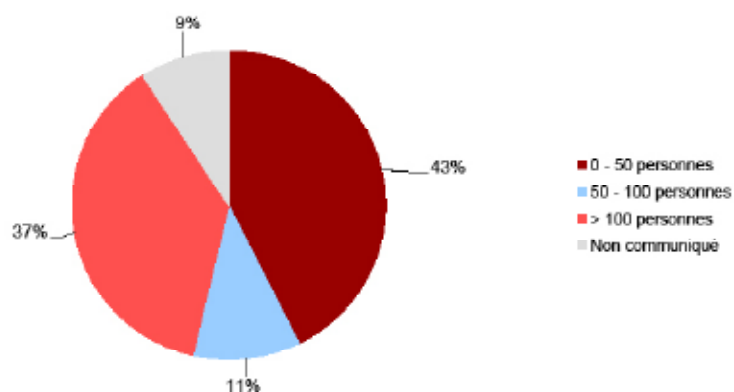
B. Part des projets de MOUS et hors MOUS, en Ile-de-France et hors Ile-de-France



Les MOUS sont majoritairement mises en œuvre en Ile-de-France. Ainsi, sur les 12 MOUS mises en œuvre sur l'ensemble du territoire, 7 sont conduites en Ile-de-France. Les MOUS de Ris-Orangis et de Grigny, mises en œuvre par l'association "le Rocheton" peuvent ainsi être citées.

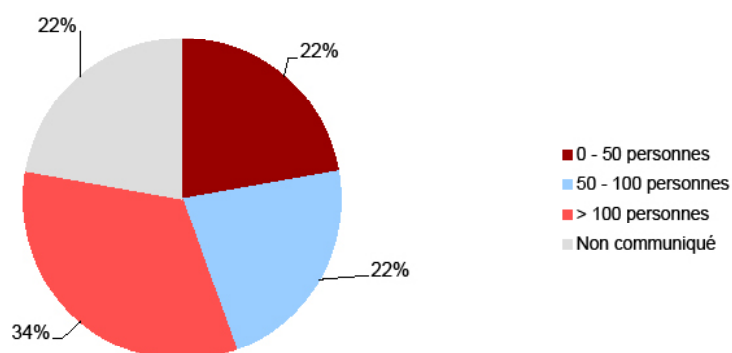
5. TYPOLOGIE DES PROJETS SELON LEUR ENVERGURE (NOMBRE DE PERSONNES)

A. Répartition des projets crédités en 2015 selon leur envergure (nombre de personnes bénéficiaires)

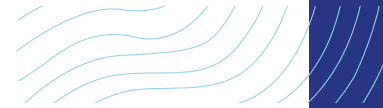


Sur les 54 projets crédités en 2015, un ratio équilibré est observé entre les projets qui concernent moins de 50 bénéficiaires (23 projets) et ceux qui intègrent plus de 100 personnes (20 projets). À titre indicatif, 5 projets n'ont pas donné d'informations suffisamment précises pour pouvoir les inclure dans le traitement des données.

B. Répartition des nouveaux projets crédités en 2016 selon leur envergure (nombre de personnes bénéficiaires)

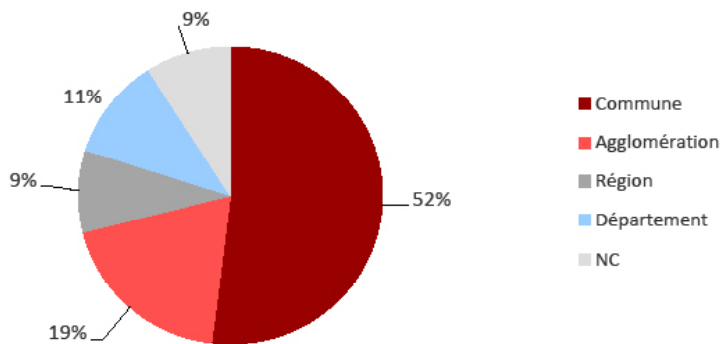


Sur les 9 nouveaux projets crédités par la DIHAL en 2016, 3 projets concernent plus de 100 personnes bénéficiaires. Par ailleurs, les ratios sont équilibrés entre les projets incluant moins de 50 personnes (2 projets) et ceux impliquant entre 50 et 100 personnes bénéficiaires (2 projets).



6. TYPOLOGIE DES PROJETS SELON LEUR ENVERGURE TERRITORIALE

A. Répartition des projets crédités en 2015 selon leur envergure territoriale

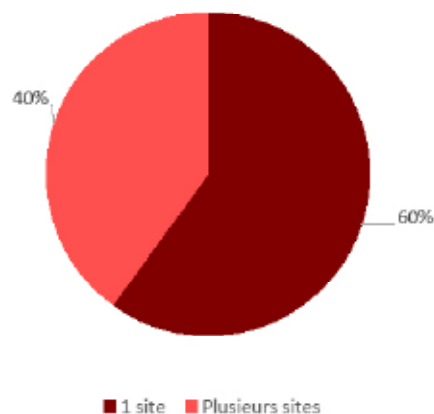


Illustration

La plateforme AIOS et le projet ROMCIVIC sont deux projets régionaux qui concernent plus de 100 bénéficiaires.

Sur les 54 projets crédités en 2015, 28 projets sont mis en œuvre à l'échelle d'une commune. On constate un ratio relativement équilibré entre les projets menés à l'échelle d'une agglomération (10 projets) et d'un département (6 projets). Enfin, 5 projets sont mis en œuvre à l'échelle d'une région. Il s'agit des projets régionaux développés à l'échelle de l'Île-de-France.

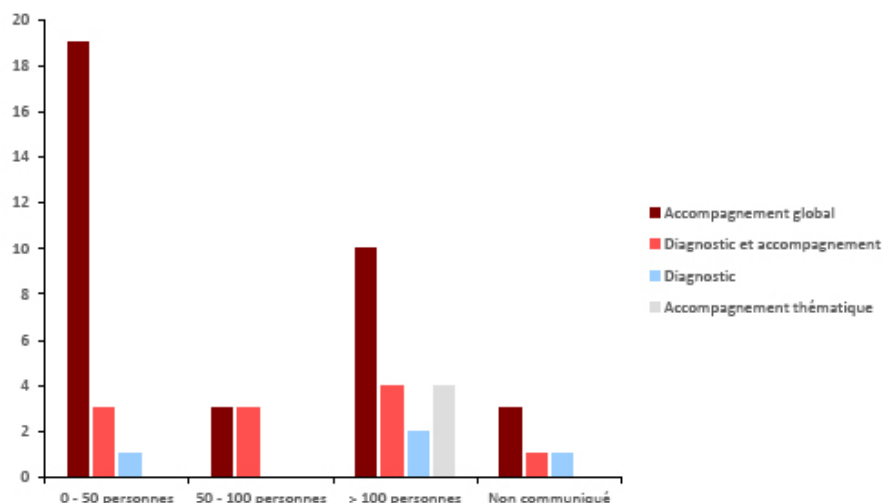
B. Les projets menés à l'échelle d'une commune



Concernant les 28 projets menés à l'échelle d'une commune, la majorité d'entre eux (18 projets) sont conduits sur un site. Dix d'entre eux sont opérés sur plusieurs sites.

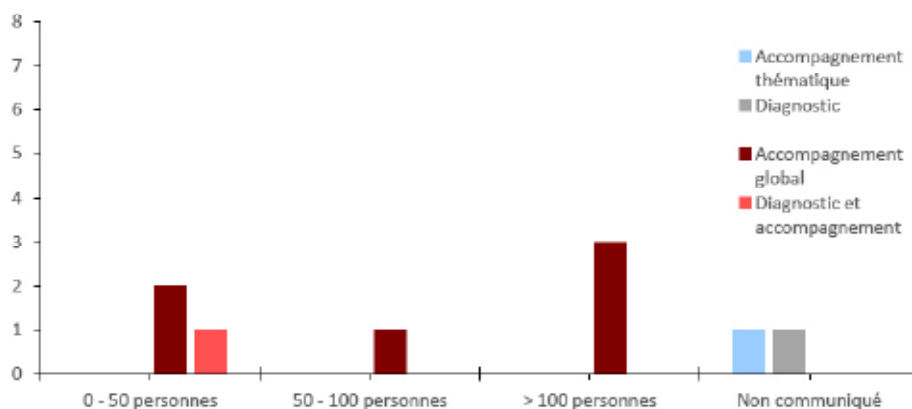
7. TYPOLOGIE DES PROJETS SELON LEUR NATURE ET LEUR ENVERGURE

A. Analyse croisée des projets crédités en 2015, selon le nombre de personnes et la typologie des projets

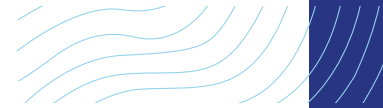


Le graphique ci-dessus donne à voir une lecture croisée de deux indicateurs : le nombre de bénéficiaires et la nature des projets. Les diagnostics concernent principalement un public élargi (plus de 100 personnes), les actions portant sur un accompagnement global incluent un nombre variable de personnes (de 0 à plus de 100 personnes). Le constat est le même pour les actions conjointes de diagnostic et d'accompagnement.

B. Analyse croisée des nouveaux projets crédités en 2016, selon le nombre de personnes et la typologie des projets

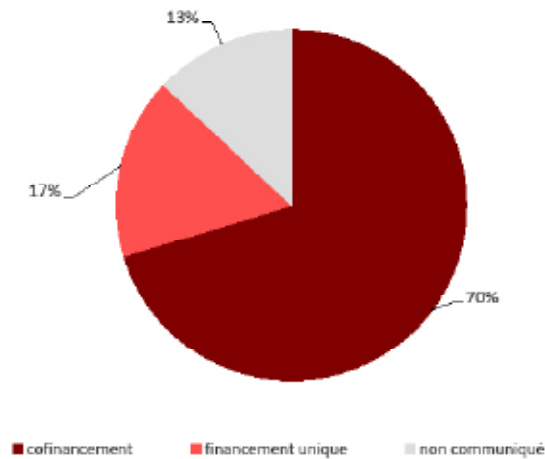


Sur les 9 nouveaux projets crédités en 2016, 6 projets sont des actions d'accompagnement global qui concernent un nombre variable de bénéficiaires.



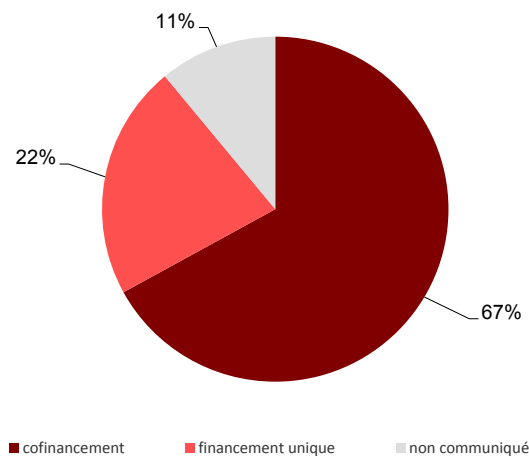
8. LES MODALITÉS DE FINANCEMENT DES PROJETS

A. Répartition des projets crédités en 2015 selon leurs modalités de financement



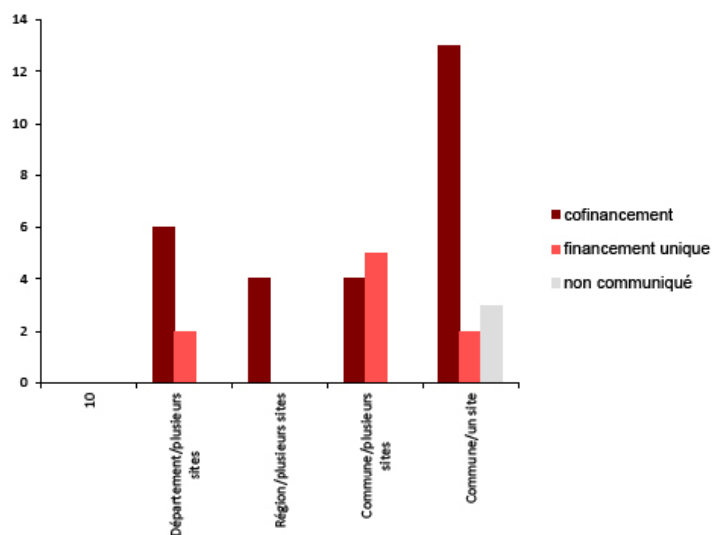
Sur les 54 projets crédités en 2015, 38 d'entre eux bénéficient de co-financements divers. Il peut s'agir de financements publics (commune, EPCI, métropole, région), européens (FSE et FEDER) ou de financements particuliers (associations et structures privées). Seuls 9 projets bénéficient d'un financement unique.

B. Répartition des nouveaux projets crédités en 2016 selon leurs modalités de financement



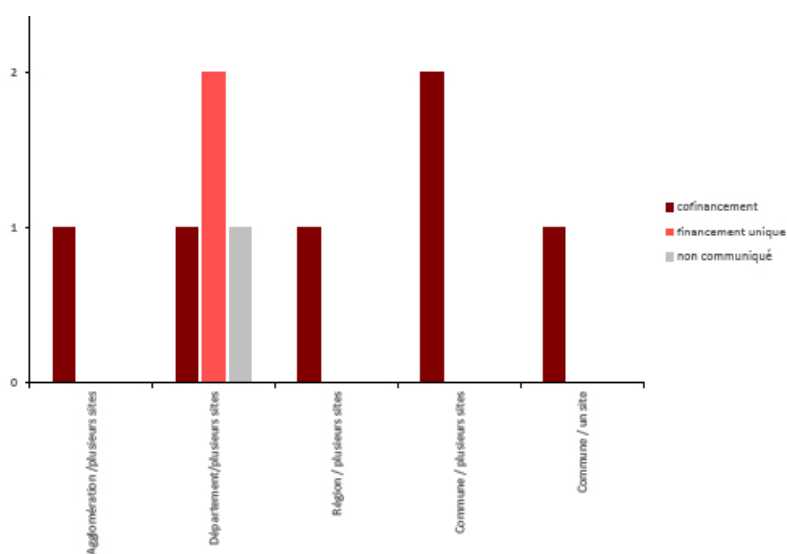
Sur les 9 nouveaux projets crédités par la Dihal en 2016, la grande majorité d'entre eux bénéficient de co-financements. Seul 1 projet est financé par un acteur unique.

C. Analyse croisée des projets crédités en 2015 selon leurs modalités de financement et leur envergure territoriale



Les projets bénéficiant de cofinancements sont majoritairement mis en œuvre à l'échelle d'une commune (13 projets). L'ensemble des projets mis en œuvre à l'échelle régionale fait l'objet de cofinancements.

D. Analyse croisée des nouveaux projets crédités en 2016 selon leurs modalités de financement et leur envergure territoriale



Sur les 9 nouveaux projets crédités en 2016, la quasi totalité des projets bénéficient de co-financements, quelle que soit l'échelle territoriale. 1 seul projet, mis en œuvre à l'échelle d'une commune, bénéficie d'un financement unique.

FOCUS THÉMATIQUES

Habitat

1. Sécurisation temporaire du campement	35
2. Hébergement de droit commun	36
3. Habitat modulaire	38
4. L'hébergement dans le diffus	39
5. L'ouverture des droits au logement	40
6. L'accompagnement vers et dans le logement	41
7. La gestion locative adaptée : sous-location, Solibail, bail glissant	42
8. Gouvernance et partenariats	46

Emploi et formation

1. L'accompagnement vers l'emploi dans le cadre d'un accompagnement global	52
2. L'insertion professionnelle dans le cadre d'un dispositif d'insertion par l'activité économique	53
3. Les dispositifs d'insertion professionnelle pour le public jeune	56
4. L'insertion professionnelle via la formation linguistique	60

Éducation et scolarisation

1. Les accompagnements relevant du droit commun pour l'accès et le suivi de la scolarisation	66
2. Les dispositifs dérogatoires pour l'accès et le suivi de la scolarisation	67

Santé

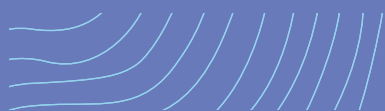
1. Le volet « santé » dans l'accompagnement social global	74
2. La médiation sanitaire	76

Participation et engagement des personnes

1. L'engagement des personnes	80
2. La participation et l'autonomisation des personnes	82

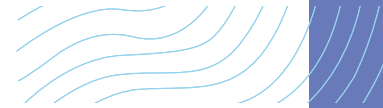


Habitat



1. Sécurisation temporaire du campement	35
2. Hébergement de droit commun	36
3. Habitat modulaire	38
4. L'hébergement dans le diffus	39
5. L'ouverture des droits au logement	40
6. L'accompagnement vers et dans le logement	41
7. La gestion locative adaptée : sous-location, Solibail, bail glissant	42
8. Gouvernance et partenariats	46





■ LES CHIFFRES

En 2015, sur les 54 projets financés par la Dihal¹¹ :

- **1 920 personnes** ont été hébergées ou logées dans le cadre du projet (sources : les projets dont les données ont été fournies : 27 projets n'ont pas de données spécifiques sur l'hébergement et/ou le logement).
- **1 317 personnes** ont accédé à un logement (sources : les projets dont les données ont été fournies : 33 projets n'ont pas de données spécifiques sur l'accès au logement).

■ L'APPROCHE GÉNÉRALE

L'absence de logements en diffus dans les territoires au marché immobilier tendu rend difficile l'accès au logement des familles habitant sur les campements. En outre, l'absence d'activité salariée constitue le principal obstacle à l'accès à des logements pérennes.

Afin de surmonter le difficile accès à des logements, des solutions d'accompagnement vers le logement ont été mises en place par les opérateurs.

Plusieurs distinctions sont à noter suivant la vocation du logement :

- **L'hébergement** fournit un accueil d'urgence en réponse à une situation jugée « précaire ».
- **le logement « transitoire »** fait office de passerelle vers le droit commun. Il s'agit d'une solution temporaire qui a vocation à répondre à un besoin momentané.
- **le logement « de droit commun »** permet aux résidents de construire un véritable projet d'habiter. Par son biais, les résidents sont autonomes et se maintiennent durablement dans le logement.

↘ HÉBERGEMENT

Sur les 54 projets financés en 2015, 22 projets intègrent un volet « hébergement » (pour 7 projets, les informations n'ont pas été communiquées) :

- 6 projets proposent des solutions d'hébergement mixtes notamment par la mobilisation du parc des résidences sociales ou de logements avec accompagnement gérés par les opérateurs sociaux,

11. Certains projets ne prévoient pas la mise en place de solutions d'hébergement spécifiques. Ils renvoient par conséquent au recours individuel à l'hébergement de droit commun des personnes engagées dans les différents projets. C'est notamment le cas dans le cadre de projets thématiques, comme le projet OSE en Ile-de-France ou le projet de médiation sanitaire mis en place par Médecins du monde dans le Rhône. Ces projets n'ont donc pas été intégrés dans les statistiques, même si certaines personnes participant au projet ont pu être hébergées au cours du projet.

- 13 projets intègrent des solutions d’habitat modulaire, parmi lesquels 5 projets proposent d’autres solutions d’hébergement en complément,
- 1 projet intègre une stabilisation de campement,
- 2 projets proposent un hébergement dans le diffus.

Sur les 9 nouveaux projets financés en 2016, 5 projets intègrent un volet « hébergement » :

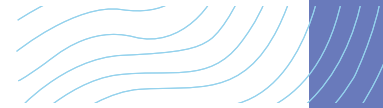
- 1 projet intègre des solutions d’habitat modulaire, avec des solutions d’hébergement complémentaires,
- 3 projets intègrent une stabilisation de campement,
- 1 projet concerne l’habitat modulaire.

Parmi ces nouveaux projets financés en 2016 intégrant un volet « logement transitoire et/ou provisoire » :

- 4 projets sont mis en œuvre en Ile-de-France,
- 1 projet est localisé hors Ile-de-France (projet Rising à Grenoble).

LOGEMENT

- Sur 54 projets financés en 2015 par la Dihal, 42 projets incluent un volet « logement »
 - **32 projets** incluant un volet « logement » ont été mis en œuvre hors Ile-de-France
 - **10 projets** incluant un volet « logement » ont été mis en œuvre en Ile-de-France
- Sur les 54 projets financés en 2015 par la Dihal :
 - **1153 personnes ont accédé à un logement (sources : les projets dont les données ont été fournies. NB : 29 projets n’ont pas de données spécifiques sur le logement)**
- Sur 7 projets financés en 2016 par la Dihal, 6 projets incluent un volet « logement »
 - . **2 projets** ont été mis en œuvre hors Ile-de-France
 - . **4 projets** ont été mis en œuvre en Ile-de-France



■ 1. Sécurisation temporaire du campement

Les caractéristiques (niveau de dangerosité pour les occupants, nature juridique et usage du terrain, organisation interne du campement, taille, environnement) de certains campements peuvent permettre d'envisager une sécurisation des conditions de vie des occupants. Il s'agit en premier lieu de campements ne montrant aucun signe de dérives (problèmes de respect de l'ordre public, risques imminents pour les personnes) et ne faisant pas l'objet de décision de justice en vue de leur évacuation.

La sécurisation des conditions de vie, pensée préalablement à la résorption progressive, intègre plusieurs aspects : des mesures d'hygiène et de sécurité, un accès à l'eau et à l'électricité, le ramassage des déchets. Elle doit aussi permettre l'affirmation de la présence de la puissance publique dès que possible après connaissance de l'implantation du campement, associée à une régulation de l'organisation du campement ainsi qu'à la prévention de son agrandissement (contrôle du site, contrat passé avec les occupants, actions de médiation pour l'accès aux droits).

A l'heure actuelle, peu de sécurisations de sites ont effectivement été mises en œuvre. Pourtant, des initiatives apparaissent.

Ainsi, **le projet Villensemble**, porté à Ivry-sur-Seine (94) par Conivances, a impliqué la signature d'un commodat de cinq années avec le propriétaire du terrain initialement occupé illégalement, rendant possible une stabilisation temporaire des occupants.

↳ Le projet Villensemble à Ivry-sur-Seine porté par Conivances

Le projet s'inscrit dans une durée de 5 ans et vise à favoriser l'intégration et l'inclusion d'un nombre défini de familles. Quatre objectifs majeurs guident ce projet :

- La stabilisation d'un lieu de vie avec la viabilisation d'un terrain et son occupation temporaire (habitats mobiles et modulaires),
- L'accès au droit et l'inscription dans une démarche d'insertion des familles prises en charge,
- L'accès à une activité rémunératrice déclarée,
- L'accès à un logement stable, décent et pérenne.

Différents partenaires sont impliqués sur le projet. Un comité de pilotage, (réuni 2 fois par un) et un comité de suivi opérationnel (réuni tous les 3 mois) permettront aux différents partenaires d'élaborer des décisions partagées.

Quatorze partenaires associatifs sont impliqués, notamment :

- **Solidarité Nouvelle pour le Logement** qui est disposée à utiliser son savoir-faire de mobilisation de foncier public ou privé pour soutenir le travail de prospection de terrains ou pour acquérir en fonds propre un terrain. Le lieu acquis pourrait ainsi servir à la construction de logements sociaux. Cet opérateur pourrait éventuellement permettre à certaines familles d'accéder à un logement issu de son propre parc.
- **Habitats Solidaires** dont l'activité est orientée vers l'accès à l'habitat des personnes démunies. Elle produit en petite quantité du logement à caractère social et peut réaliser des opérations de constructions spécifiques et adaptées aux besoins.
- Plusieurs partenaires institutionnels sont mobilisés, dont :
 - Le Département du Val-de-Marne,
 - L'État, la préfecture du Val-de-Marne et la préfecture de région Ile-de-France

Un accord (commodat de mise à disposition) a été conclu avec le propriétaire privé du terrain pour permettre l'installation des familles sur une durée de 3 à 5 ans.

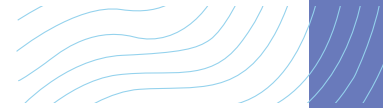
Aujourd'hui, 41 personnes (11 familles) sont installées dans des caravanes ou cabanes sur le terrain.

■ 2. Hébergement de droit commun

Les structures d'hébergement sont principalement les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), les Centres d'Hébergement d'Urgence (CHU), les hébergements de stabilisation et les pensions de famille.

Il peut aussi s'agir de mise à disposition de logements dans le cadre du dispositif d'allocation logement temporaire (ALT), comme c'est le cas en Gironde, dans le cadre de la mise en œuvre de la **MOUS portée par l'association COS**.

Dans certains projets, les personnes sont accompagnées et soutenues par les structures porteuses du projet vers un accès effectif à ces structures. C'est notamment le cas des projets mettant en place un accompagnement global individualisé des personnes participantes. Une mobilisation particulière des centres d'hébergement peut être mise en œuvre, notamment via des partenariats avec les Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation (SIAO).



↳ L'Opération d'évacuation de campements illicites mixant les dispositifs d'hébergement

La MOUS d'Ivry-sur-Seine consécutive à l'évacuation du campement Truillot

Suite à la réalisation d'un premier diagnostic par le GIP HIS puis d'un diagnostic approfondi par l'ALJ93 de la situation du campement Truillot, des projets des occupants et des préconisations d'actions, le campement a été résorbé en juillet 2015. Une MOUS a été créée, à l'initiative de l'État, du Conseil départemental et de la ville d'Ivry-sur-Seine et portée par l'opérateur ALJ93. Elle peut accueillir 231 personnes (54 familles) afin de proposer aux anciens occupants un accompagnement global.

L'intérêt du projet repose sur trois différentes modalités de mobilisation de l'hébergement avant l'évacuation du campement :

- **Le droit commun de l'hébergement** intégrant une médiation sanitaire a été activé pour les personnes.
- **17 unités d'hébergement** dans le diffus ont été mises à la disposition de 95 personnes. Le financement de leur gestion reposait sur l'allocation de logement temporaire.
- **10 unités sur site** appartenant à l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris (APHP) ont été construites par Emmaüs Habitat, pour 53 personnes (voir partie « volet logement »).

On notera que le choix d'une mixité d'hébergement a nécessairement impliqué une action partenariale. Par exemple, la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL) a mobilisé le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO), la ville d'Ivry-sur-Seine a mis à disposition un local et l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris (APHP) a mis à disposition son terrain vacant.

La stratégie d'hébergement suite à l'évacuation du campement de Montaudran à Toulouse :

Plusieurs solutions d'habitat complémentaires ont été proposées aux personnes évacuées du campement de Montaudran, à Toulouse en juillet 2016 :

- **un bâtiment mis à disposition par le CHU Purpan**, couplé avec d'autres projets d'hébergement gérés par la Croix Rouge,
- **un habitat diffus urbain** adapté aux couples et familles avec enfants (bâtiments d'Etablissement Public Foncier Local et ville à travaux limités), avec accompagnement social,
- **un habitat complémentaire urbain adaptable** à partir de propositions des bailleurs sociaux avec accompagnement social.

■ 3. Habitat modulaire

L'habitat temporaire regroupe les solutions d'hébergement temporaires de courte ou moyenne durée (moins de 5 ans), mises en œuvre pour faire face à un besoin d'habitat devant être satisfait rapidement et qui peuvent être démontées pour être éventuellement réutilisées ultérieurement sur un autre site.

Les projets peuvent être qualifiés de différentes manières par les maîtres d'ouvrage (terrain conventionné ou aménagé, base-vie, village d'insertion, espace de stabilisation, etc.), mais intègrent toujours un volet d'accompagnement social visant à l'insertion sociale et professionnelle.

Plusieurs dispositifs juridiques permettent la réalisation de projets d'occupation de terrains, avec habitat modulaire temporaire (cf. brochure « *l'habitat temporaire : une solution d'hébergement* » publiée en décembre 2015, disponible sur le site internet de la Dihal).

Les projets permettant la mise en place de solutions d'hébergement via l'habitat modulaire prennent généralement la forme d'une Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale (MOUS).

Par exemple, en 2015, la **MOUS de Grigny**, portée par l'association Le Rocheton, a impliqué dans un premier temps le recours à un hébergement de droit commun (hôtels sociaux) puis dans un second temps, la prise en charge des trente personnes issues du campement illicite dans des logements modulaires. De même, pour les 38 personnes hébergées dans un habitat modulaire temporaire dans la **MOUS de Ris-Orangis**. À l'identique, la **MOUS Fort de l'Est** (ALJ93) ou celle de **Choisy-le Roi** (ALJ93) ont respectivement permis l'hébergement des 25 et 72 personnes.

D'autres MOUS n'ont intégré qu'une partie des personnes dans des solutions d'hébergement temporaires : notamment, la **MOUS Branly et Zola de Montreuil**.

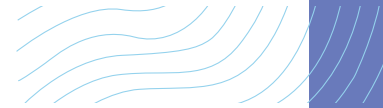
Le projet du village d'insertion Grynfogel, mis en place par la ville de Toulouse, illustre aussi une volonté forte de trouver des solutions postérieurement aux évacuations de campements. Dans ce cas de figure, la ville de Toulouse a mis à disposition gratuitement un terrain, a contribué à sa viabilisation et à l'achat de structures modulaires.

↳ Le village d'insertion de Grynfogel à Toulouse porté par l'opérateur SOLIHA31

Porté par l'opérateur SOLIHA31, ce projet à l'initiative de la ville de Toulouse est né du repérage de 24 familles ressortissantes européennes, occupantes illégales d'une copropriété dégradée.

Un terrain de 10.000 mètres carrés, propriété de la ville de Toulouse, a été identifié par cette dernière pour accueillir 32 caravanes soit 102 personnes dès septembre 2013.

Initialement, le site a été pensé comme une solution d'urgence. Il a par la suite évolué



vers un outil d'insertion dans le cadre de la maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (Mous) « ressortissants européens ».

Plusieurs avantages du village d'insertion peuvent être mentionnés :

- sa proximité avec un centre urbain (5 minutes en bus), incluant des commerces et une école et une desserte en bus du centre-ville,
- l'accès de ses habitants à des prestations diverses : boîtes aux lettres, terrasses, dépôt de ferraille clôturé, container à poubelle, espaces de jeu, bureaux pour réunion ou réception, ...
- l'autonomisation importante des personnes, impliquant la signature d'une convention d'occupation, d'un règlement intérieur et d'un contrat d'engagement réciproque (incluant des objectifs d'insertion avec échéances définies avec la personne et suivis par l'équipe),
- la participation des habitants à la gestion collective du village, formalisée par la réunion mensuelle d'un comité des usagers,
- l'appropriation du site grâce à l'engagement des habitants à assurer la sécurité du site (surveillance des enfants) et sa propreté (roulement pour le nettoyage des parties communes).

■ 4. L'hébergement dans le diffus

Dans certaines situations, la solution de l'habitat modulaire n'apparaît pas pertinente. C'est notamment le cas dans certains départements qui ne connaissent pas de tension pour l'accès au logement.

On citera à cet égard **la mission d'hébergement et d'accompagnement social global mise en œuvre par ADOMA à Metz (MRB 57)**, pour laquelle l'hébergement des personnes a été réalisé en résidence sociale d'ADOMA, dans un ancien foyer de travailleurs migrants.

De même, à Toulouse, **le dispositif de relogement mis en place dans le cadre de l'évacuation d'un campement sur l'île du Grand Ramier (2015)** a ouvert la possibilité de créer des solutions d'hébergement dans le diffus. Le portage par l'association SOLIHA a permis l'utilisation d'une partie de son bâti vacant, de même que la mobilisation de foncier en lien avec l'établissement public foncier local de Toulouse métropole et les bailleurs sociaux.

On rappellera l'intérêt de ces solutions d'hébergement dans le diffus : elles n'excluent en rien un suivi et un accompagnement effectifs des personnes.

↳ La mise à disposition d'hébergement dans le diffus à Toulouse, dans le cadre de l'évacuation du campement de l'île du Ramier

L'évacuation du campement en septembre 2015 a conduit à la mobilisation d'hébergements dans le diffus.

Cette capacité à mobiliser le parc disponible et la vacance est née de la difficulté à trouver un terrain pour créer un hébergement modulaire et d'une véritable volonté de la collectivité locale et de la mobilisation des bailleurs sociaux.

112 personnes ont été accompagnées vers un relogement dans 24 hébergements en diffus (réquisition de logements vacants, notamment dans le cadre du grand projet ANRU dans le quartier Bonnefoy, mobilisation de bailleurs sociaux).

L'opérateur SOLIHA réalise auprès des hébergés un accompagnement social complet (santé, emploi, langue, scolarisation).

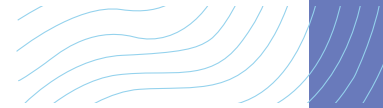
Les premiers résultats fournis apparaissent très positifs pour les 106 personnes hébergées ou logées bénéficiant de mesures d'accompagnement global. Ainsi, en octobre 2015, 48 personnes avaient déjà bénéficié d'un accompagnement vers l'emploi (dont 4 personnes ayant trouvé un emploi) et 5 personnes de mesures d'accompagnement sanitaire. 19 enfants étaient scolarisés et 8 personnes avaient accédé à un logement.

■ 5. L'ouverture des droits au logement

L'analyse des projets financés par la Dihal témoigne de l'utilisation de plusieurs instruments permettant de favoriser l'accès au logement des ménages en situation précaire ou rencontrant des difficultés d'accès au logement.

Ainsi, l'accès au logement autonome peut être favorisé par :

- **la réalisation d'un dossier DALO** : c'est le cas pour plusieurs projets financés par la Dihal (Mous de Triel-sur-Seine, Mission de Résorption des Bidonvilles à Marseille par ADOMA (MRB 13), MOUS API Provence...);
- **l'accès au logement social** : la grande majorité des personnes accompagnées dans le cadre de projets financés par la Dihal déposent des demandes de logement social. (Plateforme SIOCI, projet ROMSI et projet UFUT Le Cellier en Loire-Atlantique, MOUS de Strasbourg, projet SAT à Toulon, projet d'accompagnement social à Poitiers, MOUS de Grigny.



■ 6. L'accompagnement vers et dans le logement

La notion « d'accompagnement vers et dans le logement » est née de **la circulaire du 5 mars 2009 relative à la mise en œuvre du Plan de Relance** et repose sur le principe de l'accès au logement d'abord (« housing first ») comme un préalable à l'insertion sociale.

Il s'agit **d'une prestation individuelle ou collective** qui s'adresse aux personnes souffrant d'un problème de maintien ou d'accès dans un logement du fait de difficultés financières, de difficultés d'insertion sociale ou d'un cumul de difficultés financières et d'insertion sociale. Plusieurs objectifs guident cet accompagnement :

- Permettre l'accès au logement,
- Permettre l'autonomie des personnes,
- Assurer le maintien durable dans le logement.

L'accompagnement vers et dans le logement peut s'effectuer au profit des ménages accédant à un logement ou déjà logé dans le parc privé ou le parc social. Dans le premier cas, il s'agira d'un accompagnement vers le logement et dans le second, d'accompagnement dans le logement. L'accompagnement vers et dans le logement peut débuter soit avant ou lors de l'accès au logement, soit en cours de bail (dans le cas d'impayés ou de problèmes avec le voisinage). L'accompagnement vers et dans le logement se distingue de l'accompagnement global qui comporte d'autres dimensions (santé, emploi, scolarisation).

Ce dispositif se retrouve dans plus d'actions financées par la Dihal en 2015

- **MOUS cos Gironde, association COS**

Pour les ménages sortant de la MOUS, l'opérateur COS, utilise au cas par cas, les mesures d'accompagnement dans et vers le logement afin d'assurer l'autonomie progressive des ménages dans un logement autonome.

- **Projet Treillères Solidaires**

Sur les 9 familles prises en charge, 2 ont intégré un logement pérenne à la sortie du dispositif.

- **Côte d'Or, Dijon**

Sur l'ensemble des ménages pris en charge, 6 ménages ont accédé au logement avec un accompagnement dans le logement réalisé par l'association Deux Choses Lune.

- **Projet Villensemble, Convivances**

L'accompagnement vers le logement constitue l'un des objectifs du projet et s'articule autour de plusieurs axes : l'utilisation du logement et l'appropriation du cadre de vie environnant, l'accès aux droits et l'aide aux formalités administratives, l'élaboration et le suivi budgétaire, l'orientation et la médiation. Les ménages pris en charge bénéficient d'un suivi individuel et d'un accompagnement quotidien dans leurs démarches (prise de rendez-vous avec les bailleurs, élaboration des budgets...)

■ 7. La gestion locative adaptée : sous-location, Solibail, bail glissant

La gestion locative adaptée est une activité de gestion de logements, comportant un suivi individualisé, éventuellement un accueil et une animation au quotidien, et le cas échéant, une médiation avec l'environnement. L'objectif est la prévention des difficultés de l'occupant dans le logement et la sécurisation de la relation bailleur / locataire. A terme, l'objectif est l'accès au logement ordinaire et autonome.

La Gestion Locative Adaptée porte sur différents types d'action :

- L'aide aux premiers pas dans le logement,
- La relation locative personnalisée,
- La gestion adaptée des aspects financiers,
- L'aide à la gestion technique du logement,
- Favoriser la vie sociale au dedans et au dehors du logement,
- La préparation à un changement de type de logement ou de statut d'occupation.

Ce type de gestion peut être appliqué à différentes formules de logements tels que : la sous location, le dispositif SOLIBAIL et la sous location avec bail glissant. Plusieurs projets financés par la Dihal mobilisent ces différents dispositifs,

▶ la sous-location

- **MOUS COS Gironde**

Sur les 45 familles sorties du dispositif depuis le 1^{er} janvier 2015, 12 familles ont accédé à un logement autonome via, notamment, la sous location. A la sortie du projet, 232 personnes ont accédé à un logement (tous les ménages concernés par le projet).

- **Projet d'accompagnement social à Poitiers, fédération des centres sociaux**

Dans le cadre de ce projet, deux associations (AUDACIA et ADAPGV) ont été mandatées pour mobiliser 5 logements en sous-location dans le parc privé ou public.

- **La plateforme SIOCI sur le territoire de Nantes Métropole, UFUT**

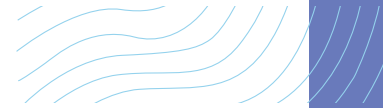
Sur les 24 ménages pris en charge, 11 ménages sont sortis du dispositif, dont 3 en sous-location dans le parc interne.

- **Projet le Cellier, UFUT dans la Loire-Atlantique**

Au 31 mai 2016, 4 ménages sur 12 ont intégré un logement en sous-location.

- **Le projet d'accompagnement à Avignon, ADVSEA84**

L'ADVSEA opère une mission de gestion sociale dans les appartements mis à disposition pour les personnes relogées. Elle recourt au dispositif de sous-location.



► Le dispositif SOLIBAIL¹

- **MOUS de Ris-Orangis, Le Rocheton**

Le projet mobilise plusieurs dispositifs d'accès au logement : parc HLM, Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), et logement transitoire (SOLIBAIL). A la fin du projet, au 31 janvier 2014, sur les 10 familles prises en charge, 3 avaient intégré le dispositif SOLIBAIL.

- **MOUS de Grigny, Le Rocheton**

Le projet mobilise plusieurs dispositifs d'accès au logement, dont le logement transitoire (SOLIBAIL). Au 27 juin 2016, sur les 8 familles prises en charge, deux familles bénéficiaient du dispositif SOLIBAIL (logements à Melun et à la Rochette).

↳ Le projet SAMIB porté par l'association La Rose des Vents et le recours à Solibail en Seine-et-Marne

Contexte

L'équipe Suivi et Accompagnement des Ménages Issus des Bidonvilles (SAMIB) est intégrée dans le Pôle SIAO77 – accompagnement, géré par l'association La Rose des Vents. Il s'agit d'une structure regroupant plusieurs actions : le Service d'Accompagnement et d'Orientation Intégré (SIAO), la plateforme 115, l'Equipe Mobile d'Accompagnement Social et de Médiation (EMASM/SAMIB) et l'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL). Les équipes de ce pôle interviennent pour répondre aux besoins des personnes isolées ou mal logées.

Le projet SAMIB porte sur l'évaluation et l'accompagnement des personnes mises à l'abri à l'hôtel par la plateforme 115, en application de la circulaire du 26 août 2012. L'équipe SAMIB se déploie sur l'ensemble du département de la Seine-et-Marne et plus spécifiquement sur une parcelle (AM19), à la demande de la préfecture. La finalité du projet est l'accompagnement des personnes vers le logement de droit commun ou le logement accompagné. Le public concerné par le projet est constitué des personnes mises à l'abri à l'hôtel suite au démantèlement de campements illégaux. Dans le cadre de ce projet, 25 ménages sont accompagnés, soit 78 à 100 personnes, dont 50 enfants.

Solutions et outils apportés

L'équipe SAMIB est sollicitée pour réaliser des évaluations sociales et assurer l'accompagnement vers le logement des personnes suivies. L'équipe effectue des demandes d'orientation vers le dispositif SOLIBAIL pour assurer l'accompagnement dans le logement et veiller à la continuité de la prise en charge des personnes suivies.

1 C'est un dispositif particulier s'inscrivant dans le procédé de sous-location : Il s'agit d'un **dispositif d'État solidaire pour l'accès au logement**, en faveur des personnes les plus démunies. Celui-ci permet à un **propriétaire de louer son bien immobilier à une association conventionnée par l'État sur une durée minimale de 3 ans**. L'association conventionnée peut ainsi y loger des ménages aux revenus modestes actuellement hébergés de façon précaire (dans la rue ou dans des hôtels). Le loyer de l'appartement est payé à 75% par l'association agréée.

Résultats et perspective

En 2015, 4 familles ont pu entrer dans le dispositif SOLIBAIL. En janvier en 2016, ce nombre a doublé avec 8 familles intégrées dans ce dispositif.

► La sous-location avec bail glissant²

- **Projet ANDATU, Forum Réfugiés dans le Rhône**

Dans le cadre de l'action mise en œuvre sur l'agglomération lyonnaise, l'accès au logement s'est fait principalement par le biais de sous location incluant une condition de bail glissant. Tous les ménages ont intégré un logement au 31 décembre 2015.

Pour cela, **83 baux ont été signés en contrat de sous- location ou en bail direct. 40 baux ont glissé.** Les ménages ont été relogés dans 28 communes.

- **Mission de resorption des bidonvilles dans les Bouches-du-Rhône, ADOMA**

Dans le cadre de l'action portée par ADOMA, 10 ménages (39 personnes) sur 38 ménages (150 personnes) ont pu accéder à un logement autonome en sous-location avec une possibilité de bail glissant.

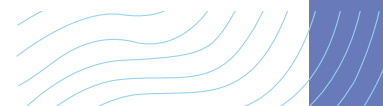
- **Projet d'accompagnement de familles dans la ville de Bagnolet, CCAS**

En partenariat avec l'OPH de Bagnolet, une convention de mise à disposition de logements accompagnée d'un dispositif de bail glissant a été mis en place avec la ville de Bagnolet.

- **MOUS de Triel-sur-Seine, SOLIHA**

Depuis sa création en 2013, sur les 4 ménages ayant accédé à un logement pérenne, 1 ménage a bénéficié du dispositif de bail glissant. Ainsi, 72 personnes ont été relogées à la sortie du dispositif en 2016 avec différents autres outils mobilisés : résidence sociale, relogement (CAL), saisine DALO et DAHO.

2 Ce dispositif a pour vocation l'accès au logement de personnes en voie d'insertion, à l'issue d'une période transitoire pendant laquelle l'occupant a le statut de sous-locataire avant de devenir locataire en titre. Le dispositif de bail glissant comporte deux phases : la signature d'un contrat de sous-location entre l'organisme agréé et le sous locataire, et le glissement du bail avec la signature d'un nouveau contrat de location, liant cette fois-ci le bailleur social et le locataire.



↳ La MOUS pilotée par API Provence et le recours au bail glissant dans les Alpes-Maritimes

Contexte

Dans le cadre de la circulaire du 26 août 2012, les services de la Préfecture des Alpes-Maritimes ont mandaté en octobre 2013 et pour 24 mois, l'association API Provence pour la réalisation d'un diagnostic global et individualisé de ménages en campements et squats illicites, ainsi que pour la mise en œuvre d'une Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale (Mous) ayant pour objectif l'insertion et le relogement de 12 familles sélectionnées sur la base du diagnostic. A la fin de la MOUS, en octobre 2015, l'ensemble des 12 familles prises en charge ont été relogées ou hébergées durablement. La mission d'API Provence a été prolongée pour poursuivre l'accompagnement des familles. L'accompagnement porte ainsi sur deux actions : la recherche de solutions d'hébergement et/ou d'habitat adapté puis l'accompagnement des familles pour une appropriation du logement.

Solutions et outils apportés

Pour reloger les 12 familles, plusieurs leviers de mobilisation de logements ont été utilisés, à savoir : la demande de logement social, le recours au bail glissant, le logement temporaire, la résidence sociale, le CHRS ALC et le logement privé.

Dans le cadre des dispositifs de bail glissant mis en place, deux opérateurs ont été mandatés : le Groupe d'Acteurs pour le Logement, l'Insertion, la Citoyenneté et l'Emploi (GALICE) et l'Association de Gestion Immobilière et Sociale des Alpes Maritimes (AGIS 06).

Résultats et perspective

Sur les 12 familles relogées (soit 72 personnes), 17 personnes ont accédé à un logement pérenne à la sortie du dispositif, dont trois familles bénéficiant d'un dispositif de bail glissant.



■ 8. Gouvernance et partenariats

Quelques projets financés par la Dihal reposent sur une gouvernance ouverte et sur un élément clé : les partenariats.

Certains partenariats liés avec des opérateurs du logement (OPH, établissements publics fonciers, bailleurs sociaux, opérateurs privés...) **ont permis de trouver des solutions de relogement pour les populations issues de campements et squats illicites.**

Certains projets ont mobilisé **l'expertise et le savoir-faire des établissements publics fonciers ou établissements publics d'aménagement pour mobiliser des fonciers résiduels ou des logements disponibles à vocation sociale.** Ces opérateurs fonciers sont des établissements publics industriels et commerciaux qui ont vocation à constituer des réserves foncières en amont des projets d'aménagement publics, de façon à maîtriser le développement urbain de leurs territoires. Ils peuvent être mobilisés comme levier pour trouver des logements adaptés.

- **La MOUS de Grenoble et le projet RISING (Roma Inclusion Integrated Program In Grenoble Alpes Métropole)**

Dans le cadre de la MOUS, un partenariat a été élaboré avec l'Établissement Public Local de la région grenobloise. L'Établissement Public Foncier Local a mis à disposition un certain nombre de logements à titre gratuit et de manière temporaire pour répondre aux besoins des personnes prises en charge.

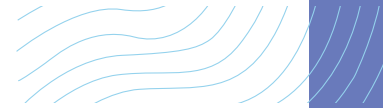
Dans la continuité de la MOUS de Grenoble, le projet RISING qui sera mis en œuvre à horizon 2017, propose trois typologies d'hébergement d'insertion (cf supra), incluant 30 logements individuels dans le diffus pour les familles les plus autonomes. Pour effectuer la captation de logements à titre gratuit et favoriser l'accès des ménages autonomes vers le logement social classique, un travail de partenariat avec l'EPFL, les bailleurs sociaux, les communes (Grenoble, Eybens, Fontaine, Gères, Saint Egrève, Seyssins) et les propriétaires de terrain sera effectué. A noter que l'EPFL a en portage 7 logements qu'il met à disposition du projet RISING.

- **Le dispositif de relogement du Ramier, SOLIHA**

Suite à l'évacuation du campement de l'Île du Ramier, un parc de 22 logements dans le diffus, répartis sur le territoire, a été constitué, en partenariat avec les bailleurs sociaux (patrimoine et habitat Toulouse), l'EPFL et les services de gestion locative et technique de SOLIHA, pour répondre aux besoins de relogement. Par ailleurs, certains logements vacants ont été réquisitionnés dans le cadre d'un projet ANRU dans le quartier Bonnefoy. La mobilisation de ce foncier a été rendue possible grâce à l'appui des bailleurs sociaux.

- **La MOUS à Bordeaux Gironde, Cos**

En l'absence de logement autonome et pour assurer la fluidité des lieux d'hébergement, l'association COS cherche à mobiliser des logements « semi autonomes » en sous location. En 2013, à la demande du Préfet, les bailleurs sociaux ont mis à disposition 12 logements (en ALT) et 8 autres logements (en sous location) au printemps 2014. Lorsqu'un ménage arrive en fin d'accompagnement



par la MOUS, et que tous les objectifs d'autonomie sont atteints, un travail collaboratif est entamé entre les bailleurs sociaux et l'association pour rechercher un logement adapté dans le parc social. Pour le projet, les offices HLM ont été mobilisés à deux reprises (avril et novembre 2015).

À la sortie du projet, 232 personnes ont accédé à un logement (tous les ménages concernés par le projet).

- **Le projet d'accompagnement à Avignon, ADVSEA84**

Pour répondre aux besoins de relogement de trente personnes issues d'un campement illicite, un accord a été signé avec la Compagnie Nationale du Rhône (le concessionnaire du Rhône pour la production d'hydroélectricité, le transport fluvial et les usages agricoles). Cet organisme qui disposait de logements vacants les a mis à disposition de la ville, à titre gratuit.

En mars 2015, les familles ont été relogées dans 2 villas appartenant à la CNR et 2 appartements appartenant à un particulier.

- **Le projet d'accompagnement à Bagnolet, CCAS**

Ce projet repose sur la volonté d'établir un partenariat coordonné avec les partenaires en matière de logements (contractualisation avec les bailleurs sociaux). Pour cela, le CCAS de la ville de Bagnolet a développé un partenariat avec l'OPH de la ville afin d'accompagner les familles dans un processus de droit commun.

- **La plateforme SIOCI, UFUT dans la Loire-Atlantique**

Des partenariats étroits ont émergé avec les bailleurs sociaux. D'ailleurs, la création d'une commission inter bailleurs coordonnée est envisagée pour permettre une concertation plus large entre les différents opérateurs du département (bailleurs sociaux, communes et associations) et attribuer plus facilement des logements adaptés aux besoins des ménages.

En outre, les villes de Rezé et de Saint Herblain collaborent pour mettre à disposition des logements de leur parc en propriété (ancien logement de fonction, bâtiments préemptés voués à moyen terme à être démolis...)

- **Mission de résorption des bidonvilles dans les Bouches-du-Rhône, ADOMA**

Des partenariats étroits sont développés avec les bailleurs sociaux pour permettre aux personnes en sortie de dispositif d'accéder au logement social.



Emploi et formation



1. L'accompagnement vers l'emploi dans le cadre d'un accompagnement global	52
2. L'insertion professionnelle dans le cadre d'un dispositif d'insertion par l'activité économique	53
3. Les dispositifs d'insertion professionnelle pour le public jeune	56
4. L'insertion professionnelle via la formation linguistique	60





■ LES CHIFFRES

Les projets financés en 2015

- Sur les 54 projets financés en 2015¹, 47 projets intègrent une dimension « emploi – formation ».
- Sur les 54 projets financés en 2015, 44 projets incluent un accompagnement vers l'emploi dans le cadre d'un accompagnement global, (10 projets ont été mis en œuvre en Ile-de-France, 34 projets ont été mis en œuvre hors Ile-de-France.)
- Sur **les 54 projets** financés en 2015, **plus de 1 124 personnes ont suivi un accompagnement vers l'emploi et 482 personnes ont effectivement accédé à un emploi**².

Les projets financés en 2016

- Sur les 7 nouveaux projets financés en 2016³, **6 projets intègrent une dimension « emploi – formation »**,
- Ces **6 projets** mettent en place un accompagnement social global intégrant une dimension emploi,

■ L'APPROCHE GÉNÉRALE


L'accompagnement vers l'emploi des personnes occupant des campements **diffère selon le profil des personnes accompagnées** (âge, connaissance de la langue française, niveau de scolarisation, niveau d'insertion...). L'accompagnement vers l'emploi peut s'effectuer dans le cadre d'un accompagnement global et social et/ou dans le cadre de dispositifs d'insertion plus spécifiques. L'accompagnement vers l'emploi implique **la formalisation de différents partenariats** qu'il s'agisse d'interlocuteurs de droit commun (Pôle emploi et missions locales) ou d'autres interlocuteurs spécifiques.

L'accompagnement vers l'emploi peut inclure des dispositifs de formations divers : à visée qualifiante, professionnalisante, ou linguistique.

1 Sur les 54 projets, les informations sont lacunaires pour 5 d'entre eux.

2 Pour les projets dont les données ont été fournies. NB : 15 projets n'ont pas fourni de données spécifiques sur l'emploi, ou ces dernières étaient lacunaires

3 Sur ces 7 projets, les informations sont lacunaires pour 1 d'entre eux.



■ 1. L'accompagnement vers l'emploi dans le cadre d'un accompagnement global

La circulaire du 26 août 2012 prévoit l'établissement d'un **diagnostic global et individuel qui intègre une dimension « emploi »**. Il convient de rappeler que depuis le 1^{er} janvier 2014, le cadre d'accès à l'emploi pour les ressortissants roumains et bulgares n'est plus conditionné par des restrictions spécifiques, ni par une liste limitative de métiers.

Préalablement, une analyse quantitative de la situation des personnes concernées doit être réalisée :

- Elle doit permettre de déterminer leur distance par rapport à l'emploi et au marché du travail,
- Elle doit être conduite par Pôle Emploi, et l'unité territoriale de la DIRECCTE, avec l'appui des autres administrations compétentes et des autres partenaires, notamment des collectivités territoriales.

La circulaire du 26 août 2012 évoque, par ailleurs, la **réalisation d'un accompagnement vers l'emploi**. Les mesures de droit commun de l'emploi peuvent être engagées pour les personnes éloignées de l'emploi. Il peut s'agir : de formations, d'actions d'orientation vers les structures d'insertion par activité économique (tels que les chantiers d'insertion), et/ou de contrats aidés (notamment le contrat unique d'insertion – contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE).

Pôle Emploi doit aussi être associé, ainsi que les opérateurs en charge de la mise en œuvre du dispositif des « compétences-clés » et de l'apprentissage des savoirs de base, afin de proposer une formule adaptée aux besoins des personnes.

Enfin, pour les ressortissants étrangers accédant à l'emploi, l'instruction des demandes d'autorisation de travail doit être menée par les unités territoriales des DIRECCTE dans les délais les plus courts possibles, afin de donner à ce dispositif d'appui à l'insertion professionnelle sa pleine dynamique.

► Parmi les projets financés par la Dihal, plusieurs intègrent un accompagnement vers l'emploi dans le cadre d'un accompagnement global :

- **La MOUS portée par l'opérateur le Rocheton et mise en œuvre à Grigny (91)**

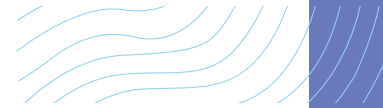
Elle recourt à de nombreux partenariats avec différents opérateurs des chantiers d'insertion intervenant dans des domaines variés.

- **Le projet de stabilisation de 4 familles en logement ou hébergement porté par l'association SAT-SITCHEM dans le Var (83)**

Il implique, outre un accompagnement vers l'insertion professionnelle classique (inscription à Pôle emploi, accompagnement aux rendez-vous avec les missions locales, médiation avec les employeurs), des partenariats avec des structures d'insertion par l'activité économique.

- **Le projet ANDATU porté par l'opérateur Forum réfugiés à Lyon (69)**

Il intègre une dimension emploi particulièrement importante : entre le 1^{er} janvier 2012 et le 31



décembre 2015, 175 adultes ont été accompagnés dont 106 personnes ont obtenu au moins un emploi ou une formation externe, soit 60% de ce public. Les résultats sont probants : pendant la période précitée, 76 contrats ordinaires (70 CDD, 1 contrat d'intérim) et 28 contrats aidés ont été signés.

- **La MOUS visant la résorption des squats occupés par des communautés marginalisées au sein de l'agglomération bordelaise (33)**

Elle propose un accompagnement vers l'emploi. Pour cela, un partenariat opérationnel entre Pôle emploi et l'opérateur COS, s'est traduit par la signature d'une convention (contacts opérationnels entre direction territoriale du Pôle emploi, le référent désigné et le service emploi).

En outre, un réseau important d'employeurs a été constitué, afin de favoriser l'emploi des personnes accompagnées dans différents secteurs (hôtellerie, agriculture, viticulture, services à la personne).

- **Le projet I2E (agglomération lyonnaise) (69)**

Dans un premier temps un travail a été engagé avec Pôle emploi afin d'identifier les emplois pouvant correspondre à un public très éloigné de l'emploi. Ainsi, les secteurs des services à domicile, du personnel de cuisine, des préparateurs de commande, du nettoyage de locaux, d'aide agricole saisonnière ont été identifiés. Un travail partenarial a par la suite été engagé avec l'AFPA et le Conseil régional.

■ 2. L'insertion professionnelle dans le cadre d'un dispositif d'insertion par l'activité économique

L'insertion par l'activité économique (IAE) est aujourd'hui consacrée par l'article L5132-1 du code du travail, qui définit ce dispositif autour de plusieurs critères. L'IAE a pour objet de permettre l'obtention d'un contrat de travail pour les personnes les plus éloignées de l'emploi en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité), afin de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Des structures spécialisées, comme les entreprises d'insertion, les associations intermédiaires, les entreprises de travail temporaire d'insertion ou les ateliers et chantiers d'insertion signent des conventions avec l'État qui leur permettent d'accueillir et d'accompagner ces travailleurs. (Cf : présentation en Annexe 2 des différentes structures d'insertion par l'activité économique, SIAE).

Sur les 38 projets bénéficiant de crédits Dihal 2015 intégrant un accompagnement vers l'emploi, **13 projets¹ mentionnent un programme d'insertion par l'activité économique**, avec l'accès des personnes accompagnées à l'emploi via des structures spécialisée en insertion sociale et/ou des partenariats renforcés avec ces structures.

1 MOUS et diagnostic global et individualisé de ménages en campement par API Provence (06) / Diagnostic DDSC21, Côte d'Or (21) / Dispositif Europe, Croix-Rouge (30) / Mous, Cos Grenoble (33) / Diagnostic, 2 Choses lune à Béziers (34) / Plateforme SIOCI, UFUT et association Saint Benoit Labre (44) / Insertion et lutte contre les discriminations, réseau ROMA (59) / Mous de Strasbourg, CUS Bas-Rhin (67) / ANDATU, Forum réfugiés cosi (69)/ SAMIB, la Rose des vents et SIAO77 (77) / stabilisation de 4 familles en logement ou hébergement, SAT (84)/ MOUS Grigny, le Rocheton (92) / Mous Choisy-le-Roi, ALJ93 (94)

Parmi ces projets, plusieurs peuvent être mentionnés :

- **Le projet « coordonner et animer l'offre d'insertion dans le département du Nord et dans les villages d'origine et lutter contre les préjugés » mis en œuvre par le réseau ROMA (59)**

↳ **Le projet CAP EST mis en œuvre par le réseau Roma dans le Nord**

Ce projet vise la coordination et l'animation de l'offre d'insertion pour les publics hébergés ou vivant en squat et campements dans le Nord, ainsi que le renforcement de la qualité des actions d'insertion dans les villages d'origine des migrants Roms. Jusqu'en 2015, l'accès à l'emploi était alors réalisé uniquement par le droit commun, grâce à une coordination avec Pôle emploi et les missions locales.

A partir de 2016, la dynamique CAP EST (Coopérer et Agir pour Promouvoir l'Economie Sociale des Territoires) a été mise en place afin de favoriser l'IAE dans la filière agricole.

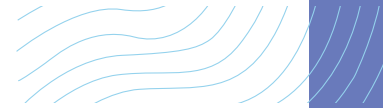
L'expérimentation implique une « coopération entre structures d'hébergement et structures d'accompagnement à l'emploi au sein de la filière agricole ».

La méthodologie de projet CAP EST pour la mise en place d'un partenariat d'IAE propose :

- **dans un premier temps, de construire des partenariats vers l'emploi**, impliquant des prises de contact avec le secteur de l'IAE spécialisé dans le domaine agricole, notamment les réseaux qualifiés dans ce secteur, afin d'identifier les besoins en main d'œuvre (AMAP, AFIP, APECITA, ADEMA et ANEFA), et les réseaux liés à l'emploi et à la formation spécialisée,

Il s'agit de recenser les expériences professionnelles correspondant aux attentes des recruteurs.

- **dans un second temps, de favoriser le lien avec le secteur agricole :**
 - par la présentation des structures d'hébergement auprès des structures de l'emploi et des employeurs, notamment le secteur de l'IAE (réunion d'information collective, brochures, étude des parcours des publics),
 - par l'élaboration d'outils de valorisation des publics accompagnés en termes de compétences et aptitudes (travail mené en lien avec les critères Pôle emploi, et en direct avec les recruteurs et les personnes en recherche d'emploi),
 - par l'élaboration d'outils de validation des compétences en lien avec les opérateurs de l'emploi et de la formation (P.M.S.M.P., certification, etc.),



- par la création d'un livret « Parcours et compétences » permettant de retracer les étapes de l'accompagnement et les compétences acquises, et de valoriser les compétences et aptitudes dans le secteur agricole
- **dans un troisième temps, de mettre en place une expérimentation de l'accompagnement :**
 - par la création en direction des publics accompagnés, d'un module d'information sur le domaine d'activité identifié au regard de l'étude des besoins en main d'œuvre et des expériences : compétences recherchées, modalités de candidature, attentes des employeurs, contraintes, etc. ,
 - par l'identification des participants au module,
 - par l'expérimentation du module pour 15 – 20 personnes,
 - par l'identification des personnes pour une orientation vers les employeurs
 - par l'accompagnement individuel des personnes identifiées (accompagnement dans le cadre global des professionnels de l'insertion qui interviennent dans les structures).

- **La plateforme SIOCI en Loire-Atlantique**

En 2014, un comité technique animé par la DIRECCTE avait réuni les acteurs de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) afin d'améliorer la coordination de l'action de la plateforme. Ce comité intégrait Pôle Emploi (nomination d'un interlocuteur unique) ainsi que plusieurs représentants des ateliers et chantiers d'insertion. Par la suite, d'autres opérateurs de l'insertion par l'activité économique ont été contactés : des agences intérimaires d'insertion et un OPCA pour l'accès à la formation. Des partenariats avec des employeurs se sont développés, notamment dans le secteur du maraîchage, à l'initiative des personnes elles-mêmes. De nombreuses personnes ont été orientées vers l'IAE.

- **La MOUS de Strasbourg**

Ce projet affiche des résultats positifs : en septembre 2016, 125 personnes avaient accédé à un emploi salarié, majoritairement en contrat unique d'insertion. Ces résultats ont été rendus possibles par la pertinence des partenariats : structures d'insertion par l'activité économique, très nombreux employeurs privés et institutionnels, Pôle emploi, services de la Direccte, centres de formation, ...

■ 3. Les dispositifs d'insertion professionnelle pour le public jeune

▶ Le service civique

Le service civique universel depuis 2015 est un engagement dans une mission d'intérêt général au service de la collectivité à durée déterminée en France ou à l'étranger. La mission est de 6 à 12 mois avec une durée hebdomadaire d'au moins 24 heures par semaine (indemnité mensuelle minimale de 507,21 € brut). Il est ouvert aux jeunes de 18 à 25 ans, qu'ils soient ressortissants français ou étrangers.

3 projets bénéficiant de crédits Dihal et recourant au dispositif de service civique ont été mis en œuvre (2 projets ont été mis en œuvre en Ile-de-France, 1 projet a été mis en œuvre hors Ile-de-France.)

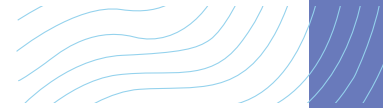
Le projet Romcivic porté par l'association les Enfants du Canal recourt à des promotions de volontaires en service civique de 18 à 25 ans issus des bidonvilles, intervenant sur différents campements en Ile-de-France et faisant parallèlement l'objet d'un accompagnement social.

Il s'agit pour les volontaires de soutenir les actions et associations pour l'inclusion des habitants des bidonvilles, d'appuyer différentes actions (accès aux droits et accompagnements à la scolarité, animation, actions de maraudes dans plusieurs arrondissements et autour du périphérique, amélioration des conditions d'hygiène via un camion-laverie). Ces derniers bénéficient, par ailleurs, d'un accompagnement social et éducatif, d'un accompagnement par une équipe de travail social et d'un accompagnement éducatif vers l'emploi.

Ainsi, en 2015, les volontaires (13 Français, 18 Roumains, 4 Bulgares) sont intervenus sur 8 bidonvilles. Fondé sur le principe de la « pair aide », ils ont réalisé **640 actions d'accompagnement de 55 ménages**, incluant animation, appui à la scolarité, scolarisation, accompagnement vers les associations, accès aux soins, maraudes, plaidoyer, domiciliations, emploi, laverie mobile. Les résultats pour les volontaires ont été positifs : sur l'ensemble des promotions (soit 60 personnes), une quarantaine a amélioré sa situation d'hébergement ou de logement (hôtel, CHRS, logement autonome, etc.). 54 ménages ont accédé à des ressources légales (notamment grâce aux indemnités de service civique et à l'accès à un emploi).

Le projet Melting' Potes, porté par l'association Unis Cité (2015) et mis en œuvre à Toulouse, s'inscrit dans le cadre de la MOUS « ressortissants européens » **le programme expérimental de service civique de jeunes migrants**. Dès janvier 2016 et jusqu'au 15 juillet 2016, il a intégré une promotion de 20 volontaires en service civique, dont 10 jeunes issus de bidonvilles.

Il tend à faciliter l'inclusion des jeunes issus de campements et à combattre les préjugés dont ils font l'objet.



Pour cela il implique plusieurs actions :

- un programme d'accompagnement et de formation renforcé (132 heures de français langue d'intégration, projet professionnel post service civique, parcours citoyen et accès aux droits),
- des missions de solidarité adaptées, accessibles et valorisantes pour faciliter l'intégration des jeunes et développer leurs savoir-être et compétences,
- un axe transversal de lutte contre les préjugés envers les roms à travers la mise en place d'actions grand public.

Cette action bénéficie de plusieurs financements : de l'État, notamment via l'agence de service civique, des fonds jeunesse et éducation prioritaire (FONJEP) et de la ville de Toulouse.

À mi-parcours, 80% des partenaires mesuraient des impacts importants et positifs pour les bénéficiaires. Si une durée de 6 mois est apparue insuffisante, les partenaires opérationnels ont notamment identifié les progrès des jeunes volontaires sur l'expression en langue française, la confiance en soi et la définition de projets de vie et d'emploi.

Le réseau Unis-Cité envisage de développer ce projet dans d'autres villes.

Le projet Rising, mis en place dans l'Isère à partir de 2017, intégrera le recours au service civique.

↳ **Le projet RISING porté par Grenoble Alpes Métropole (mise en œuvre en 2017)**

Le projet RISING s'articule autour de deux programmes : « housing first », et « working first » (emploi et inclusion sociale). Il s'agit d'un dispositif basé sur plusieurs projets :


1) Un dispositif basé sur un accompagnement socioprofessionnel global renforcé (projet « Avenirs Emploi »)

Grenoble Alpes Métropole, porteuse du Plan Local Insertion et Emploi (PLIE), est responsable de ce projet et confiera ce volet d'« accompagnement socioprofessionnel renforcé des ménages » à un prestataire. Ce projet doit concerner 150 personnes, correspondants aux adultes en recherche d'emploi bénéficiant du working first.

L'objectif fixé est de permettre 50% de sorties positives vers une formation ou un emploi, en moyenne après 18 mois d'accompagnement.

2) Une offre de formation linguistique à visée professionnelle : le projet « ALPHA »

Une plateforme linguistique à visée professionnelle propose de former dans un objectif d'insertion socio-professionnelle des personnes peu autonomes dans leurs apprentissages, ayant été peu ou pas scolarisés (niveau alphabétisme, post-alphabétisme) pour leur permettre d'acquérir le niveau de base nécessaire en français oral et écrit. La Métropole qui porte le projet doit confier la mission à un prestataire, par voie de marché public.



La formation apparaît semi intensive : 2 jours par semaine pendant 10 semaines ; six sessions doivent être organisées : chaque session regroupant 12 personnes, 72 places de formation par an sont ouvertes, soit en 2019, aux termes de trois années, 216 personnes.

3) Une mise à l'emploi, par une proposition d'heures rémunérées à la fin de la journée : le projet « un jour, un emploi »

Ce projet est une expérimentation portée par la Métropole, qui concerne un dispositif proposant quelques heures ou jours de travail à des personnes sans domicile fixe, avec un plafond de 40 heures par personne.

Il est proposé à ces personnes une alternative à la mendicité mais également une première porte d'entrée vers une insertion professionnelle durable via les heures de travail et d'autres formes d'emploi ou d'accompagnement renforcé vers l'emploi.

Il s'agira d'acheter un nombre d'heures de mise à l'emploi (20 places de mise à l'emploi par an, soit 60 places pour les trois années du projet).

4) Le projet « CIVIC Grenoble »

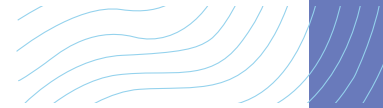
Inspiré du projet Romcivic, le projet porté par la Métropole avec le soutien de l'association les Enfants du Canal, permet à des jeunes recrutés en service civique d'agir ensemble dans des actions en direction des populations :

- le soutien des actions des familles et des associations pour l'inclusion,
- la participation à des actions d'intérêt général,
- le travail pour faire évoluer les représentations sur les Roms.

Principalement, les actions des volontaires reposeront sur des actions dans les bidonvilles portant sur l'initiation à l'hygiène, l'inscription scolaire des enfants, les démarches administratives et liées au logement. En parallèle, les volontaires travaillent sur leur propre insertion socioprofessionnelle.

De nombreux partenariats, comme le CCAS, Roms Action, les missions locales, l'association Unis-Cités et l'État doivent être mobilisés.

Deux volontaires issus des bidonvilles et deux volontaires qui ne le sont pas seront recrutés par an, sur trois années.



5) La lutte contre les discriminations dans le milieu du travail

La Métropole portera une action de lutte contre les discriminations à l'égard des Roms dans le volet « emploi ». Il s'agira principalement :

- de produire un manuel pédagogique à destination des professionnels pour les sensibiliser à la situation des Roms migrants de la Métropole, et de les former à la lutte contre les discriminations à l'égard des Roms.
- de produire un guide de l'insertion professionnelle bilingue à destination des Roms migrants (roumain-français),
- de sensibiliser les professionnels de l'emploi à la lutte contre les discriminations.

Ce projet apparaît particulièrement intéressant, car il propose plusieurs types de dispositifs d'insertion vers l'emploi, adaptés à différents publics plus ou moins éloignés de l'emploi. Plutôt que de réaliser un accompagnement global indifférencié impliquant une dimension « emploi », il propose aux personnes une solution adaptée à leur situation, choisie parmi un éventail de dispositifs.

► Le soutien du dispositif européen « Initiative pour l'Emploi des jeunes » (IEJ)


Le dispositif européen, IEJ s'adresse aux jeunes dits « NEET » (jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation) de moins de 26 ans. Il est financé par le Fond Social Européen (FSE) et a pour objectif de proposer une solution d'emploi, de stage, de formation ou d'apprentissage par un repérage précoce et un accompagnement personnalisé afin de faciliter leur accès à un premier emploi.

Le projet de diagnostic et d'accompagnement social global porté par la CIMADE et l'association 2 Choses Lune dans l'Hérault intègre le dispositif de l'IEJ pour les jeunes en complément d'accompagnements dans les missions locales.

► Les chantiers de mobilisation Mer+

Il s'agit de chantiers de métiers créés par un club de voile, auquel s'est associé le centre de formation l'IFAPE (Initiative, Formation, Appui Pédagogique et Emploi) et la PJJ (Protection Judiciaire de la jeunesse), en lien avec la mission locale. Les financements sont publics : ils proviennent du conseil régional et de l'Union européenne (FSE).

Le projet mis en œuvre par l'association SAT-SICHEM à Toulon intègre, pour certains jeunes de 16 à 25 ans, la possibilité d'intégrer des « chantiers de mobilisation Mer+ ». Ils sont orientés par différents services, comme la Protection Judiciaire de la Jeunesse ou la mission locale.



Ces chantiers sont particulièrement intéressants pour les jeunes : outre la nécessaire adaptation à des exigences professionnelles, ces activités permettent à ce public de se projeter dans un parcours professionnel ou qualifiant.

Les trente heures hebdomadaires sont réparties sur différents lieux et activités : un travail au sein de l'école de voile du centre nautique, mais aussi une remise à niveau scolaire assurée par l'IFAPE et l'aide à l'insertion dans une antenne de l'IFAPE. Des enseignements peuvent être suivis à l'IPFM (institut de promotion et de formation aux métiers de la mer).

Un enseignement a été tiré des expériences de ce chantier de mobilisation : initialement prévu pour une durée de huit mois, ce processus de réinsertion dans la vie active, scolaire ou professionnelle nécessite aujourd'hui une mise en œuvre d'une année pour assurer un meilleur accompagnement.

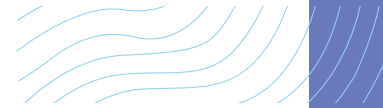
(NB en annexe 5 : présentation des autres dispositifs spécifiques mobilisables pour les jeunes)

■ 4. L'insertion professionnelle via la formation linguistique

La maîtrise de la langue française constitue souvent un obstacle majeur pour intégrer le marché du travail. Faute de ce préalable, l'expérience professionnelle et la compétence éventuellement acquises antérieurement dans le pays d'origine sont difficilement identifiables. Par ailleurs, pour les publics peu voire pas qualifiés, la maîtrise de la langue est une première étape pour apprendre un métier et s'insérer dans la société.

L'accès à des cours d'alphabétisation, de remise à niveau des savoirs de base, apparaît indispensable : leur absence constitue un véritable frein dans le parcours d'insertion sociale et professionnelle. Peu de projets intègrent spécifiquement des cours de français dans le cadre de l'accompagnement global proposé. Quand des cours de français sont proposés, ce sont souvent des associations partenaires du projet qui les mettent en œuvre.

(NB en annexe 4 : quelques repères relatifs à la formation linguistique)



Les projets financés par la Dihal comprenant une formation linguistique :

- **La MOUS et diagnostic global et individualisé des ménages en campement, mené par l'association API Provence dans les Alpes-Maritimes**

La formation linguistique est dispensée par plusieurs associations à Nice, Grasse et Antibes (ATE, association parcours de femmes, Restos du cœur et ITEC) et par un centre social à Grasse.

- **Le projet d'accompagnement social global d'interprétariat et l'observatoire départemental mis en œuvre dans le Nord par la Sauvegarde du Nord**

Ce projet propose aux personnes accompagnées la possibilité de suivre des cours de français courant, de lecture, d'écriture et d'apprentissage d'un lexique professionnel. Dans cette hypothèse, le projet « alphatelier » a été conçu par les conseillers en insertion professionnelle (CIP).

- **Le projet ANDATU, mené par Forum Réfugiés Cosi dans le Rhône**

Ce projet intègre une offre de formation linguistique pour les participants au projet. Ainsi, sur la durée du projet (1er janvier 2012 – 31 décembre 2015), 171 personnes ont bénéficié de cours de français en interne. Elles étaient 29 personnes sur 106 en 2015 à suivre ces cours de FLE en interne. Les modalités d'enseignement de la langue se veulent pratiques et au plus près des besoins du public, grâce à un programme de formation spécifique travaillé en équipe interdisciplinaire.

- **La MOUS de Grigny, porté par l'association Le Rocheton**

Ce projet apporte des solutions diverses pour l'accès à une formation linguistique : il peut s'agir de dispositifs linguistiques à visée professionnelle proposée dans le cadre des chantiers d'insertion, de cours de français dispensés par une association ou enfin, de cours d'alphabétisation proposés par une bénévole.



↳ Le projet OPCALIA : Intégration linguistique et professionnelle des personnes vivant dans les campements en Ile de France

Ce projet d'insertion en Ile-de-France développe une action de formation financée par les partenaires sociaux et les organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA), dans le cadre de la préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC).

La POEC, d'une durée maximale de 400 heures, permet de former des demandeurs d'emploi sur des métiers pour lesquels les entreprises ont des difficultés à recruter.

L'organisation de la formation est ciblée sur un métier, croisant apprentissage des savoirs de base, découverte du métier et immersion en entreprise. Dans ce projet, Opcalia propose d'intégrer le dispositif 1001 CLES ou 1001 Lettres en fonction du profil des candidats. Cet outil d'apprentissage du français multi média, déjà mis en place à Mayotte, est adapté aux publics analphabètes ou illettrés.

Le parcours professionnalisant ciblera les métiers de caristes, agent de prévention et de sécurité, opérateur de tri.

Le financement du dispositif est assuré par Opcalia. Le coût de la formation s'élève en moyenne à 4 800€ par personne. Les personnes ont le statut de stagiaire de la formation professionnelle, avec une allocation formation d'un montant d'environ 400€, allocation qui varie en fonction de l'âge.

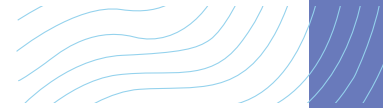
L'expérimentation porte sur 15 bénéficiaires devant être stabilisés en hébergement ou en hôtel puis devront répondre à plusieurs pré requis (être domicilié, avoir un numéro de sécurité sociale, avoir un compte bancaire, être engagé dans la plateforme AIOS et motivé pour entrer dans le dispositif).

Éducation et scolarisation



1. Les accompagnements relevant du droit commun pour l'accès et le suivi de la scolarisation 66
2. Les dispositifs dérogatoires pour l'accès et le suivi de la scolarisation 67





■ LES CHIFFRES

Sur les 54 projets financés en 2015 :

- **41 projets** offrent un accompagnement **global intégrant un accompagnement vers la scolarisation des enfants en âge d'être scolarisés,**
- **3 projets** permettent un **accompagnement spécifique** vers et dans la scolarisation (médiation scolaire)

Sur 7 nouveaux projets financés en 2016 :

- **5 projets** offrent un accompagnement global intégrant un accompagnement **vers la scolarisation des enfants en âge d'être scolarisés,**
- Parmi les projets ayant inclus un volet « scolarisation – éducation », 1 185 enfants en âge d'être scolarisés ont été scolarisés en 2015, (NB : données calculées sur la base des informations transmises)

■ L'APPROCHE GÉNÉRALE

L'accès à l'éducation est un droit fondamental garanti par plusieurs textes de droit (article 13 du Préambule de la Constitution du 26 octobre 1946, article 28 de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant, article 131- 1 du code de l'éducation, Circulaire du ministère de l'Éducation nationale du 20 mars 2002...). Concernant les élèves allophones nouvellement arrivés en France, la circulaire n° 2012-141 du 2 octobre 2012 considère que la scolarisation de ces élèves « relève du droit commun et de l'obligation scolaire ». La circulaire du 26 août 2012, quant à elle, rappelle le principe de prise en charge scolaire « sans délai et avec un souci de continuité » des enfants vivant en bidonvilles, squats et campements illicites.

Deux types d'accompagnement vers la scolarisation sont à distinguer :

- L'accompagnement vers l'école des enfants en âge d'être scolarisés dans le cadre d'un accompagnement global social des familles (accompagnement vers l'école, inscription scolaire, affectation dans les classes UPE2A - Unités Pédagogiques pour Elèves Allophones - le cas échéant),
- L'accompagnement spécifique vers ou dans la scolarisation des enfants en âge d'être scolarisés (soutien scolaire, cours préparatoire de « pré-scolarisation » ...).

1. Les accompagnements relevant du droit commun pour l'accès et le suivi de la scolarisation

La circulaire n° 2012-141 du 2 octobre 2012 prévoit l'inclusion des élèves allophones nouvellement arrivés en France dans les classes ordinaires. L'inscription dans le cursus scolaire de droit commun est la finalité des accompagnements vers la scolarisation des enfants. Afin d'assurer l'intégration dans ces classes ordinaires, des dispositifs d'accueil spécifiques sont mis en place, il s'agit des UPÉZA (Unités Pédagogiques pour Élèves Allophones).

La mobilisation des Centres Académiques pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des Enfants du Voyage (CASNAV)

Les CASNAV sont des missions d'appui académiques ou inter-académiques, placées sous l'autorité des recteurs et directeurs académiques des services de l'Education nationale, agissant auprès des services et acteurs impliqués dans le suivi des élèves allophones nouvellement arrivés en France. Ces structures ont vocation à repérer et analyser les situations individuelles puis à accompagner les élèves en assurant leur accueil et leur intégration dans les classes ordinaires. Les CASNAV sont les interlocuteurs privilégiés auprès des acteurs de l'Education nationale et des acteurs de terrain. Les personnels des CASNAV apportent des aides aux équipes pédagogiques et éducatives (formation, conseils et actions de médiation) et interviennent, par ailleurs, pour assurer des actions de coopération avec les familles des élèves.

↳ Le projet de diagnostic et d'accompagnement socio-professionnel, porté par la Cimade et AREA sur l'agglomération de Montpellier : la mobilisation d'un médiateur scolaire du CASNAV

Dans le cadre de cette action, un projet de médiation scolaire, intitulé « Connexions » est mis en œuvre pour une durée de 3 ans. Financé par le Fond Social Européen (FSE), il consiste en la mise à disposition d'un médiateur scolaire du CASNAV. Celui-ci a vocation à intervenir sur différents sites de l'agglomération pour la scolarisation et la lutte contre le décrochage scolaire des enfants vivant en bidonvilles et campements. Son action porte sur plusieurs axes :

- Le renforcement des liens entre les institutions scolaires et les familles (actions de médiation),
- L'accompagnement des familles dans l'exercice de leur parentalité,
- La mise en place d'actions éducatives familiales,
- Le développement d'échanges interculturels,
- Le développement d'habitudes et pratiques partenariales.



L'affectation dans les Unités Pédagogiques pour Elèves Allophones Arrivant (UPE2A)

Les UPE2A sont des dispositifs temporaires visant à assurer la mise à niveau des élèves en français. La durée de l'accompagnement au sein de ces unités diffère selon le profil des élèves. L'affectation dans ces dispositifs est conditionnée par une évaluation préalable des enfants nouvellement arrivés et inscrits à l'école. Ce test est effectué par un enseignant UPE2A. Cet enseignement en UPE2A est administré dans le cadre de classes ordinaires. À la sortie de ce dispositif, les élèves peuvent bénéficier d'un accompagnement pédagogique destiné à faciliter leur inclusion dans le cursus scolaire ordinaire. Les UPE2A concernent les nouveaux arrivants depuis l'école élémentaire jusqu'au lycée.

Malgré ces dispositifs, certains obstacles sont identifiés par les opérateurs nationaux et locaux quant à la scolarisation effective des enfants (le maintien de la scolarisation après l'inscription à l'école), parmi eux : la distance entre l'école et le lieu de vie, l'absence de véhicules individuels, le difficile accès aux transports en commun, la faible connaissance du système scolaire français (notamment de la part des parents), les frais liés à la scolarisation (assurance, matériels scolaires, sorties et cantines), des situations de refus d'inscription à l'école par certaines municipalités,


La scolarisation n'est pas subordonnée à l'existence d'un dispositif UPE2A. L'accueil des enfants n'est donc pas soumis à l'existence ou non de ce dispositif et les enfants sont d'abord accueillis en classe ordinaire. Les dispositifs types UPE2A ne sont pas répartis de façon homogène sur le territoire national.

En complément de ces dispositifs, certains projets, bénéficiant de crédits Dihal, développent des dispositifs particuliers pour assurer le suivi et le maintien de la scolarisation des enfants.

■ 2. Les dispositifs dérogatoires pour l'accès et le suivi de la scolarisation

Plusieurs types de dispositifs particuliers sont mis en place par les acteurs. Il peut s'agir :

- d'actions de médiation visant à sensibiliser les familles sur le fonctionnement du système éducatif en France.
- d'un accompagnement spécifique visant à effectuer du soutien scolaire (en complémentarité du cursus ordinaire) et pouvant être couplé avec des activités de loisir. Ce type de dispositif nécessite bien souvent la mise en place de partenariats avec les associations locales et les services des collectivités.
- d'une mission temporaire visant la familiarisation à l'école, la scolarisation transitoire et le lien vers l'école. Il peut s'agir d'unités mobiles se déplaçant sur les lieux de vie pour prodiguer des cours d'initiation, ou des espaces construits sur place dédiés à l'accompagnement des enfants vers la scolarisation. Il convient de noter que ce type d'accompagnement ne constitue pas une alternative à l'Ecole républicaine. Ce principe est rappelé par la circulaire **de l'Éducation nationale n°2012-142 du 2 octobre 2012 relative à la scolarisation et à la scolarité des enfants issus**



de familles itinérantes et de voyageurs : « Les antennes scolaires mobiles ne peuvent constituer une alternative à l'École de la République. Elles assument, là où elles sont présentes, une mission temporaire de scolarisation et de lien vers l'école pour des élèves et des familles dont la relation au système scolaire est précaire. Elles ont vocation à être des dispositifs transitoires que les Casnav, les inspecteurs et les enseignants concernés doivent faire évoluer vers une scolarisation en école ou établissement ordinaire. Les enseignants en antenne scolaire mobile sont ainsi conduits à réaliser des actions de médiation et d'accompagnement à la scolarité. Ils sont rattachés à une école ou à un établissement du réseau de référence où ils disposent d'une salle et de matériel et relèvent du pilotage académique et départemental. »

Plusieurs actions soutenues par la Dihal intègrent ce type d'actions :

- **Le projet d'Antennes Scolaires Mobiles (ASM) porté par l'ASET 93 dans le département de Seine-Saint-Denis**

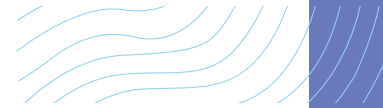
Ce projet, porté par l'ASET 93 vise à préparer les élèves à intégrer le système scolaire de droit commun en leur prodiguant des apprentissages et des « repères scolaires ». La majorité de ces enfants sont allophones ou Non Scolarisés Antérieurement (NSA). Au sein des ASM, les enseignants évaluent le niveau des élèves en leur proposant un test de positionnement développé selon les programmes officiels des CASNAV. Ce test permet alors d'assurer un suivi de l'évolution de l'élève et sera, par la suite, transmis au futur enseignant du cursus scolaire ordinaire.

Les ASM assurent, par ailleurs, la transition vers le cursus scolaire ordinaire en effectuant l'inscription dans l'école de secteur (prise de rendez-vous, rencontre avec les chefs d'établissement et les enseignants, suivi et accompagnement dans les classes UPE2A si besoin) et en assurant le suivi de la scolarité des élèves (travail de traduction et d'explications, paiement de la cantine, inscription aux activités périscolaires, soutien scolaire).

Les ASM de Seine-Saint-Denis comptent 3 camions qui sillonnent l'ensemble du département. L'équipe enseignante est composée d'un professeur de collège rattaché à un groupe scolaire de Pantin et de deux professeurs des écoles. Ces trois enseignants sont diplômés sous contrat avec l'Éducation nationale. Des fonds publics et privés financent ces ASM.

- **Le projet SCOLAROM porté par l'association Convivances sur le secteur du Val-Maubuée, en Seine-et-Marne**

Ce projet est mis en œuvre pour favoriser la scolarisation des enfants vivant en campements et bidonvilles. Il s'agit de construire deux espaces de « pré scolarisation » sur les lieux de vie : un espace en dur, conçu sous la forme d'une baraque, et un minibus aménagé pour permettre la diffusion de l'action sur plusieurs lieux de vie.



- **Le projet "accompagnateurs scolaires"**

Le projet, porté par l'association les Enfants du Canal dans les campements des Hauts-de-Seine et de Seine-Saint-Denis, a pour but d'accompagner les enfants vivant en bidonvilles dans leur scolarisation. 14 volontaires en service-civique (français ou intra européens) et chargés de mission mènent plusieurs actions :

- Des actions de sensibilisation sur l'école et l'accompagnement des familles dans les démarches d'inscription,
- L'accompagnement des enfants à l'école, la médiation entre les familles, des écoles et les structures institutionnelles, le soutien scolaire et l'aide aux devoirs,
- L'accompagnement individualisé des enfants pour leur assiduité,
- La prévention et la lutte contre les discriminations.

Financé par la DIHAL et l'Agence des services et de paiement, le projet a débuté en 2015 avec une première promotion de 14 volontaires en service civique.


- **Le projet d'accompagnement social global de la Sauvegarde du Nord**

↳ L'action en faveur de la scolarisation mise en œuvre par la sauvegarde du Nord dans l'agglomération lilloise

L'association la "Sauvegarde du Nord" porte plusieurs actions dans le département du Nord (59) pour soutenir la scolarisation des enfants issus des campements et bidonvilles. Pour faire face aux difficultés d'assiduité des enfants inscrits dans le cursus scolaire ordinaire¹, deux solutions ont été envisagées: la mise en place d'Antennes Scolaires Mobiles (ASM), et la mise en place d'un lieu dédié à l'accueil parents/enfants (la Maison Arc-en-Ciel).

- **Le dispositif ASM** : il s'agit de camions écoles dans lesquels les enfants pris en charge peuvent bénéficier d'une première initiation à l'école. Ces camions se rendent sur les lieux de vie quelques heures par semaine. Ils sont envisagés comme des dispositifs -passerelles vers le milieu scolaire dit ordinaire.
- **La Maison Arc-en-Ciel** : il s'agit d'un lieu dédié à l'accueil de l'enfant et au soutien des parents (<http://www.lasauvegardedunord.fr/etablissements/la-maison-arc-en-ciel/>). 11 accueillants (Psychologue, orthophoniste, éducateur spécialisé, pédiatre...) assurent la permanence de ce lieu.

1 Absence de mobilisation des familles, faible connaissance du quartier, distance importante séparant le terrain des écoles, manque ou absence de véhicules personnels, faible fréquence des bus à proximité du terrain, appréhension globale envers l'école, méconnaissance du fonctionnement scolaire.



Il convient de noter que d'autres projets éducatifs sont mis en œuvre par l'association, tels que :

- **Le service ARIA** qui s'inscrit dans le cadre du dispositif de la protection de l'enfance. Il s'agit d'un service pédagogique de préparation à la formation pour toutes les jeunes filles de 16 à 21 ans en situations d'échec scolaire, de rupture ou d'abandon.
- **Équipe Mobile Mixte médico-sociale pour les adolescents** : il s'agit d'un dispositif d'accompagnement pour les jeunes adolescents en souffrance psychique.

- **Le dispositif Europe de la Croix Rouge à Nîmes**

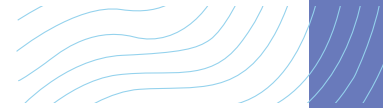
Le projet d'accompagnement social global dénommé « Europe », mené à Nîmes, intègre des programmes pédagogiques spécifiques dédiés aux enfants issus des campements et bidonvilles. La Croix Rouge propose des ateliers de soutien scolaire à raison d'une fois par semaine. Par ailleurs, l'opérateur a mis en place un partenariat avec l'association "Quartier Libre" pour les enfants de plus de 12 ans. Ce partenariat permet d'élargir les plages horaires proposées dans le cadre des ateliers de soutien scolaire et de mettre en place des activités pédagogiques et ludiques.

Santé et accès aux soins



1. Le volet « santé » dans l'accompagnement social global	74
2. La médiation sanitaire	76





■ LES CHIFFRES

- Sur les 54 projets financés en 2015, **38 projets incluent un volet « santé »** (à noter que 5 projets n'ont pas transmis d'informations à ce sujet)
- Sur les 38 projets incluant un volet « santé », 26 projets ont été mis en œuvre hors Ile-de-France, 12 projets ont été mis en œuvre en Ile-de-France.
- Tous ces projets ont mis en place un accompagnement global intégrant la thématique sanitaire.
- Parmi ces 38 projets proposant un accompagnement global intégrant la thématique sanitaire :
 - 7 projets ont mis en place des partenariats avec la CPAM, des structures hospitalières, des centres de santé, des PMI, et/ou des réseaux de santé.
 - 2 projets ont recouru à une médiation sanitaire spécifique.

Sur les 7 nouveaux projets financés en 2016, 4 projets incluent un volet « santé » (Rising, sous réserve d'acceptation).


>> Sur les 54 projets financés en 2015 par les crédits Dihal, **1 580 personnes ont bénéficié d'un accompagnement sanitaire.**

■ L'APPROCHE GÉNÉRALE

La circulaire du 26 août 2012 prévoit en amont de toute évacuation, **la réalisation d'un diagnostic global individualisé des personnes**. Ce diagnostic intègre **une dimension « santé »** et implique le repérage des personnes les plus fragiles, notamment les personnes malades. Il s'appuie sur les agences régionales de santé (ARS) qui mettent en place les actions permettant de favoriser l'accès aux droits, à la prévention et aux soins, avec une vigilance particulière concernant l'accès à la vaccination et à la santé materno-infantile.

De même, **la mise en œuvre d'un accompagnement** ne doit pas impliquer de rupture de parcours de soins.

Il est ainsi précisé dans ce texte que l'accompagnement sanitaire doit s'appuyer sur les agences régionales de santé (ARS) chargées de mettre en place les actions permettant de favoriser l'accès aux droits, à la prévention et aux soins, avec une vigilance particulière concernant l'accès à la vaccination et à la santé materno-infantile.



Les ARS doivent ainsi solliciter le concours des services des collectivités territoriales, notamment des CCAS et des services de protection maternelle et infantile (PMI), et assurer le lien avec les associations susceptibles d'intervenir dans ce domaine, notamment les structures favorisant l'accès aux soins des personnes en situation de précarité :

- Les équipes mobiles psychiatrie précarité (EMPP),
- Les permanences d'accès aux soins de santé (PASS).

En outre, des dispositifs de médiation sanitaire ont été mis en place pour permettre un accès effectif aux droits et aux soins, pour les personnes vivant sur les campements.

Un programme de médiation sanitaire à destination des populations précarisées a été expérimenté en 2011 – 2012 pour les populations migrantes vivant en campement, puis généralisé par la Direction générale de la santé (DGS), dans le cadre de la convention quadriennale 2013 – 2016 avec l'Association pour l'accueil des voyageurs (ASAV), qui coordonne le programme au niveau national.

Outre l'existence d'un dispositif public gratuit d'offres de vaccination (centres de vaccination et centres de PMI), **un programme national d'amélioration de la politique vaccinale 2012-2017** a pour objet d'améliorer la vaccination de tous, notamment des moins de 18 ans et des jeunes adultes. Elle intègre la promotion de la vaccination dans les lieux de vie et notamment auprès des personnes les plus fragiles.

Ainsi, certaines ARS ont mis en place des vaccinations organisées par des équipes mobiles de centre de vaccination.

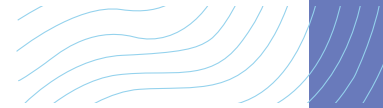
Cette politique de lutte contre les inégalités de santé en direction des populations vulnérables a été renforcée par la loi de modernisation du système de santé en date du 17 décembre 2015. Elle permet notamment la constitution de référentiels de bonnes pratiques de médiation sanitaire et d'interprétariat linguistique.

■ 1. Le volet « santé » dans l'accompagnement social global

Une très grande majorité des projets ayant une composante « santé » concernent un accompagnement vers la santé qui s'inscrit dans le cadre d'un accompagnement global.

On entendra l'accompagnement vers la santé au sens large conformément à deux types d'actions principales, généralement cumulatives, mais qui peuvent être alternatives dans certains cas de figure :

- **l'accompagnement sanitaire,**
- **l'accès aux droits à la santé** (principalement l'ouverture d'une couverture médicale, AME ou CMU).



La part de l'accompagnement « santé » peut varier selon les projets : elle peut être plus ou moins importante, selon les besoins et l'autonomie des personnes accompagnées mais aussi selon l'engagement du porteur de projet sur cette thématique.

Par exemple, dans le cadre du **projet d'accompagnement global social mis en place à Marseille** dans le cadre de la MRB 13, 22 personnes ont bénéficié d'un accompagnement sanitaire en 2015. 94 personnes d'une couverture médicale (67 personnes au titre de l'AME et 9 personnes au titre de la CMU), sur 150 personnes accompagnées.

En outre, dans le cadre du projet mis en œuvre par **le dispositif Europe à Nîmes** incluant 22 personnes, l'ensemble des familles a ouvert des droits (toutes les familles au titre de l'AME, excepté une famille au titre de la CMU). 10 personnes ont bénéficié d'un accompagnement sanitaire en 2015.

Des partenariats peuvent être mis en place pour rendre la médiation sanitaire plus effective, notamment avec les caisses primaires d'assurance maladie (CPAM) ou les structures de soins.

Sur les 38 projets intégrant un accompagnement vers la santé, 11 projets mentionnent l'existence de partenariats.

Ainsi, plusieurs porteurs de projets mentionnent ce type d'action partenariale avec la CPAM : c'est par exemple le cas d'API Provence (Alpes-Maritimes), dans le cadre du projet **MOUS et diagnostic global et individualisé de ménages en campement**. L'association AREA, dans le cadre d'une opération de **diagnostics sur plusieurs sites à Montpellier**, a effectué la même démarche, tout comme ASSOR et ADS l'avaient fait pour **l'accompagnement social mis en place dans le département de la Marne**. La **MOUS « ressortissants européens »** cite de la même façon, un partenariat avec la CPAM.

Enfin, le projet « accompagnement social global, interprétariat et observatoire départemental » a mis en place des partenariats avec certains centres hospitaliers et avec l'association AMASE (association des médecins agréés du sud-est).

Ce projet inclut l'ouverture des droits à la santé (AME) : 80% des familles bénéficient d'une couverture maladie sur le secteur de Roubaix Tourcoing.

Un dispositif spécifique dérogatoire au droit commun a aussi été mis en place grâce à un partenariat avec l'association Médecins Solidarité Lille : la mise en place d'un bus médical se rendant sur les lieux de vie tous les 15 jours, proposant aux familles dépourvues de couverture sociale des consultations.

■ 2. La médiation sanitaire

Le diagnostic global et individualisé dans le cadre de la **MOUS opérée par l'opérateur COS** intervient sur les différents campements afin de recenser les occupants et de proposer un diagnostic antérieur à un accompagnement social vers le logement et l'emploi. Dans ce cadre, l'association Médecins du Monde a été missionnée par l'ARS pour le suivi des personnes en squat en matière de santé.

↳ La médiation sanitaire dans le Rhône

L'association Médecins du Monde intervient dans le Rhône dans le cadre d'une action soutenue par la DIHAL : **le projet de médiation santé auprès des populations "Rom" vivant en habitat précaire**, sur plusieurs campements de l'agglomération lyonnaise.

Ces opérations de médiation sanitaire sont nées en 2001, à l'initiative de l'association. L'objectif général était d'améliorer l'état de santé des familles vivant en squat/bidonville et de faciliter leur accès aux structures de santé.

Grâce à une nouvelle initiative de Médecin du Monde en 2013 et à la construction du projet en partenariat avec l'Agence Régionale de la Santé et la Direction départementale de la cohésion sociale du Rhône, le projet a été mis en place à partir de mars 2014.

Ce projet implique des actions différentes à destination de différents acteurs :

- une action auprès des habitants (informations, animations d'ateliers d'éducation à la santé, accompagnement physique, dépistages avec partenaires),
- une action auprès des acteurs associatifs/institutionnels (réunions d'information destinées aux acteurs du secteur sanitaire et social, sensibilisation des collectivités territoriales sur l'amélioration des conditions de vie),
- une action au sein de l'équipe d'intervention (travail en lien avec l'équipe, réunions équipe/extérieur, indicateurs, ...).

Dans ce cadre, de nombreux partenaires, l'ARS, la DDCS, le Conseil Général, le CDHS (centre de vaccination) et la Mairie de Villeurbanne participent à un comité de pilotage. Plusieurs comités techniques sont organisés chaque année, incluant les partenaires précités. De nombreuses rencontres avec des structures sociales et de santé ont lieu chaque année.

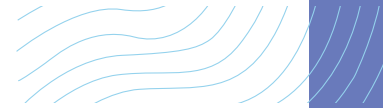
En 2015, l'action de Médecin du Monde sur ce projet a pris plusieurs formes : de nombreux entretiens (189) auprès de 122 personnes ont été réalisés, ainsi que 144 orientations médicales, 77 orientations socio-juridiques, quelques accompagnements physiques (13) et 26 actions de prévention.

Participation et engagement des personnes



1. L'engagement des personnes	80
2. La participation et l'autonomisation des personnes	82





■ LES CHIFFRES

- **17 projets sur 54 projets financés en 2015 par la Dihal** incluent un volet « empowerment - participation »
- **13 projets incluant un volet « participation »** ont été mis en œuvre hors Ile-de-France
- **4 projets incluant un volet « participation »** ont été mis en œuvre en Ile-de-France
- **3 projets sur 7 projets financés en 2016 par la Dihal** incluent un volet « empowerment - participation »
- **1 projet** a été mis en œuvre hors Ile-de-France
- **2 projets** ont été mis en œuvre en Ile-de-France

■ L'APPROCHE GÉNÉRALE

Certains projets, financés par la Dihal mettent en place des dispositifs visant la participation, l'engagement et/ou "l'empowerment" des personnes prises en charge. Il convient de noter que des distinctions existent entre ces trois notions.

La participation se définit comme un processus visant l'engagement et l'implication des individus dans des dispositifs pluriels : institutions, collectifs, comités de citoyens, actions, projets, activités... Par ce processus, les individus impliqués ont vocation à influencer sur des décisions significatives et dans une logique de partage du pouvoir décisionnel entre différents acteurs.

L'empowerment peut être traduit en français par « autonomisation » ou « capacitation » des individus. Il s'agit d'un procédé visant le renforcement de la capacité d'action et de décision des individus, le développement des habilités favorisant la confiance en soi, l'initiative et l'estime de soi.



■ 1. L'engagement des personnes

Parmi les projets financés par la Dihal en 2015, plusieurs développent des outils visant à favoriser l'engagement des personnes. Pour l'ensemble de ces projets, il s'agit de la signature d'un contrat d'engagement entre les bénéficiaires et la structure en charge du projet. Ce type de contrat tend à responsabiliser les personnes prises en charge en conditionnant l'intégration dans le projet et l'accès à l'accompagnement. En effet, il s'agit, la plupart du temps, de mentionner un certain nombre de contreparties que les bénéficiaires doivent respecter, telles que : le suivi continu d'un apprentissage du français, l'inscription dans une démarche de recherche emploi, l'obligation de scolariser les enfants en âge d'être scolarisés...

- **Dispositif Europe de la Croix Rouge à Nîmes,**

Des contrats de séjour sont signés entre les bénéficiaires et la Croix Rouge. Ceux-ci mentionnent les missions de la structure et les obligations des personnes prises en charge.

- **Projet I2E (Insertion par l'École et par l'Emploi), dans le Rhône**

Les personnes acceptant de s'engager dans le projet doivent s'impliquer dans un projet d'insertion professionnelle, et la scolarisation continue des enfants doit être assurée. En contrepartie, les personnes prises en charge bénéficient d'un hébergement en structure modulaire, d'un accompagnement d'intégration, d'un accompagnement scolaire pour les enfants, de formations qualifiantes et de perspective de propositions d'emploi.

- **Dispositif d'insertion, "Grynfogel" à Toulouse**

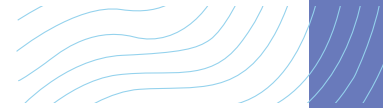
Co-construction d'un contrat d'engagement dans une démarche participative : favoriser l'émergence des compétences du résident, accompagner le résident à construire son projet, co-construction des objectifs, acquisition d'une stratégie de communication.

- **Projet ANDATU, Forum réfugiés à Lyon**

Un contrat entre le bénéficiaire, l'association et l'État est signé. Par celui-ci, les personnes prises en charge s'engagent à suivre fréquemment les cours et les animations qui leur sont proposés, et à ne pas commettre de délit entraînant des poursuites judiciaires. Le contrat est valable un an, renouvelable une fois.

- **Le projet Villensemele, Convivances à Ivry-sur-Seine**

La signature d'un contrat d'engagement avec les familles est un préalable pour l'entrée dans le dispositif : des engagements pour l'accès aux droits français (apprendre la langue française, scolariser les enfants, s'inscrire dans une démarche de recherche d'emploi et de logement), pour le respect du droit français (pas d'activités illégales, respect des règles du voisinage), et pour le respect du cadre du projet (contribuer aux activités de vivre ensemble avec la population de la ville, payer une contribution financière aux charges collectives).



↳ La MOUS de Grigny et la mise en place d'un conseil de vie sociale, Le Rocheton

Dans le cadre de la résorption du campement illicite de la Folie et sur la base des diagnostics établis par le GIP habitat, une opération de MOUS a été mise en place en août 2014. La MOUS de Grigny s'inscrit dans la continuité de la MOUS de Ris-Orangis, terminée en décembre 2014. La MOUS propose une offre d'habitat temporaire (désignée comme « base de vie ») pour 8 familles (27 personnes), ainsi qu'un accompagnement social individualisé.

Pour promouvoir l'expression et la participation des occupants ainsi que pour favoriser l'exercice de leur citoyenneté, un Conseil de la Vie Sociale a été mis en place. Ce dispositif a été institué, conformément au décret n°20046287 du 25 mars 2004 modifié par le décret n°2005.1367 du 2 novembre 2005, à l'article L-311-6 du code de l'Action Sociale et des familles et à l'article 10 de la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'Action Sociale et Médico – sociale. Le CVS est établi pour que ses administrateurs donnent leur avis et émettent des propositions sur la gestion et l'animation de la base de vie. Un vote a eu lieu en janvier 2015 pour élire les 2 représentants de la famille. Chaque CVS se déroule en présence d'un membre de chaque famille. Le Conseil s'est saisi notamment des questions suivantes :

- L'organisation interne et la vie quotidienne,
- Les activités de la structure et l'animation socio-culturelle,
- Les projets de travaux et d'équipements de la base de vie,
- La nature et le prix des services rendus,
- L'affectation des locaux collectifs et l'entretien de ces derniers,
- L'animation de la vie institutionnelle et les mesures prises pour favoriser les relations entre les participants,
- Les modifications substantielles touchant aux conditions de prise en charge.

Il convient de noter que la MOUS de Grigny n'est pas le seul projet à mettre en place un Conseil de la Vie Sociale, **la MOUS de Strasbourg**, et **la MOUS Voltaire à Saint-Denis** le font également.

■ 2. La participation et l'autonomisation des personnes

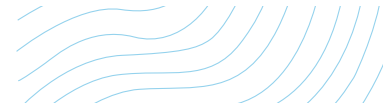
D'autres projets financés par la Dihal mettent en place des mesures axées sur la participation active des bénéficiaires et/ ou leur « empowerment ».

Dans le cadre des projets, les dispositifs de participation visent à ouvrir des espaces de dialogue entre les personnes prises en charge et les opérateurs. Ces dispositifs tendent à favoriser la prise de parole et de décision par les bénéficiaires des projets. Ils sont mis en place pour encourager la rencontre, favoriser l'insertion des personnes vivant en campements et améliorer le « vivre ensemble ».

- **Le projet Villensemble, Convivances, à Ivry-sur-Seine**
 - La mise en place d'une **boutique solidaire** : le projet vise à développer des solutions intermédiaires et alternatives pour que les habitants génèrent une rentrée d'argent déclarée et digne. Il s'agit d'un espace économique s'appuyant sur les savoir-faire des familles qui a pour objectif de favoriser le vivre-ensemble et les rencontres avec les autres habitants du territoire.
 - La mise en place d'un **Comité de Vie Locale** : Il sera composé d'au moins un membre de chaque famille vivant sur le terrain. A terme, un bureau sera élu pour une durée déterminée, les membres de ce dernier seront conviés au comité de suivi du projet. Ce dispositif vise à favoriser les échanges avec et les habitants du quartier.
 - Une logique d'implication des familles guide le projet : les règles de vie au sein des habitats mobiles sont édictées en collaboration avec les habitants du terrain.
 - La mise en place d'une **contribution financière aux charges collectives** de la part des familles (assurance, électricité), elles s'inscrivent dans une logique d'autonomisation des personnes.

↳ Le projet ROMSI en Loire-Atlantique

En 2009, un campement illégitime de 40 familles de l'agglomération nantaise s'est installé sur un terrain inoccupé dans la commune de Indre. Après l'évacuation de ce campement, certaines familles ont été relogées dans un village de solidarité situé à Indre, d'autres ont accédé à des hébergements-logements sur les communes avoisinantes. Le collectif ROMSI œuvre pour l'accompagnement de ces familles.



Le projet porte notamment sur l'autonomisation des familles (prise en charge de leurs droits, gestion de leur situation financière, compréhension des institutions et des partenaires en charge de leur suivi...). Parallèlement des actions culturelles (visites de musées, cinéma...), et des ateliers d'insertion sont mis en place (recherche d'emploi, cours d'alphabétisation, soutien scolaire, communication – politique – citoyenneté, atelier de cuisine). Il convient de noter que l'atelier de cuisine est animé par des anciens professionnels du milieu culinaire. Ces derniers interviennent pour valoriser les savoir-faire de chacun (recettes traditionnelles) et permettre la transmission des compétences (réalisation d'un livre de cuisine, réalisation de prestations).

- **La mission de l'Association des Cités du Secours Catholique à Aix-en-Provence**

- La mise en place d'un **Conseil de Village** : il rassemble librement les membres de chaque famille présente dans le dispositif d'hébergement paroissial ainsi que les intervenants de l'accompagnement global des familles. Les discussions et décisions qui sont prises concernent la vie dans les paroisses. Le Secours Catholique pilote et anime le conseil.
- Conception collective d'un projet pilote intitulé « AVEC » (à Aix) dans **une démarche de concertation participative** : organisation de réunions collectives et rencontres individuelles avec chaque famille. Instruments de participation mobilisés : réunions collectives d'information et de concertation, ainsi que distribution de questionnaires individuels pour recueillir l'avis de chaque famille sur le contenu du projet.
- Formation de **femmes – relais** dans la communauté afin d'impliquer au mieux les personnes dans la conception et la mise en place d'activités. Ces personnes permettent de relayer les messages et les points de sensibilisation. Ce procédé contribue à la valorisation des capacités individuelles.

- **Projet RISING, CCAS ville de Grenoble**

- Proposition d'habitat avec projets d'auto rénovation ou d'auto construction accompagnés par des associations
- Mise en œuvre de projets participatifs d'habitants : lancement d'un appel à projet par an pour encourager des démarches participatives (auto construction, auto rénovation, constitution de comités d'usagers, projets culturels participatifs...)



Cartes d'identité des territoires

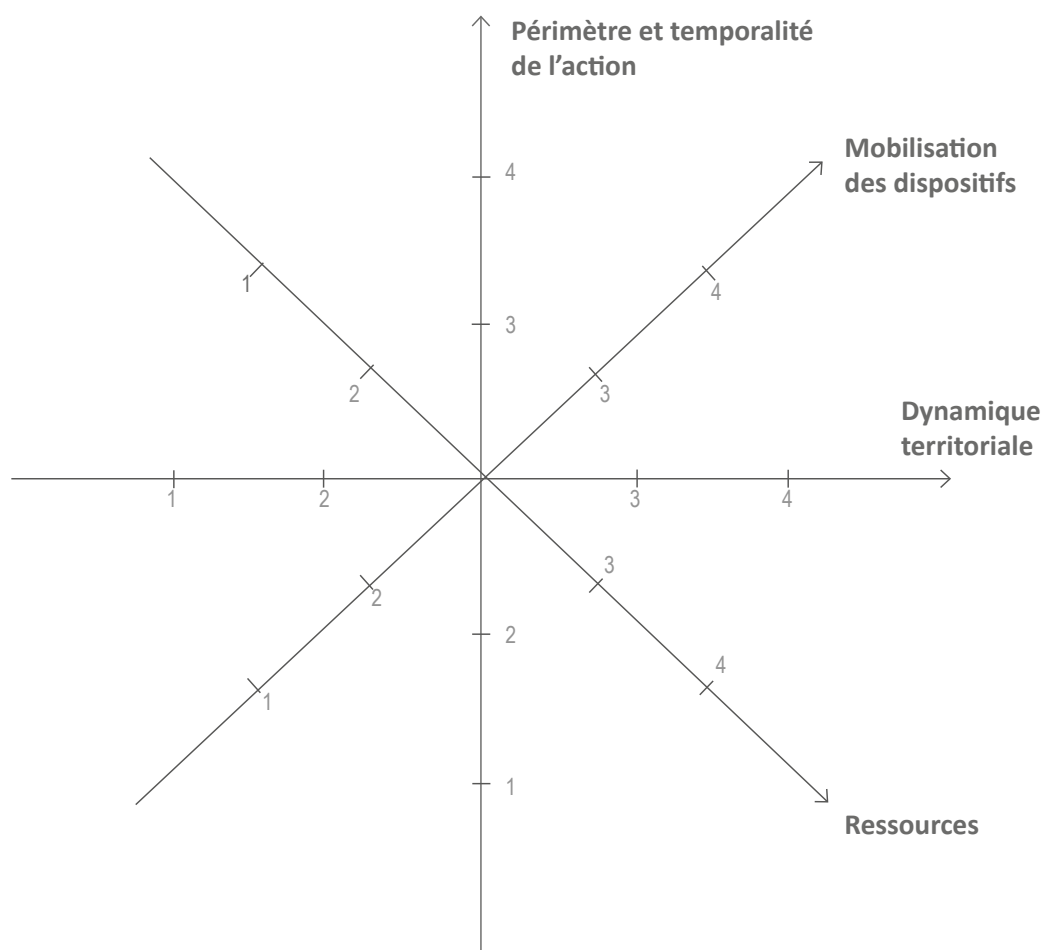
NOTICE DE LECTURE	86
Alpes-Maritimes	90
Bouches-du-Rhône	92
Côte-d'Or	96
Gard	98
Haute-Garonne	100
Gironde	103
Hérault	106
Isère	109
Loire-Atlantique	111
Marne	114
Meurthe-et-Moselle	116
Moselle	118
Nord	121
Bas-Rhin	124
Rhône	126
Var	129
Vaucluse	132
Vienne	134
Ile-de-France	136
Projets régionaux	137
Seine-et-Marne	140
Yvelines	142
Essonne.....	143
Seine-Saint-Denis	145
Val-de-Marne	148
Val-d'Oise	150

■ Notice de lecture des fiches territoires

Pour chaque territoire concerné par les crédits dédiés à la résorption des campements illicites, grands squats et bidonvilles, une fiche répertorie les actions soutenues et les caractérise autour de plusieurs critères : leur nature, leur temporalité, leur envergure (nombre de personnes et rayonnement territorial), leur modalité de financements ainsi que leur gouvernance (acteurs et partenariats).

En outre, un outil de représentation a été conçu pour caractériser l'action des territoires sur la question des campements et bidonvilles. Cet outil, reprenant la forme d'une étoile, est constitué de 4 axes gradués représentant 4 variables, à savoir :

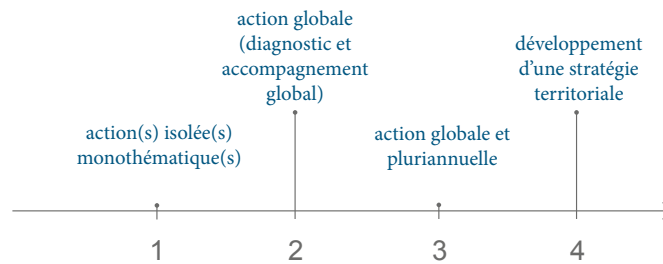
- Le périmètre et la temporalité des actions menées,
- La mobilisation des dispositifs,
- La dynamique territoriale,
- Les ressources mobilisées.



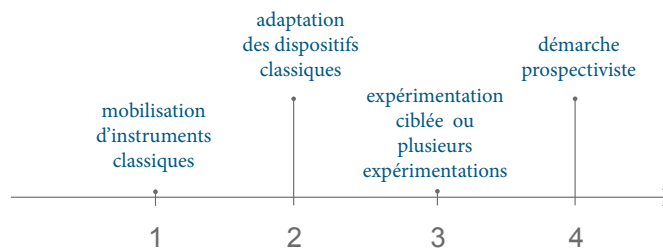


Pour chaque variable, 4 valeurs ont été définies de 1 à 4 sur les axes

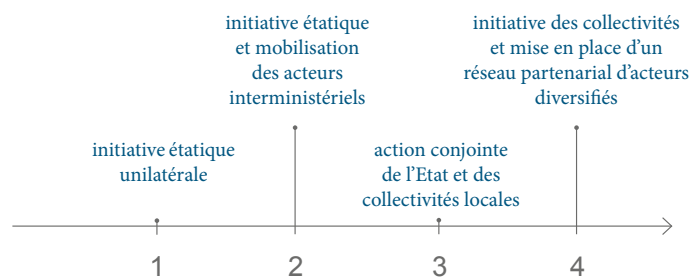
■ Périmètre et temporalité de l'action



■ Mobilisation des dispositifs

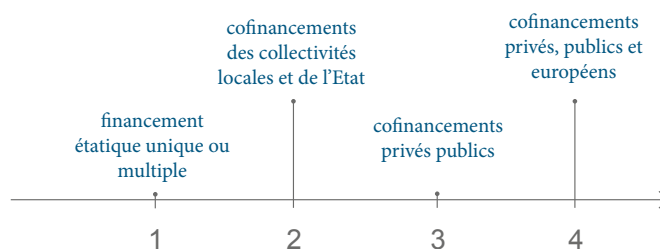


■ Dynamique territoriale



* Agence Régionale de Santé, Education Nationale, Pole Emploi

■ Ressources



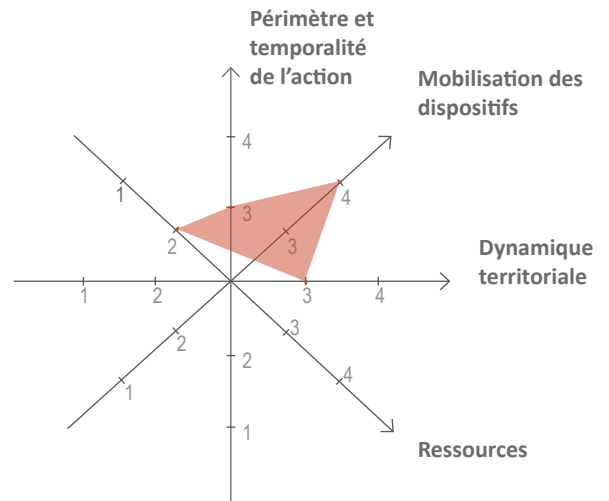
Sur cette étoile à 4 axes, il a été proposé de représenter le territoire par une figure géométrique à 4 côtés. Pour chaque territoire, 4 valeurs ont été attribuées aux 4 variables et correspondent ainsi aux 4 sommets de la figure géométrique.

EXEMPLE

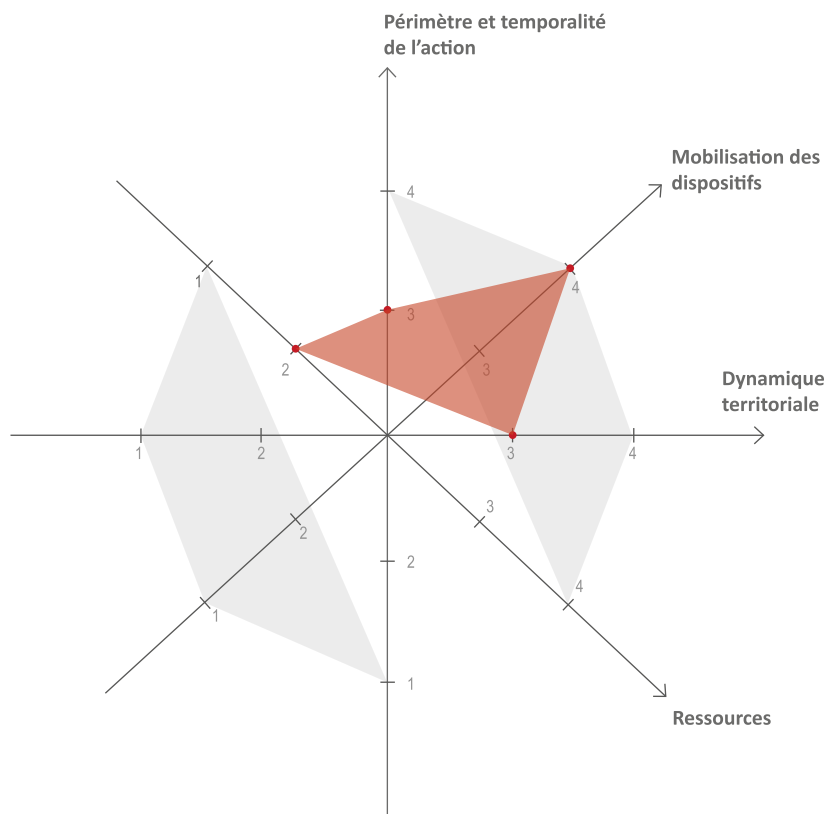
Un territoire qui se définit par les valeurs suivantes :

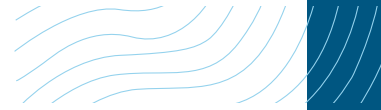
- ressources = 2 ;
- périmètre et temporalité de l'action = 3 ;
- mobilisation des dispositifs= 4 ;
- dynamique territoriale = 3.

sera représenté par la figure ci-contre.



La figure obtenue donne une indication générale sur l'action conduite par le territoire. En ombrage gris, 2 figures de référence présentent respectivement une configuration maximale (périmètre et temporalité de l'action = 4 ; mobilisation des dispositifs = 4 ; dynamique territoriale = 4 ; ressources = 4) et une configuration minimale (périmètre et temporalité de l'action = 1 ; mobilisation des dispositifs = 1 ; dynamique territoriale = 1 ; ressources = 1). Celles-ci permettent de situer le territoire.





06. ALPES-MARITIMES



PORTRAIT DE TERRITOIRE

Plusieurs squats et campements de petite taille, dans des lieux isolés et peu visibles, ont été recensés en mars 2016. Compte tenu des difficultés à mettre en œuvre des actions partenariales, l'option a été prise par les services de l'État de mettre en œuvre un programme spécifique concernant 16 familles (72 personnes).

QUELQUES CHIFFRES

Population : 1 080 771 personnes
(INSEE, RP 2013)

Recensement octobre 2016 : 150 à 200 personnes ont été recensées sur 4 sites identifiés et diagnostiqués (campements et squats) essentiellement sur les grandes communes du littoral.

Projets financés par la DIHAL : 1 projet bénéficiant de crédits DIHAL est actuellement mis en œuvre dans le Département.



LÉGENDE DES PROJETS

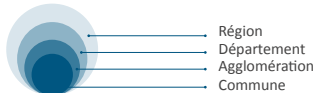
NOMBRE DE PERSONNES



NATURE



ÉCHELLE



LE PROJET

MOUS ET DIAGNOSTIC GLOBAL ET INDIVIDUALISÉ DE MÉNAGES EN CAMPEMENTS À NICE, ANTIBES, CANNES LA BOCCA



Nature du projet : diagnostics globaux et individualisés suivi d'un projet d'insertion par le relogement des familles accompagnées dans le cadre de la MOUS.

Démarrage : 2013

Initiative : DDCCS

Mise en œuvre : association API Provence

Action partenariale



chantiers d'insertion, entreprises d'insertion, AAVA, conseiller ATE, Pôle Emploi, missions locales, établissements scolaires, APL/FSL, centres socaux et associations

Financement

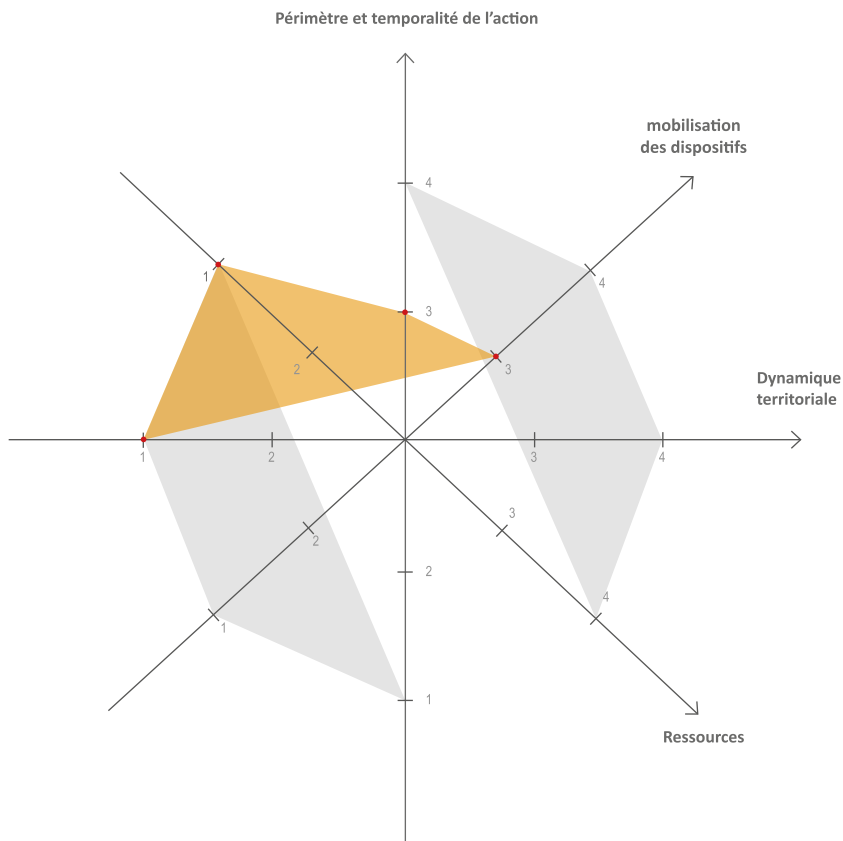
EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)
ASSOCIATIONS

Acteurs engagés

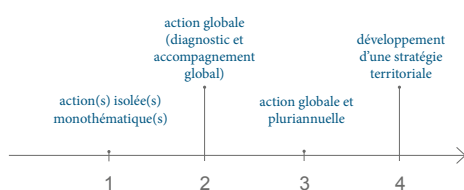
EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)



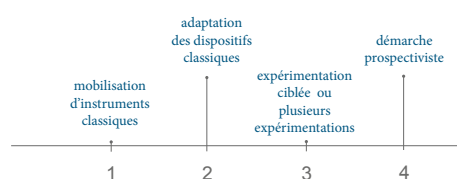
REPRÉSENTATION DU TERRITOIRE EN FONCTION DES QUATRE VARIABLES DE RÉFÉRENCE



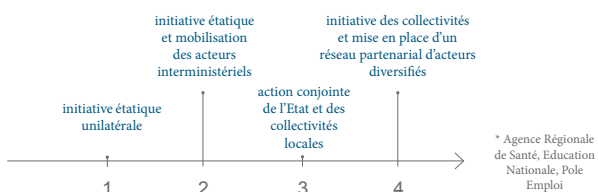
■ Périmètre et temporalité de l'action



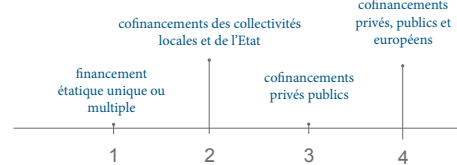
■ Mobilisation des dispositifs



■ Dynamique territoriale



■ Ressources

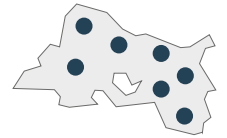


ANNUAIRE DES ACTEURS

Préfecture des Alpes-Maritimes www.alpes-maritimes.gouv.fr
 Direction Départementale de la Cohésion sociale (DDCS)
 des Alpes-Maritimes

Ville de Nice www.nice.fr
 Ville de Cannes www.cannes.fr
 Association API Provence www.apiprovence.org

13. BOUCHES-DU-RHÔNE



PORTRAIT DE TERRITOIRE

Le département des Bouches-du-Rhône est l'un des départements les plus concernés par la présence de campements et squats sur son territoire : en octobre 2016, 1 218 personnes ont été recensées sur 39 campements, la grande majorité d'entre eux étant établie dans l'agglomération marseillaise. Une action orientée vers le relogement et l'accompagnement des personnes concernées par une évacuation a été initiée sous l'égide de la préfecture, qui assure le pilotage et l'orientation des opérateurs mandatés vers les sites à diagnostiquer. La mise en œuvre des projets s'articule avec le SIAO, qui aura vocation à travailler sur l'orientation de toutes les familles repérées dans les bidonvilles.

QUELQUES CHIFFRES

Population : 1 993 177 personnes
(INSEE, RP 2013)

Recensement, octobre 2016 : 1218 personnes ont été recensées sur 36 sites.

Projets financés par la DIHAL : 5 projets bénéficiant de crédits DIHAL sont actuellement mis en œuvre dans le Département.



LÉGENDE DES PROJETS

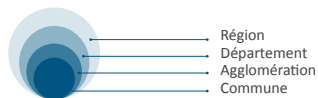
NOMBRE DE PERSONNES



NATURE



ÉCHELLE



LES PROJETS

MISSION ASSOCIATION DES CITÉS DU SECOURS CATHOLIQUE MARSEILLE



Nature du projet : projet d'accompagnement global afin d'assurer la sortie du bidonville des personnes prises en charge et de leur permettre l'accès à un logement autonome.

Démarrage : 2015

Initiative : ACSC

Mise en œuvre : ACSC

Action partenariale



chantiers d'insertion, entreprises d'insertion, AAVA, conseiller ATE, Pôle Emploi, missions locales, établissements scolaires, APL/FSL, centres sociaux et associations

Financement

EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)
ASSOCIATIONS



Acteurs engagés

EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)



Initiatives et outils



Financements: recours aux financements politiques de la ville

2
+ MISSIONS ASSOCIATION DES CITÉS DU SECOURS CATHOLIQUE AIX-EN-PROVENCE, ACSC



Nature du projet : projet d'accompagnement global afin d'assurer la sortie du bidonville et de permettre l'accès à un logement autonome.

Démarrage : 2015

Initiative : ACSC

Mise en œuvre : ACSC

Action partenariale

Financement

- EUROPE
- ÉTAT
- DÉPARTEMENT
- RÉGION (CR ET ARS)
- MÉTROPOLE
- COMMUNE(S)
- ASSOCIATIONS

Acteurs engagés

- EUROPE
- ÉTAT
- DÉPARTEMENT
- RÉGION
- MÉTROPOLE
- COMMUNE(S)

Initiatives et outils

Financements: recours aux financements politique de la ville

3
+ MRB13, ACTIONS DE DIAGNOSTICS GLOBAUX ET INDIVIDUALISÉS ET ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



Nature du projet : projet d'intervention globale d'ingénierie sociale et intervention en tant qu'opérateur de logement très social.

Démarrage : 2015

Initiative : préfecture, via DDCS13

Mise en œuvre : ADOMA

Action partenariale

ASSOCIATIONS

Financement

- EUROPE
- ÉTAT
- DÉPARTEMENT
- RÉGION (CR ET ARS)
- MÉTROPOLE
- COMMUNE(S)
- ASSOCIATIONS

Acteurs engagés

- EUROPE
- ÉTAT
- DÉPARTEMENT
- RÉGION
- MÉTROPOLE
- COMMUNE(S)

4
+ LOGIQUES DE VIE, LOGIQUES DE TERRITOIRES, MARSEILLE



Nature du projet : accompagnement et suivi social

Démarrage : 2015

Initiative : DDCS13

Mise en œuvre : Paroles vives

Action partenariale

Financement

- EUROPE
- ÉTAT
- DÉPARTEMENT
- RÉGION (CR ET ARS)
- MÉTROPOLE
- COMMUNE(S)

Acteurs engagés

- EUROPE
- ÉTAT
- DÉPARTEMENT
- RÉGION
- MÉTROPOLE
- COMMUNE(S)

5
+ DIAGNOSTIC ET UNITÉ MOBILE (AMPIL)



Nature du projet : NC

Démarrage : 2015

Initiative : NC

Mise en œuvre : AMPIL

Action partenariale

Financement

- EUROPE
- ÉTAT
- DÉPARTEMENT
- RÉGION (CR ET ARS)
- MÉTROPOLE
- COMMUNE(S)

Acteurs engagés

- EUROPE
- ÉTAT
- DÉPARTEMENT
- RÉGION
- MÉTROPOLE
- COMMUNE(S)

6
+ INSERTION PAR L'HABITAT (AMPIL) - ACTION MAINTENUE, MAIS NON FINANCÉE PAR LA DIHAL EN 2016

Nature du projet : NC
Démarrage : NC
Initiative : NC
Mise en œuvre : AMPIL

Action partenariale nc

Financement nc

EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION (CR ET ARS)
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)

Acteurs engagés nc

EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)

7
+ ESH, AGGLOMÉRATION MARSEILLAISE - ACTION NON RECONDUITE EN 2016

Nature du projet : NC
Démarrage : 2015
Initiative : NC
Mise en œuvre : AMPIL

Action partenariale nc

Financement nc

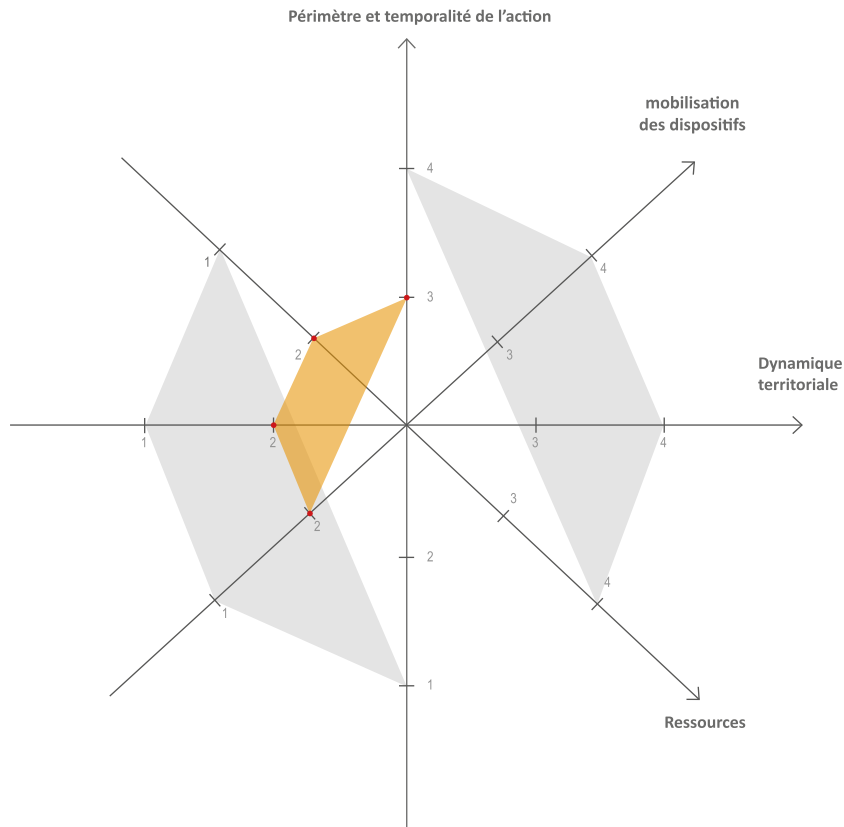
EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION (CR ET ARS)
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)

Acteurs engagés nc

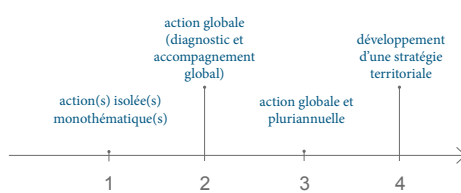
EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)



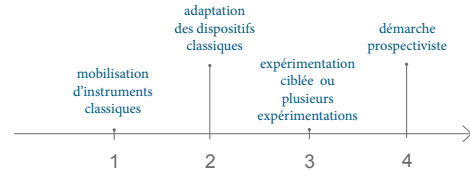
REPRÉSENTATION DU TERRITOIRE EN FONCTION DES QUATRE VARIABLES DE RÉFÉRENCE



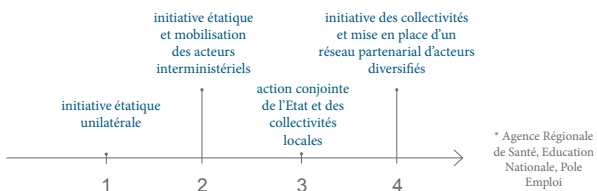
■ Périmètre et temporalité de l'action



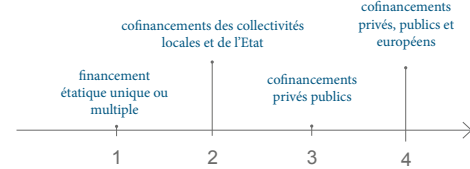
■ Mobilisation des dispositifs



■ Dynamique territoriale



■ Ressources

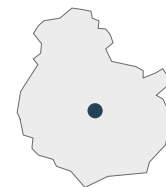


ANNUAIRE DES ACTEURS

Ville de Marseille www.marseille.fr
 Ville d'Aix-en-Provence www.aixenprovence.fr
 Département des Bouches-du-Rhône www.cg13.fr

Région www.regionpaca.fr
 Préfecture des Bouches-du-Rhône www.bouches-du-rhone.gouv.fr
 ACSC www.acsc.asso.fr
 ADOMA www.adoma.fr
 AMPIL

21. CÔTE-D'OR



PORTRAIT DE TERRITOIRE

Depuis plusieurs années, une action complète et structurée existe dans le département. Elle est conduite sous l'égide de la préfecture de la Côte d'Or en partenariat avec la ville de Dijon et les associations locales. Deux opérateurs interviennent pour deux types de publics (les migrants extra-européens et les migrants intra-européens). Dans le premier cas, un diagnostic permet d'identifier les situations administratives et l'orientation des personnes. Dans le second cas, l'opérateur ADEFO propose deux types d'actions : diagnostic et accompagnement social. Une orientation vers le village de stabilisation peut dans certains cas accueillir les personnes issues des campements et squats évacués.

QUELQUES CHIFFRES

Population : 529 761 personnes
(INSEE, RP 2013)

Recensement, octobre 2016 : 127 personnes ont été recensées sur 5 sites (campements et squats) dans l'agglomération dijonnaise exclusivement.

Projets financés par la DIHAL : 1 projet bénéficiant de crédits DIHAL est actuellement mis en œuvre dans le Département.



LÉGENDE DES PROJETS

NOMBRE DE PERSONNES



NATURE



ÉCHELLE



+ ACTION DE DIAGNOSTICS



Nature du projet : évaluation de la situation dans des squats : identification et recensement (visites mensuelle et hebdomadaire).

Démarrage : 2015

Initiative : DDCS

Mise en œuvre : ADEFO et COALLIA

Action partenariale



Financement

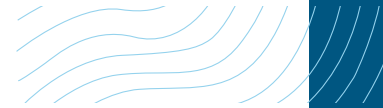
EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)
ASSOCIATIONS



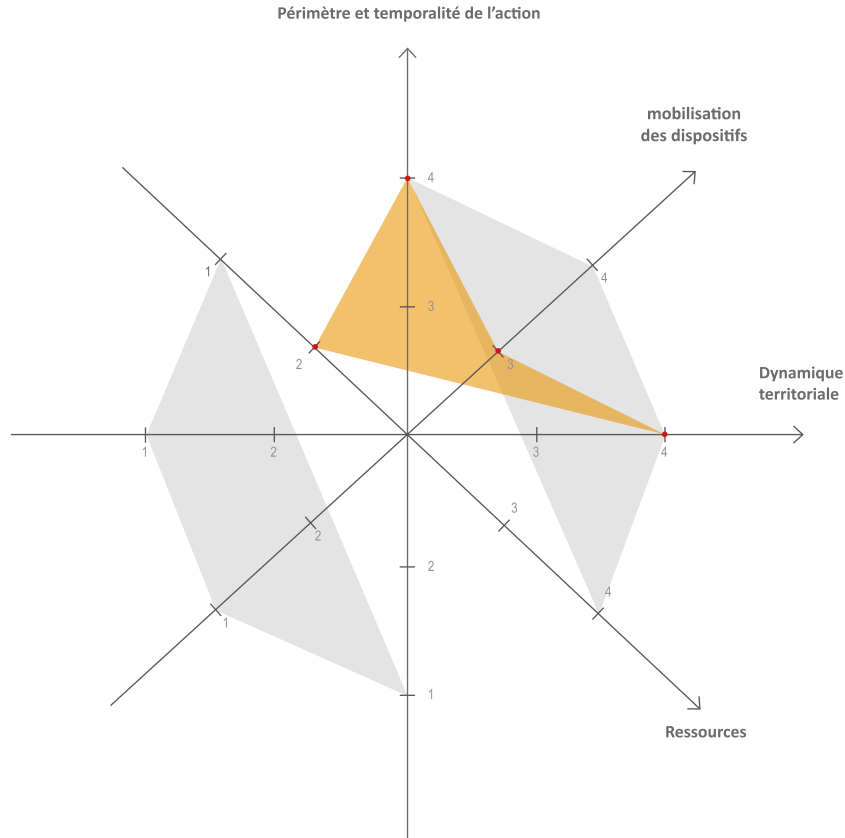
Acteurs engagés

EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)

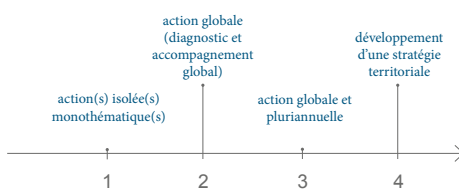




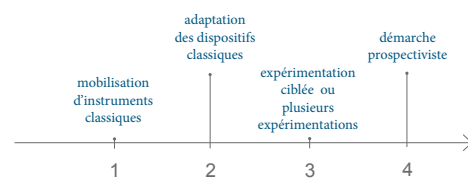
REPRÉSENTATION DU TERRITOIRE EN FONCTION DES QUATRE VARIABLES DE RÉFÉRENCE



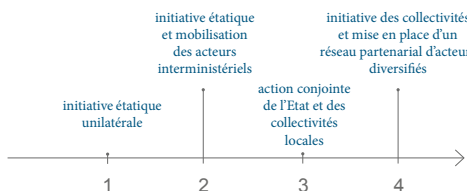
■ Périmètre et temporalité de l'action



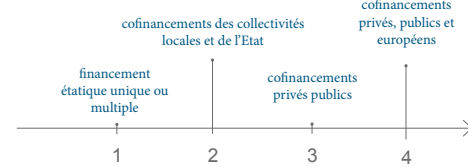
■ Mobilisation des dispositifs



■ Dynamique territoriale



■ Ressources



* Agence Régionale de Santé, Education Nationale, Pole Emploi

ANNUAIRE DES ACTEURS

Conseil Départemental www.cotedor.fr
 Communauté urbaine du Grand Dijon www.grand-dijon.fr
 Ville de Dijon www.dijon.fr

OFII (Offi ce Français de l'Immigration et de l'Intégration) www.ofi.i.fr
 Association ADEFO www.adefo.asso.fr
 Association COALLIA www.coallia.org

30. GARD



PORTRAIT DE TERRITOIRE

En mars 2016, quatre campements regroupant 34 personnes avaient été recensés, tous établis dans la ville de Nîmes. Le pôle social Henry Dunant de la Croix-Rouge Française est porteur d'un projet, le dispositif Europe, en partenariat avec l'accueil de jour du groupe SOS.

QUELQUES CHIFFRES

Population : 733 201 personnes (INSEE, RP 2013)

Recensement, octobre 2016 : 34 personnes ont été recensées sur 4 sites du département (4 terrains), à Nîmes.

Projets financés par la DIHAL : 1 projet bénéficiant de crédits DIHAL est actuellement mis en œuvre dans le Département.



LÉGENDE DES PROJETS

NOMBRE DE PERSONNES



NATURE



ÉCHELLE



LE PROJET

DISPOSITIF EUROPE



Nature du projet : Ce projet permet l'accompagnement social global de familles roumaines dans le cadre du dispositif de mise à l'abri.

Démarrage : 2015

Initiative : Préfecture et DDCCS

Mise en œuvre : pôle social Henry Dunant (Croix Rouge française).

Action partenariale



ASSOCIATIONS

Financement

EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)
ASSOCIATIONS

Acteurs engagés

EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)

Initiatives et outils



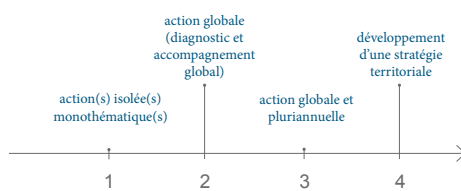
Participation :
Contractualisation de la prise en charge (contrats d'engagement)



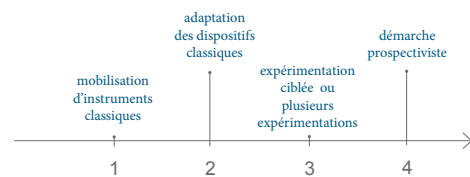
REPRÉSENTATION DU TERRITOIRE EN FONCTION DES QUATRE VARIABLES DE RÉFÉRENCE



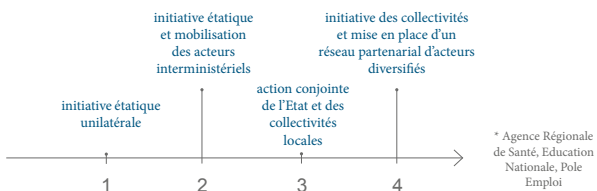
■ Périmètre et temporalité de l'action



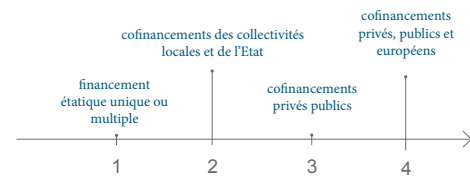
■ Mobilisation des dispositifs



■ Dynamique territoriale



■ Ressources

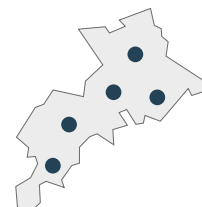


ANNUAIRE DES ACTEURS

Département du Gard www.gard.fr
 DDCS www.ddcs.paris.gouv.fr

Ville de Nîmes www.nimes.fr
 Croix Rouge française www.croix-rouge.fr

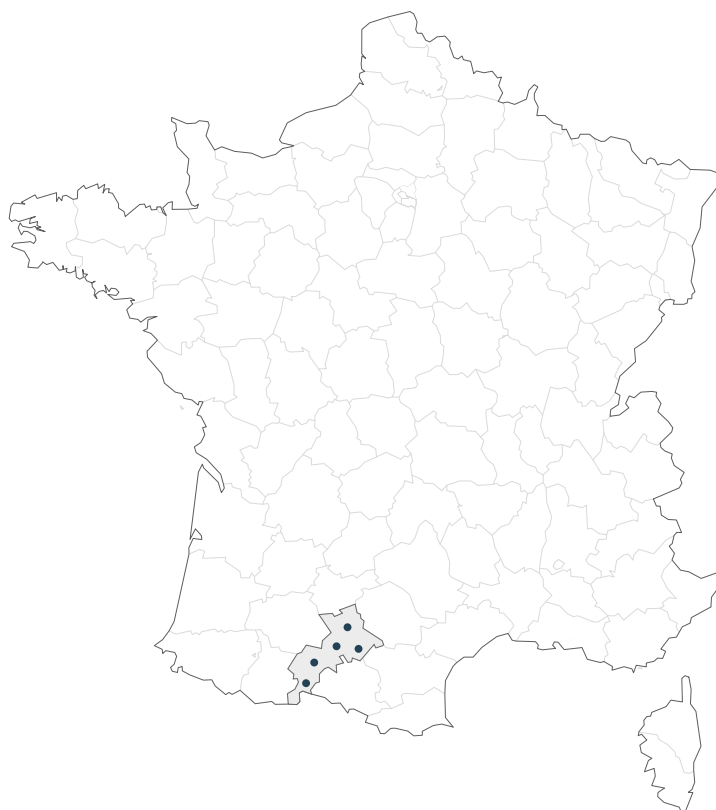
31 . HAUTE-GARONNE



PORTRAIT DE TERRITOIRE

La Haute-Garonne est le cinquième département le plus concerné par les campements et squats, principalement concentrés sur l'agglomération de Toulouse. En mars 2016, 30 campements ont été recensés (plus de 1 260 personnes).

Depuis 2012, une action volontariste a été engagée sous l'impulsion de la ville de Toulouse et de la préfecture de la Haute-Garonne en vue du démantèlement progressif de tous les campements. Elle s'est notamment traduite par des opérations d'envergure (squat des Castalides, campement des berges de la Garonne, campements de l'île du Ramier), dont la dernière, qui concernait les campements de Montaudran, a permis le relogement de plus de 300 personnes. Cette action passe également par un encadrement des terrains existants ou par la mise en place d'actions thématiques comme le relogement dans le diffus, un village d'insertion, et le service civique à destination des jeunes issus de bidonvilles.



QUELQUES CHIFFRES

Population : 1 298 562 personnes (INSEE, RP 2013)
 Recensement, octobre 2016 : 810 personnes ont été recensées sur 10 sites du département.
 Projets financés par la DIHAL : 4 projets bénéficiant de crédits DIHAL sont actuellement mis en œuvre dans le département.

LÉGENDE DES PROJETS

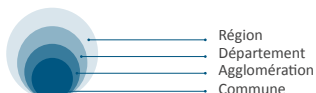
NOMBRE DE PERSONNES



NATURE



ÉCHELLE



1 + LES PROJETS

MOUS RESSORTISSANTS EUROPÉENS, TOULOUSE



Nature du projet : diagnostics et accompagnement social global.

Démarrage : 2012

Initiative : décision conjointe entre le préfet de la Haute-Garonne et le maire de Toulouse.

Mise en œuvre : groupement CATHS, Pact 1, Studio K.

Action partenariale



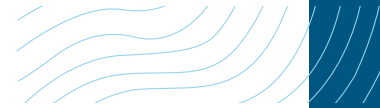
ÉDUCATION NATIONALE, PÔLE EMPLOI, DÉPARTEMENT, CPAM, MISSIONS LOCALES, CAF, PLIE

Financement

EUROPE
 ÉTAT
 DÉPARTEMENT
 RÉGION
 MÉTROPOLE
 COMMUNE(S)
 ASSOCIATIONS

Acteurs engagés

EUROPE
 ÉTAT
 DÉPARTEMENT
 RÉGION
 MÉTROPOLE
 COMMUNE(S)



2 + DISPOSITIF DE RELOGEMENT APRÈS L'ÉVACUATION DES CAMPEMENTS ILLICITES



Nature du projet : suivi et accompagnement des personnes évacuées vers l'emploi et le logement.
Démarrage : 2015
Initiative : décision conjointe entre le préfet de la Haute-Garonne et le maire de Toulouse
Mise en œuvre : SOLIHA et association France Horizon.

Action partenariale

Lien SIAO
 et PDALHPD

Financement

EUROPE
 ÉTAT
 DÉPARTEMENT
 RÉGION
 MÉTROPOLE
 COMMUNE(S)
 ASSOCIATIONS

Acteurs engagés

EUROPE
 ÉTAT
 DÉPARTEMENT
 RÉGION
 MÉTROPOLE
 COMMUNE(S)
 ASSOCIATIONS
 BAILLEURS SOCIAUX

Initiatives et outils

Participation :
 Contrats d'engagement
Hébergement :
 mobilisation de logements
 dans le diffus

3 + VILLAGE D'INSERTION ET D'HÉBERGEMENT, GRYNFOGEL, TOULOUSE



Nature du projet : dispositif d'insertion et d'hébergement
Démarrage : 2013
Initiative : ville de Toulouse et PACT 31 (devenu SO LIHA)
Mise en œuvre : SOLIHA

Action partenariale

Préfecture, SIAO,
 Pôle Emploi et missions
 locales, PLIE, éducation
 nationale, associations

Financement

EUROPE
 ÉTAT
 DÉPARTEMENT
 RÉGION (CR ET ARS)
 MÉTROPOLE
 COMMUNE(S)
 ASSOCIATIONS

Acteurs engagés

EUROPE
 ÉTAT
 DÉPARTEMENT
 RÉGION
 MÉTROPOLE
 COMMUNE(S)

Initiatives et outils

Participation :
 Contrats d'engagement

4 + MELTING POTES, TOULOUSE



Nature du projet : faciliter l'intégration des roms et casser les préjugés à leur rencontre
Démarrage : 2015
Initiative : État - service civique
Mise en œuvre : Unis-Cités

Action partenariale

Préfecture, SIAO, Pôle
 Emploi et missions
 locales, PLIE, éducation
 nationale, associations

Financement

EUROPE
 ÉTAT
 DÉPARTEMENT
 RÉGION
 MÉTROPOLE
 COMMUNE(S)
 ASSOCIATIONS

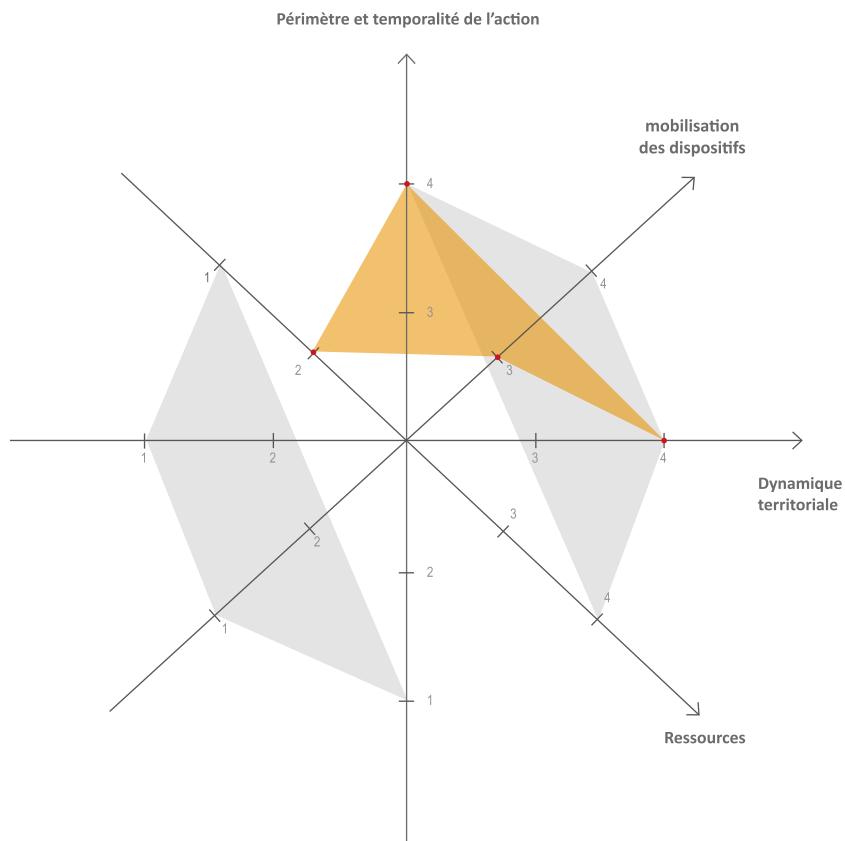
Acteurs engagés

EUROPE
 ÉTAT
 DÉPARTEMENT
 RÉGION
 MÉTROPOLE
 COMMUNE(S)

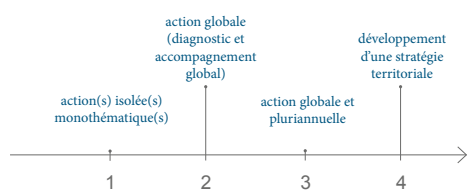
Initiatives et outils

Formation :
 Mobilisation de 20
 volontaires en service
 civique (10 roms, 10
 français).
 Module de formation ren-
 forcé en Français Langue
 d'Intégration
 et accompagnement au
 projet d'avenir

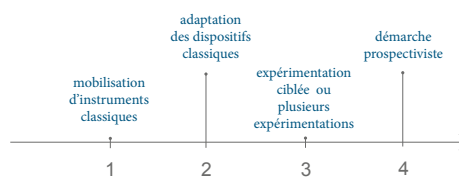
REPRÉSENTATION DU TERRITOIRE EN FONCTION DES QUATRE VARIABLES DE RÉFÉRENCE



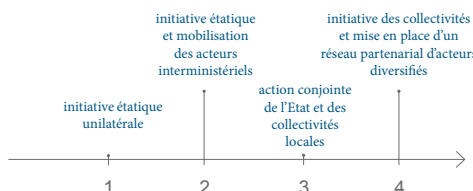
■ Périmètre et temporalité de l'action



■ Mobilisation des dispositifs

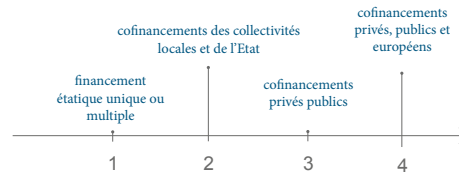


■ Dynamique territoriale



* Agence Régionale de Santé, Education Nationale, Pole Emploi

■ Ressources

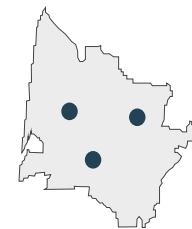


ANNUAIRE DES ACTEURS

Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)
www.haute-garonne.gouv.fr
 Ville de Toulouse www.toulouse.fr

Groupement CATHS www.caths-fr.com
 Association Unis-Cités www.uniscite.fr
 SOLIHA 31 www.soliha31.fr

33. GIRONDE



PORTRAIT DE TERRITOIRE

En octobre 2016, l'agglomération bordelaise comptait 870 personnes, réparties sur 82 différents lieux de squat. Depuis 2009, une Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) portée par l'opérateur COS a été mise en œuvre, visant à un accompagnement global dans le logement d'une partie des personnes diagnostiquées dans les squats et campements illicites. 85 familles (71% des personnes prises en charge) sont sorties de la MOUS positivement (emploi stabilisé et logement autonome dans le parc social).

Aujourd'hui, compte tenu de l'évolution du public, les services de l'État relancent l'action avec la création d'une plateforme d'insertion sociale et professionnelle pour tous les publics vivant dans les campements illicites.

QUELQUES CHIFFRES

Population : 1 505 517 personnes (INSEE, RP 2013)

Recensement, octobre 2016 : 870 personnes ont été recensées sur 82 sites du département.

Projets financés par la DIHAL : 3 projets bénéficiant de crédits DIHAL sont actuellement mis en œuvre dans le département.



LÉGENDE DES PROJETS

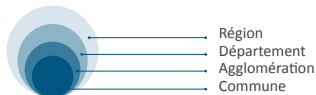
NOMBRE DE PERSONNES



NATURE



ÉCHELLE



LES PROJETS

MOUS (COS GIRONDE)



Nature du projet : accompagnement individuel de chaque ménage avec trois actions spécifiques : l'insertion par l'emploi (120 adultes), l'accès au logement autonome (287 personnes), et l'accès aux droits (287 personnes).

Démarrage : 2009

Initiative : État

Mise en œuvre : association COS - Quancard

Action partenariale



PDALHPD

Financement

EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)
ASSOCIATIONS



Acteurs engagés

EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)
ASSOCIATIONS
BAILLEURS SOCIAUX



2 + DIAGNOSTIC GLOBAL ET INDIVIDUALISÉ (COS GIRONDE)



Nature du projet : diagnostics sur l'ensemble des 51 campements identifiés dans le département. Ce diagnostic comprend deux phases d'intervention : le recensement des ménages et l'examen des besoins ainsi que des capacités d'insertion professionnelle.

Démarrage : NC

Initiative : État

Mise en œuvre : Association COS - Quancard

Action partenariale

ARS, MDM

Financement nc

EUROPE
 ÉTAT
 DÉPARTEMENT
 RÉGION (CR ET ARS)
 MÉTROPOLE
 COMMUNE(S)
 ASSOCIATIONS

Acteurs engagés

EUROPE
 ÉTAT
 DÉPARTEMENT
 RÉGION
 MÉTROPOLE
 COMMUNE(S)

3 + PLATEFORME D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PERSONNES VIVANT DANS DES CAMPEMENTS ILLICITES



Nature du projet : le projet s'inscrit dans la continuité de la Mous. Il élargit la Mous aux ménages vivant dans des squats sans perspective d'évacuation, mais ne propose qu'un accompagnement, sans hébergement, sauf mise à disposition d'un logement par la commune, ou en cas de situation sociale / sanitaire urgente. Il vise aussi à réaliser une évaluation a posteriori de la MOUS.

Démarrage : DDCCS

Initiative : NC

Mise en œuvre : COS Gironde

Action partenariale

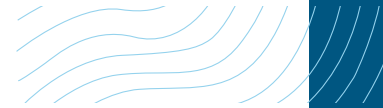
ARS, MDM

Financement nc

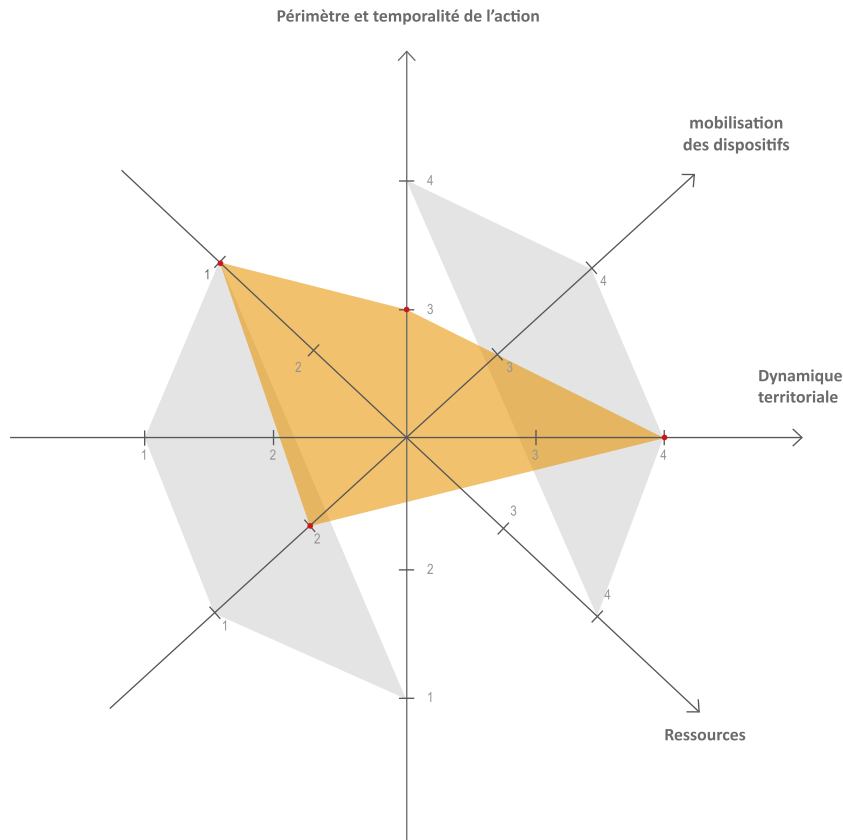
EUROPE
 ÉTAT
 DÉPARTEMENT
 RÉGION (CR ET ARS)
 MÉTROPOLE
 COMMUNE(S)
 ASSOCIATIONS

Acteurs engagés

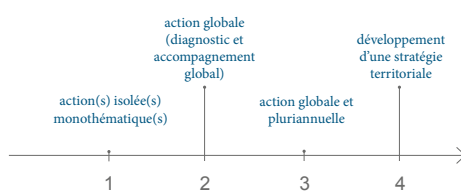
EUROPE
 ÉTAT
 DÉPARTEMENT
 RÉGION
 MÉTROPOLE
 COMMUNE(S)



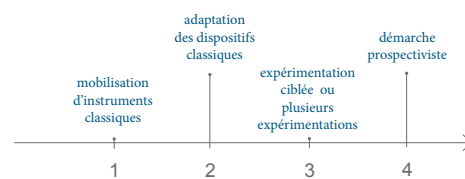
REPRÉSENTATION DU TERRITOIRE EN FONCTION DES QUATRE VARIABLES DE RÉFÉRENCE



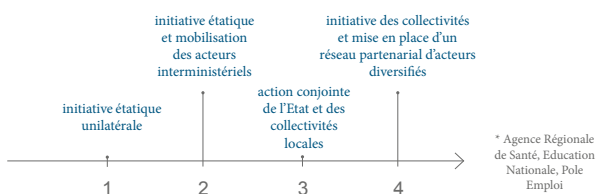
■ Périmètre et temporalité de l'action



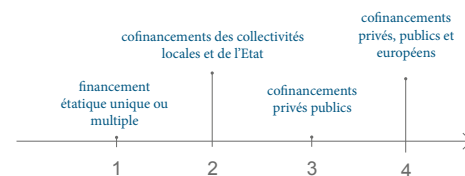
■ Mobilisation des dispositifs



■ Dynamique territoriale



■ Ressources

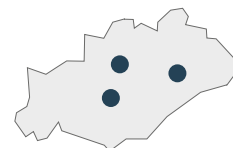


ANNUAIRE DES ACTEURS

Direction départementale de la cohésion sociale
www.gironde.gouv.fr
 Métropole www.bordeaux-metropole.fr

Ville de Bordeaux www.bordeaux.fr
 COS Gironde www.cos-asso.org
 ADOMA www.adoma.fr

34. HERAULT



PORTRAIT DE TERRITOIRE

Les campements sont situés à Montpellier, Sète et dans l'agglomération de Béziers. Dans ces territoires, des actions ciblées ont été engagées. Parallèlement au soutien de ces actions d'accompagnement ciblées, l'État a élaboré une doctrine départementale visant à la résorption de ces campements et s'est engagé dans une recherche de partenariats.

QUELQUES CHIFFRES

Population : 1 092 331 personnes (INSEE, RP 2013)
Recensement, octobre 2016 : 713 personnes ont été recensées sur 14 sites dans le département.
Projets financés par la DIHAL : 3 projets sont actuellement mis en œuvre dans le département. 1 nouveau projet est crédité en 2016.



LÉGENDE DES PROJETS

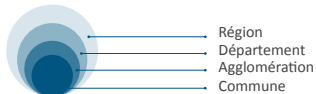
NOMBRE DE PERSONNES



NATURE



ÉCHELLE



LES PROJETS

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL GLOBAL À MONTPELLIER (AREA)



Nature du projet : diagnostics et accompagnement social global.

Démarrage : 2015

Initiative : État

Mise en œuvre :

- AREA (coordination et accompagnement sur 3 sites)
- La Cimade (accompagnement sur 3 sites)
- 2 Choses Lune (intervention sur deux sites).

Action partenariale



Financement

EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)
ASSOCIATION

Acteurs engagés

EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)



2 ACCOMPAGNEMENT À L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE DANS LE BITTEROIS



Nature du projet : accompagnement socio-professionnel

Démarrage : 2015

Initiative : État

Mise en œuvre : 2 Choses lune (coordination et accompagnement sur plusieurs site et auprès des ménages en hôtel), la CIMADE (accompagnements sur un site)

Action partenariale

Financement

- EUROPE
- ÉTAT
- DÉPARTEMENT
- RÉGION
- MÉTROPOLE
- COMMUNE(S)
- ASSOCIATIONS

Acteurs engagés

- EUROPE
- ÉTAT
- DÉPARTEMENT
- RÉGION
- MÉTROPOLE
- COMMUNE(S)

3 ACCOMPAGNEMENT SOCIAL GLOBAL À SÈTE (MAS COULET)



Nature du projet : diagnostic et accompagnement social global

Démarrage : 2015

Initiative : État

Mise en œuvre : 2 Choses Lune (coordination et accompagnement des ménages en campements), La Cimade (accompagnement bénévole)

Action partenariale

Financement

- EUROPE
- ÉTAT
- DÉPARTEMENT
- RÉGION (CR ET ARS)
- MÉTROPOLE
- COMMUNE(S)
- ASSOCIATIONS

Acteurs engagés

- EUROPE
- ÉTAT
- DÉPARTEMENT
- RÉGION
- MÉTROPOLE
- COMMUNE(S)

4 OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL (AREA)



Nature du projet : création d'un observatoire départemental des bidonvilles

Démarrage : 2016

Initiative : État

Mise en œuvre : AREA

Action partenariale

Préfecture, SIAO, Pôle
 Emploi et missions
 locales, PLIE, éducation
 nationale, associations

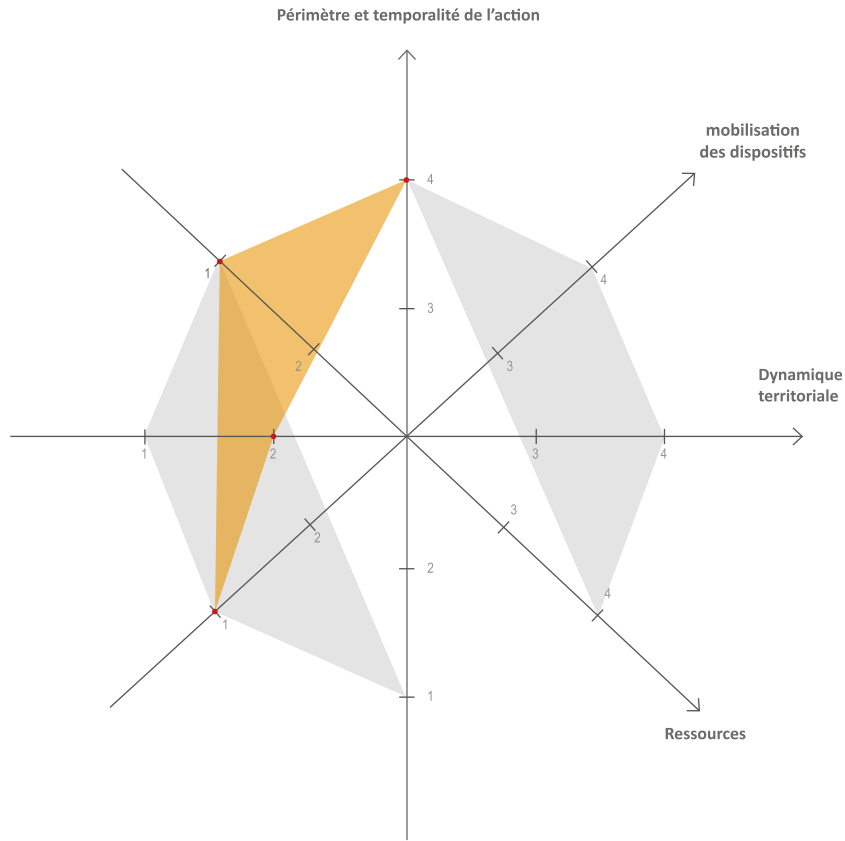
Financement

- EUROPE
- ÉTAT
- DÉPARTEMENT
- RÉGION
- MÉTROPOLE
- COMMUNE(S)
- ASSOCIATIONS

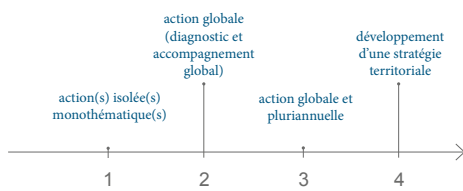
Acteurs engagés

- EUROPE
- ÉTAT
- DÉPARTEMENT
- RÉGION
- MÉTROPOLE
- COMMUNE(S)

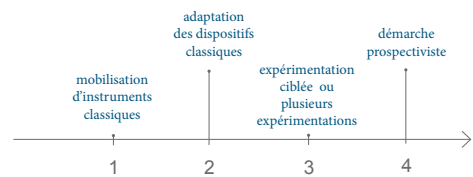
REPRÉSENTATION DU TERRITOIRE EN FONCTION DES QUATRE VARIABLES DE RÉFÉRENCE



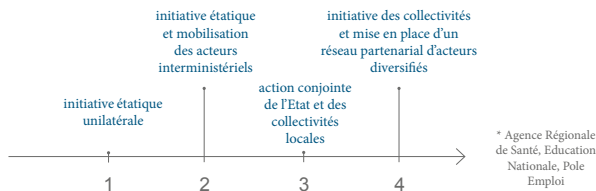
■ Périmètre et temporalité de l'action



■ Mobilisation des dispositifs

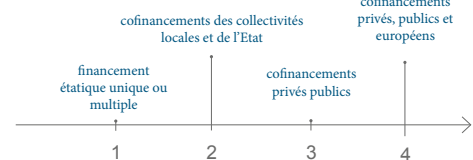


■ Dynamique territoriale



* Agence Régionale de Santé, Education Nationale, Pole Emploi

■ Ressources

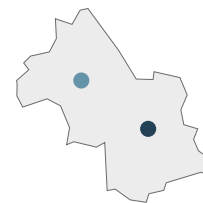


ANNUAIRE DES ACTEURS

Association AREA www.area-asso.org
 Association la CIMADE www.lacimade.org

Association 2 Choses lune www.asso-2choseslune.org
 Fondation Abbé Pierre www.fondation-abbe-pierre.fr

38. ISERE



PORTRAIT DE TERRITOIRE

Dans le département de l'Isère, des actions concertées et partenariales notamment à l'initiative de Grenoble Alpes Métropole, sont mises en œuvre, visant à la résorption des campements et bidonvilles établis dans l'agglomération grenobloise. Un projet de Mous, dont la gestion a été confiée au CCAS de la ville de Grenoble, a été créé en 2013.

Dans la continuité de cette dynamique, un second projet d'accompagnement social global innovant (projet Rising) verra le jour en 2017.



QUELQUES CHIFFRES

Recensement, octobre 2016 : le chiffre a minima de 18 campements et squats a été avancé. Le nombre de personnes en squats et campements est estimé à 425 dans l'Isère.

Projets financés par la DIHAL : 1 projet bénéficiant de crédits DIHAL est actuellement mis en œuvre dans le Département. Un second projet a été financé en 2016 mais ne sera mis en œuvre qu'à partir de 2017.

LÉGENDE DES PROJETS

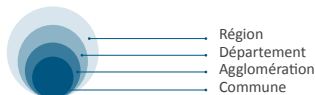
NOMBRE DE PERSONNES



NATURE



ÉCHELLE



LES PROJETS

MOUS ET DISPOSITIF D'INSERTION PROFESSIONNELLE



Nature du projet : diagnostic et accompagnement social global (hébergement, insertion sociale, emploi et scolarisation)

Démarrage : 2013

Initiative : Grenoble Alpes Métropole

Mise en œuvre : CCAS

Action partenariale



Financement

EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)
ASSOCIATIONS



Acteurs engagés

EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)
ASSOCIATIONS
EPF (MOBILISATION DU FONCIER)



2 PROJETS RISING



Nature du projet : il s'agit d'un projet d'accompagnement des personnes vivant dans des campements ou squats, à travers deux leviers d'action: le housing first (logement comme préalable à l'insertion) et working first (solution rapides vers l'emploi).

Démarrage : 2017

Initiative : Grenoble Alpes Métropole et CCAS

Mise en œuvre : CCAS

Action partenariale

MÉTROPOLE ET VILLE

Financement

EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)
ASSOCIATIONS



Acteurs engagés

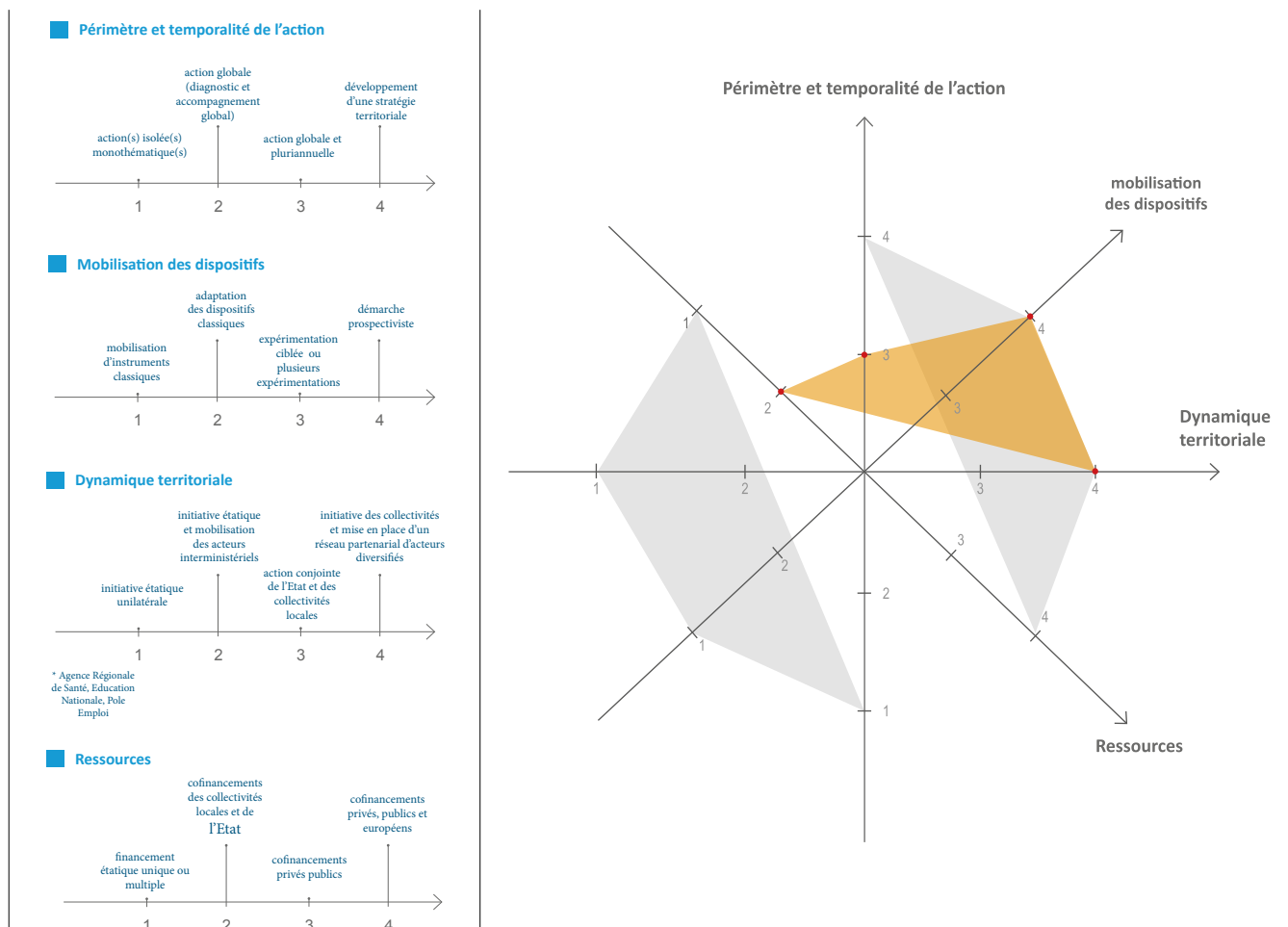
EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)
EPF (MOBILISATION DU FONCIER)



Initiatives et outils

emploi : working first
logement : housing first
participation : mise en place d'un conseil de vie social

REPRÉSENTATION DU TERRITOIRE EN FONCTION DES QUATRE VARIABLES DE RÉFÉRENCE

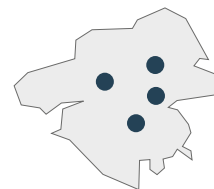


ANNUAIRE DES ACTEURS

Conseil Départemental www.isere.fr
Ville de Grenoble www.grenoble.fr

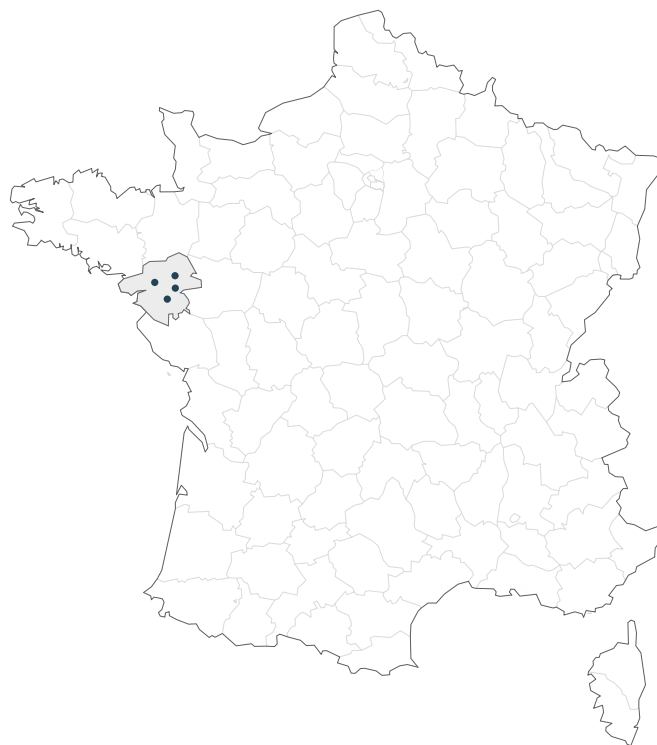
Grenoble Alpes Métropole www.lametro.fr

44. LOIRE-ATLANTIQUE



PORTRAIT DE TERRITOIRE

En mars 2016, la Loire-Atlantique était le deuxième département le plus concerné par la problématique des campements illégitimes, avec un nombre de personnes recensées relativement stable depuis 2012 (environ 1 500 personnes). Plusieurs actions ont été mises en place dès 2013, notamment une plateforme de soutien des occupants de campements illégitimes (SIOCI) et des actions à petite échelle visant l'accès des personnes au droit commun. Une réflexion est engagée par la préfecture, avec les collectivités de l'agglomération nantaise, pour établir une stratégie territoriale commune. Une conférence citoyenne a été organisée à Rezé, conduisant à l'adoption de propositions par les citoyens, suivies par le Conseil municipal, afin notamment de mettre en place 5 à 6 terrains d'accueil pour accueillir 60 familles en bidonville.



QUELQUES CHIFFRES

Population : 1 328 620 personnes (INSEE, RP 2013)
Recensement, octobre 2016 : 1753 personnes ont été recensées sur 46 sites du département.
Projets financés par la DIHAL : 4 projets bénéficiant de crédits DIHAL sont actuellement mis en œuvre dans le département.

LÉGENDE DES PROJETS

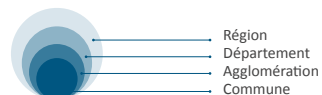
NOMBRE DE PERSONNES



NATURE



ÉCHELLE



1 LES PROJETS

1 + LES PROJETS

1 + **PLATEFORME SIOCI : SOUTIEN À L'INSERTION DES OCCUPANTS DE CAMPEMENTS ILLICITES**



Nature du projet : diagnostics globaux et individualisés afin d'accompagner les personnes vers le droit commun, sur trois volets principaux : le diagnostic, l'accompagnement vers l'emploi, l'hébergement.

Démarrage : 2013

Initiative : État/DDCS

Mise en œuvre : Association Saint-Benoit Labre (volet 1) et UFUT (volets 2 et 3).

Action partenariale

Financement

EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)
ASSOCIATIONS

Acteurs engagés

EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)

2 PROJETS ROMSI : RENCONTRE OUVERTURE MÉTISSAGE SOLIDARITÉ À INDRE



Nature du projet : accès et maintien dans le logement des personnes vivant en bidonville, poursuite de l'accompagnement social et professionnel et de l'accompagnement visant à développer, selon le potentiel et la motivation de chacun, l'autonomie vers l'insertion.

Démarrage : 2014

Initiative : association Roms (Rencontre Ouverture Métissage Solidarité à Indre) et commune d'Indre

Mise en œuvre : association Roms

Action partenariale

ARS, MDM

Financement

EUROPE
 ÉTAT
 DÉPARTEMENT
 RÉGION (CR ET ARS)
 MÉTROPOLE
 COMMUNE(S)
 ASSOCIATIONS

Acteurs engagés

EUROPE
 ÉTAT
 DÉPARTEMENT
 RÉGION
 MÉTROPOLE
 COMMUNE(S)

Initiatives et outils

Participation : Ateliers de cuisine en partenariat avec des professionnels
 Logement : Contrat d'accompagnement

3 PROJETS TREILLIÈRES SOLIDAIRE



Nature du projet : réalisation de diagnostics globaux et individualisés afin d'accompagner les personnes vers le droit commun, à travers 3 volets : un diagnostic, un accompagnement vers l'emploi et l'accès au droit et un accompagnement vers l'hébergement et le logement.

Démarrage : 2015

Initiative : association Treillières Solidaire

Mise en œuvre : Treillières solidaire

Action partenariale

LIEN AVEC LE PDALPD

Financement

EUROPE
 ÉTAT
 DÉPARTEMENT
 RÉGION (CR ET ARS)
 MÉTROPOLE
 COMMUNE(S)
 ASSOCIATIONS

Acteurs engagés

EUROPE
 ÉTAT
 DÉPARTEMENT
 RÉGION
 MÉTROPOLE
 COMMUNE(S)

4 PROJETS UFUT, LE CELLIER



Nature du projet : accompagnement social global pour l'insertion et le relogement et prise en charge après diagnostics.

Démarrage : 2015

Initiative : (CCAS du Cellier)

Mise en œuvre : UFUT

Action partenariale

Financement

EUROPE
 ÉTAT
 DÉPARTEMENT
 RÉGION (CR ET ARS)
 MÉTROPOLE

Acteurs engagés

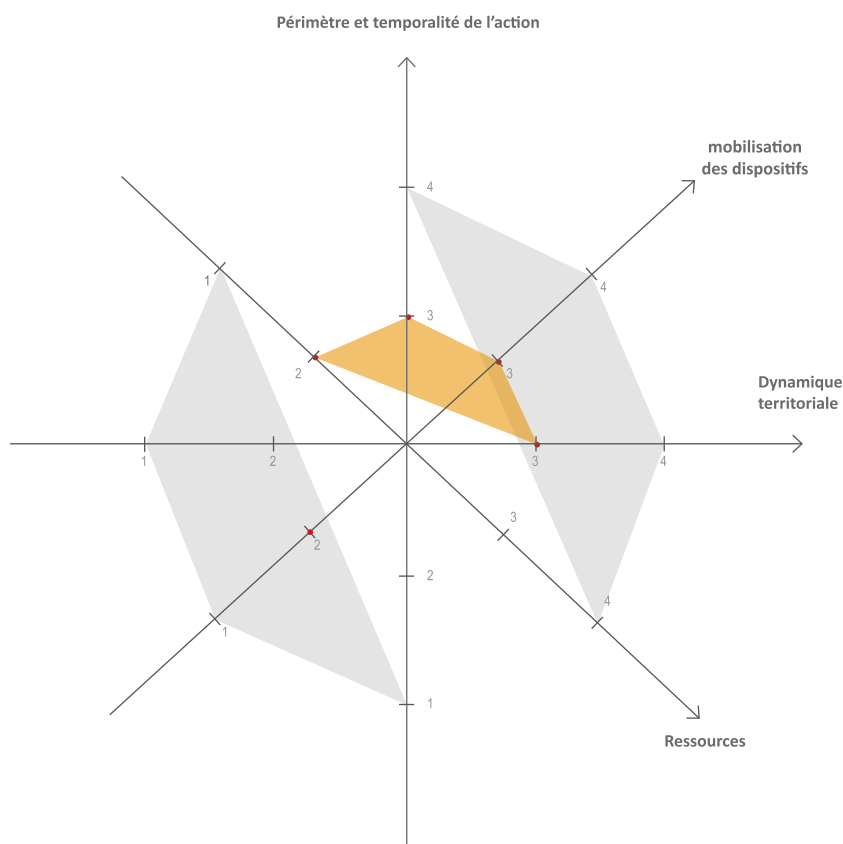
EUROPE
 ÉTAT
 DÉPARTEMENT
 RÉGION
 MÉTROPOLE
 COMMUNE(S)

Initiatives et outils

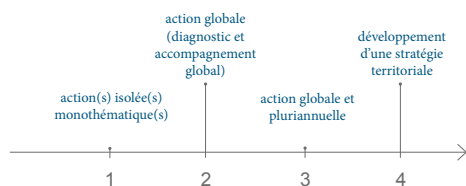
Éducation : Groupe de travail pour élaborer un projet collectif autour de la scolarité et la parentalité



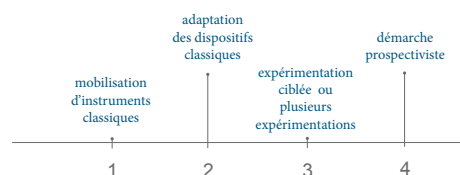
REPRÉSENTATION DU TERRITOIRE EN FONCTION DES QUATRE VARIABLES DE RÉFÉRENCE



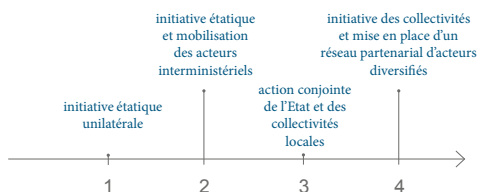
■ Périmètre et temporalité de l'action



■ Mobilisation des dispositifs

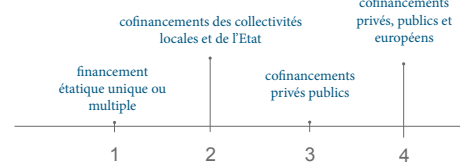


■ Dynamique territoriale



* Agence Régionale de Santé, Education Nationale, Pôle Emploi

■ Ressources

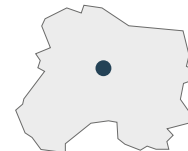


ANNUAIRE DES ACTEURS

Direction Régionale Déléguée à la Jeunesse et aux Sports et Cohésion Sociale www.pays-de-la-loire.drdjcs.gouv.fr
 Conseil Départemental www.loire-atlantique.fr
 Nantes Métropole www.nantesmetropole.fr
 Ville de Nantes www.nantes.fr
 Ville de Treillières www.treillieres.fr
 Ville de la Chapelle-sur-Erdre www.lachapellesurerdre.fr

Ville de Vigneux-de-Bretagne www.vigneuxdebretagne.fr
 Ville du Cellier www.lecellier.fr
 Ville d'Indre www.indre44.fr
 Association Une famille Un Toit 44 www.unefamilleuntoit44.org.fr
 Association Saint Benoit-Labre www.asbl44.com
 Association ROMSI www.indre44.fr/fr/association/1/25218/romsi

51. MARNE



PORTRAIT DE TERRITOIRE

Les deux campements qui existaient sur la commune de Reims et sur lesquels vivaient 65 personnes ont aujourd'hui été résorbés. Cette situation résulte d'un partenariat efficace entre l'État, les collectivités et les opérateurs engagés sur le territoire. L'accompagnement des familles se poursuit dans le cadre d'un accompagnement de droit commun.

QUELQUES CHIFFRES

Population : 569 999 personnes (INSEE, RP 2013)
Recensement, octobre 2016 : aucun occupant de campements illicites, bidonvilles, ou squats n'a été recensé.

Projets financés par la DIHAL : Aucun projet bénéficiant de crédits DIHAL n'est actuellement mis en œuvre dans le département.



LÉGENDE DES PROJETS

NOMBRE DE PERSONNES



0 à 50



50 à 100



>100

NATURE



Logement



Santé



Emploi



Éducation

ÉCHELLE



Région
Département
Agglomération
Commune

LE PROJET

ASSOR - ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



Nature du projet : Un accompagnement social global portant sur différents volets.

Démarrage : 2015 (achevé en 2016)

Initiative : Préfecture de la Marne (DDCSPP)

Mise en œuvre : ASSOR

Action partenariale



CAF, CPAM,
CONSEIL GÉNÉRAL,
PÔLE EMPLOI,
BAILLEURS SOCIAUX

Financement

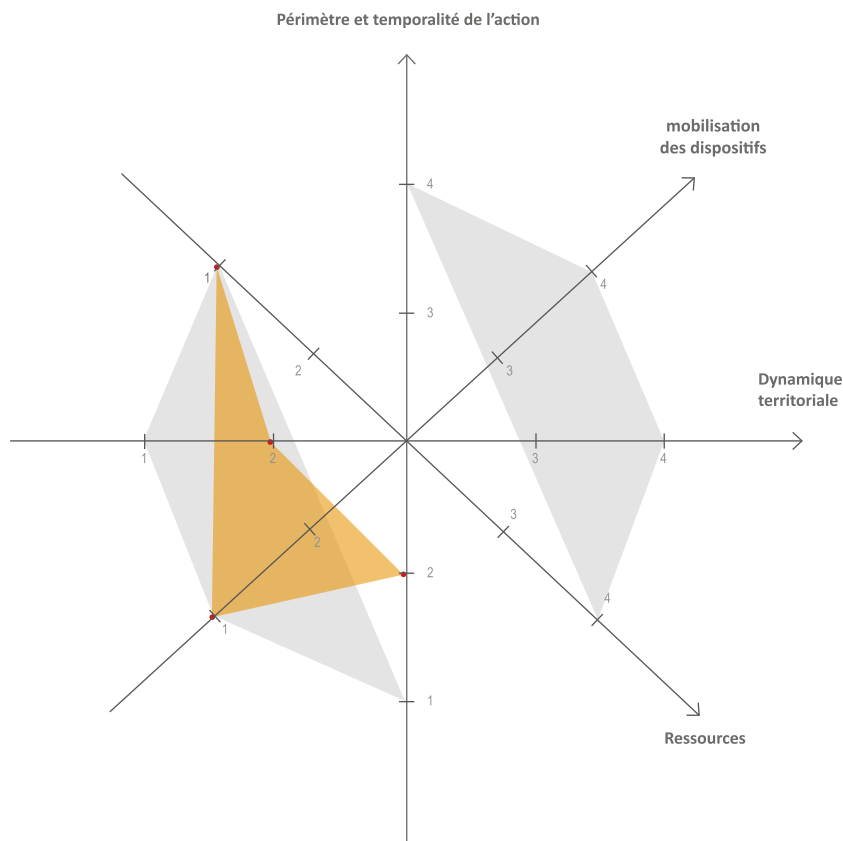
EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)
ASSOCIATIONS

Acteurs engagés

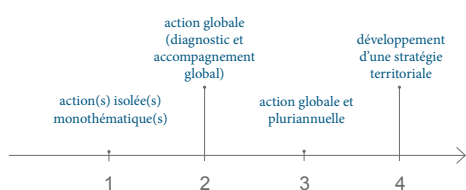
EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)



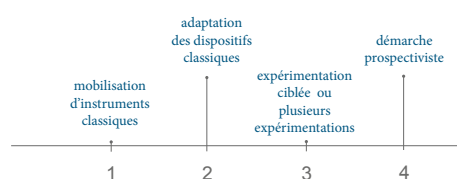
REPRÉSENTATION DU TERRITOIRE EN FONCTION DES QUATRE VARIABLES DE RÉFÉRENCE



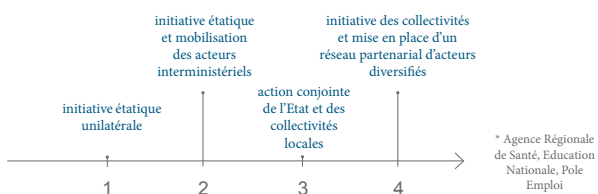
■ Périmètre et temporalité de l'action



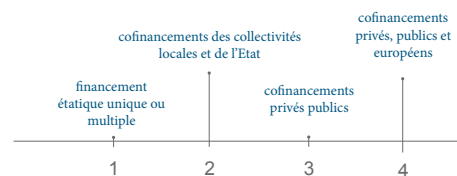
■ Mobilisation des dispositifs



■ Dynamique territoriale



■ Ressources



ANNUAIRE DES ACTEURS

Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Marne www.marne.gouv.fr

Ville de Reims www.reims.fr

ASSOR (Accueil Solidaire et Social Ozanam de Reims)

54. MEURTHE-ET-MOSELLE



PORTRAIT DE TERRITOIRE

Depuis plusieurs années, la commune de Maxéville (9700 habitants), située dans la banlieue de Nancy, présentait un campement ayant atteint jusqu'à 90 personnes. Une première tentative de stabilisation sur le site ainsi qu'un premier travail social avaient été engagés avec les familles. En 2015, la municipalité a décidé de résorber le bidonville en proposant des solutions d'hébergement aux personnes. Aujourd'hui, le campement a été résorbé et l'ensemble des familles est suivies dans le cadre d'un accompagnement global. Suite à cette évacuation, il n'existe plus de campements illicites sur le territoire du département.

QUELQUES CHIFFRES

Population : 731 004 personnes (INSEE, RP 2013)

Recensement, octobre 2016 : plus aucun campement n'existe dans le département.

Projets financés par la DIHAL : 1 projet bénéficiant de crédits DIHAL est actuellement mis en œuvre dans le département.



LÉGENDE DES PROJETS

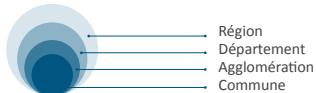
NOMBRE DE PERSONNES



NATURE



ÉCHELLE



LE PROJET

ACCOMPAGNEMENT INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE ET ACCOMPAGNEMENT VERS LE LOGEMENT



Nature du projet : actions d'accompagnement vers l'emploi et le logement suite à la résorption du campement de Maxéville. L'accompagnement porte sur l'accès à l'activité économique, l'apprentissage de la langue, ainsi que l'accès et le maintien dans le logement.

Démarrage : mars 2015

Initiative : commune de Maxéville

Mise en œuvre : Association Le Grand Sauvoy

Action partenariale



BAILLEURS SOCIAUX
CAF
PÔLE EMPLOI
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Financement

EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)
ASSOCIATIONS

Acteurs engagés

EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)
ASSOCIATIONS

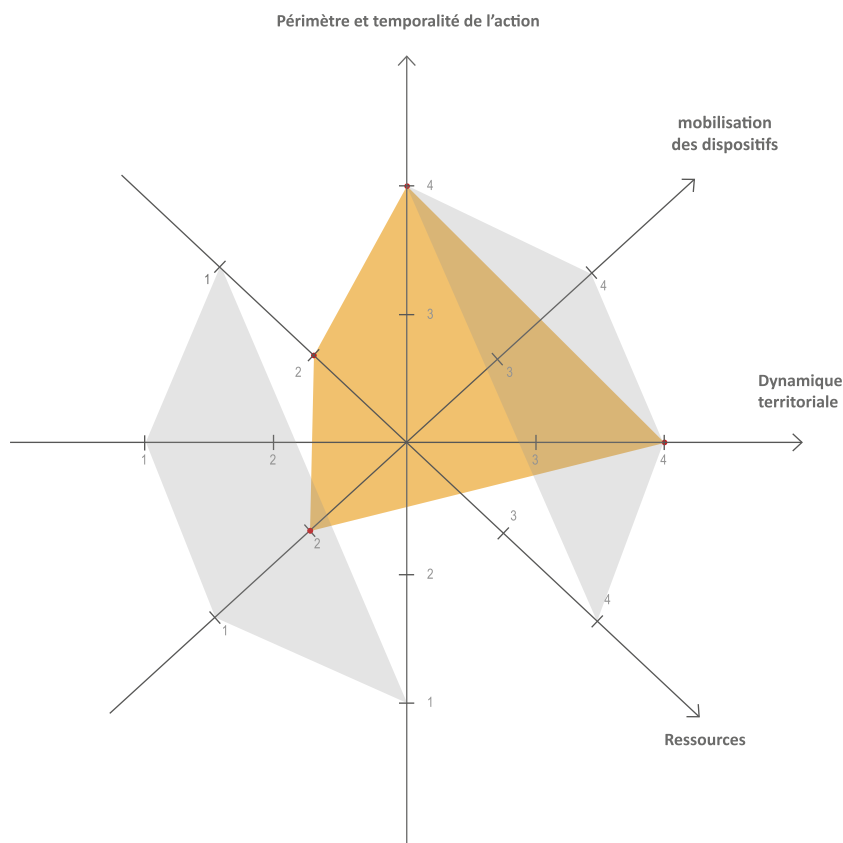
Initiatives et outils



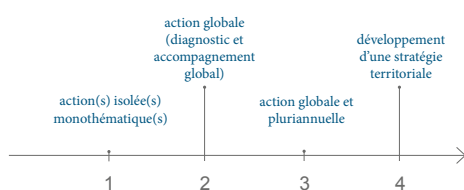
Logement : dispositif de bail glissant mobilisation de logements dans le diffus



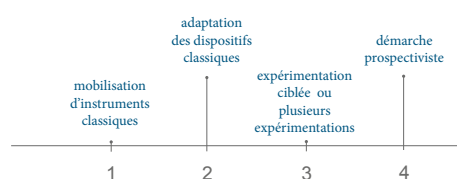
REPRÉSENTATION DU TERRITOIRE EN FONCTION DES QUATRE VARIABLES DE RÉFÉRENCE



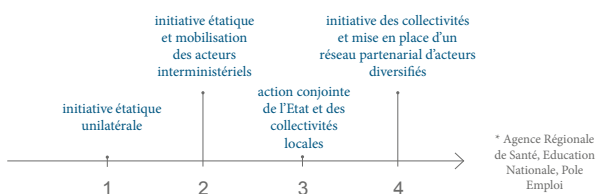
■ Périmètre et temporalité de l'action



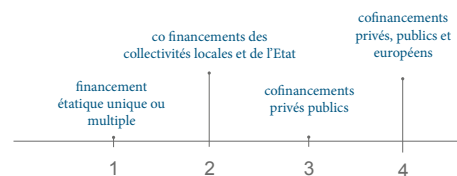
■ Mobilisation des dispositifs



■ Dynamique territoriale



■ Ressources

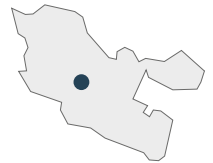


ANNUAIRE DES ACTEURS

Direction Départementale de la Cohésion
 Sociale de Meurthe et Moselle
www.meurthe-et-moselle.gouv.fr

Métropole du Grand Nancy www.grandnancy.eu
 Ville de Maxeville www.mairie-maxeville.fr
 Association Le Grand Sauvoy www.asbl44.com

57. MOSELLE



PORTRAIT DE TERRITOIRE

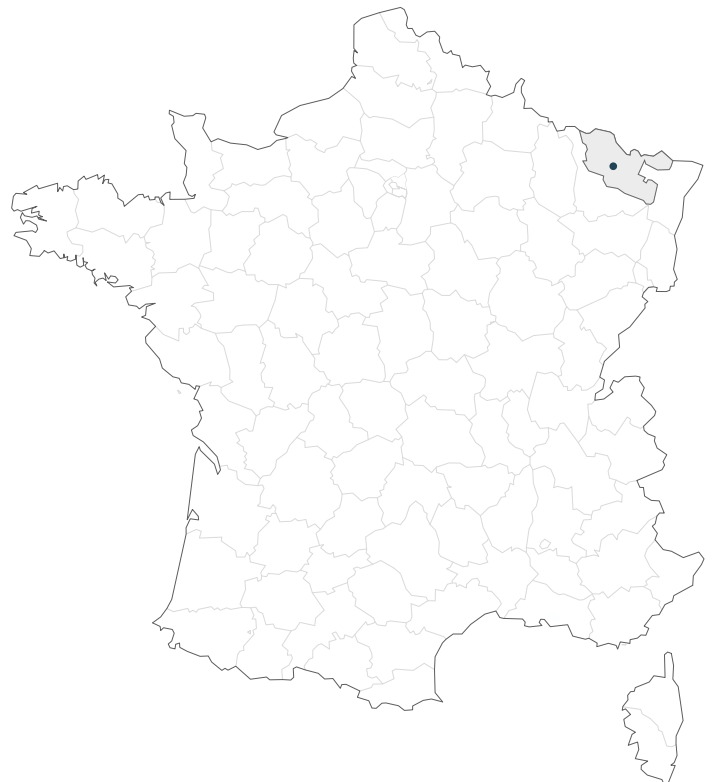
En octobre 2016, une quarantaine de personnes étaient recensées à sur un campement à Metz. Depuis 2012, un dispositif de prise en charge (relogement et accompagnement) des personnes vivant dans les campements est assuré par les associations AIEM et AMLI, délégué à partir de 2014 à l'opérateur ADOMA. Une action de stabilisation du seul campement recensé à Metz en mars 2016 (Louis le Débonnaire) est envisagée, afin d'accompagner les personnes vers le droit commun.

QUELQUES CHIFFRES

Population : 1 047 000 personnes (INSEE, RP 2013)

Recensement, octobre 2016 : 46 personnes vivant en campement ont été recensées sur un terrain à Metz, le campement Louis le Débonnaire.

Projets financés par la DIHAL : 2 projets bénéficiant de crédits DIHAL sont actuellement mis en œuvre dans le département.



LÉGENDE DES PROJETS

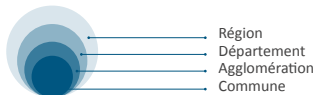
NOMBRE DE PERSONNES



NATURE



ÉCHELLE



1 LES PROJETS

HÉBERGEMENT ET ACCOMPAGNEMENT SOCIAL GLOBAL, VILLE DE METZ (MRB 57)



Nature du projet : diagnostic et accompagnement (individuel et collectif) vers le logement, l'insertion professionnelle, la scolarisation et l'accès aux soins.

Démarrage : mars 2014

Initiative : département

Mise en œuvre : ADOMA

Action partenariale



FONDATION ABBÉ PIERRE

Financement

EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)
ASSOCIATIONS

Acteurs engagés

EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)
ASSOCIATIONS

Initiatives et outils

Éducation : formation sur le droit des femmes financée par le bop 137



2
 + PROJET SUR LE BIDONVILLE LOUIS LE DÉBONNAIRE



Nature du projet : projet de sécurisation d'un site existant et accompagnement social global des personnes résidentes
Démarrage : 2016
Initiative : ville de Metz
Mise en œuvre : Association Quatorze pour la sécurisation du site.

Action partenariale

FONDATION ABBÉ PIERRE

Financement

- EUROPE
- ÉTAT
- DÉPARTEMENT
- RÉGION
- MÉTROPOLE
- COMMUNE(S)
- ASSOCIATIONS

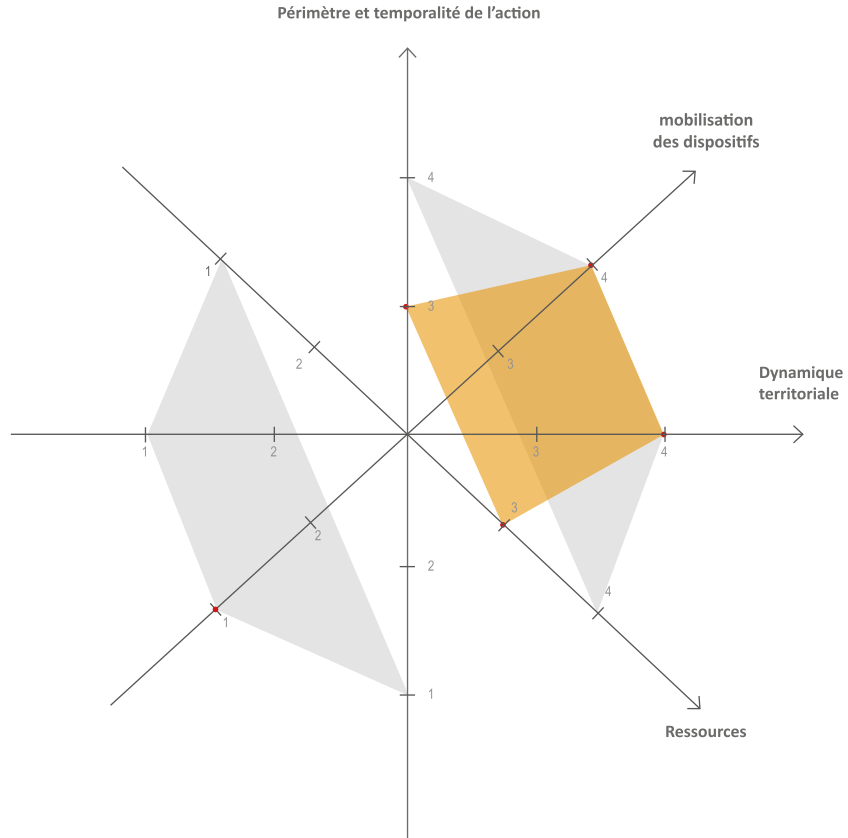
Acteurs engagés

- EUROPE
- ÉTAT
- DÉPARTEMENT
- RÉGION
- MÉTROPOLE
- COMMUNE(S)
- ASSOCIATIONS
- BAILLEURS SOCIAUX

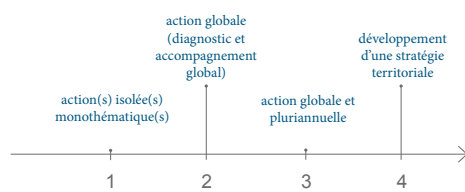
Initiatives et outils

Participation :
 Sécurisation temporaire
 d'un site

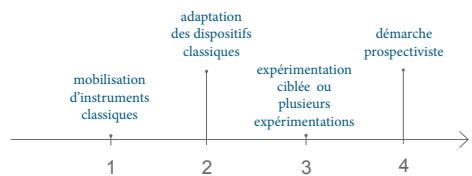
REPRÉSENTATION DU TERRITOIRE EN FONCTION DES QUATRE VARIABLES DE RÉFÉRENCE



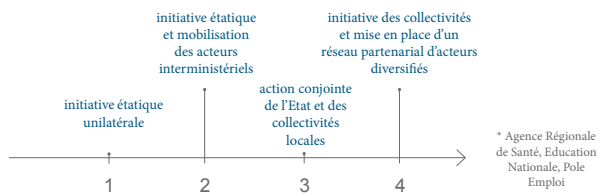
■ Périmètre et temporalité de l'action



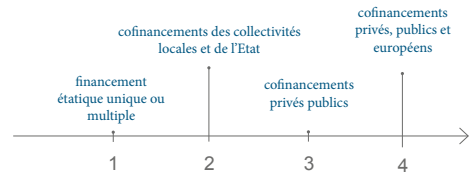
■ Mobilisation des dispositifs



■ Dynamique territoriale



■ Ressources

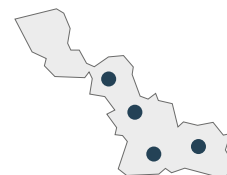


ANNUAIRE DES ACTEURS

Direction Départementale de la Cohésion Sociale de Moselle
www.moselle.gouv.fr
 Ville de Metz www.metz.fr

Fondation Abbé Pierre www.fondation-abbé-pierre.fr
 ADOMA www.adoma.fr

59. NORD



PORTRAIT DE TERRITOIRE

Depuis quelques années, le département du Nord est particulièrement concerné avec la présence de nombreux campements sur son territoire, occupés à la fois par des migrants intra et extra européens. En mars 2016, il correspondait au 3^{ème} département le plus concerné à l'échelle nationale. L'implication de l'État a permis la mise en œuvre d'actions de résorption ponctuelles et d'accompagnement sur certains campements et dispositifs d'insertion.

QUELQUES CHIFFRES

Population : 2 596 000 personnes (INSEE, RP 2013)

Recensement octobre 2016 : 1184 personnes ont été recensées dans 58 campements du département.

Projets financés par la DIHAL : 4 projets bénéficiant de crédits DIHAL sont actuellement mis en œuvre dans le département. Un projet financé en 2015 est aujourd'hui achevé.



LÉGENDE DES PROJETS

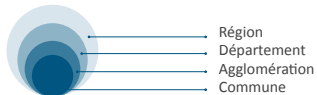
NOMBRE DE PERSONNES



NATURE



ÉCHELLE



LES PROJETS

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL GLOBAL, INTERPRÉTARIAT ET OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL



Nature du projet : Accompagnement social global et insertion professionnelle. Une veille sociale est assurée auprès de la population rom migrante expulsée de la métropole lilloise.

Démarrage : 2014

Initiative : NC

Mise en œuvre : La Sauvegarde du Nord

Action partenariale



FONDATION ABBÉ PIERRE

Financement

EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)
ASSOCIATIONS
AUTRES

Acteurs engagés

EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)

Initiatives et outils



Santé : un bus médical parcourt les différents campements.
Scolarisation : des antennes scolaire mobiles se rendent sur les différents campements pour assurer l'accès à l'éducation des enfants en âge d'être scolarisés.

2 COORDONNER ET ANIMER L'OFFRE D'INSERTION DANS LE DÉPARTEMENT DU NORD ET DANS LES VILLAGES D'ORIGINE POUR LUTTER CONTRE LES PRÉJUGÉS



Nature du projet : Coordination et animation de l'offre d'insertion pour les publics hébergés ou vivant en squats et campements dans le département du Nord. Renforcement des actions d'insertion dans les villages d'origine des migrants roms et lutte contre les préjugés (actions spécifiques et supports de communication)

Démarrage : fin 2015

Initiative : réseau ROMA

Mise en œuvre : réseau ROMA

Action partenariale

DDCS DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Financement

EUROPE
 ÉTAT
 DÉPARTEMENT
 RÉGION (CR ET ARS)
 MÉTROPOLE
 COMMUNE(S)
 ASSOCIATIONS
 AUTRES : FNARS

Acteurs engagés

EUROPE
 ÉTAT
 DÉPARTEMENT
 RÉGION
 MÉTROPOLE
 COMMUNE(S)

Initiatives et outils

Partenariats : action partenariale entre la France et la Roumanie

3 ACCOMPAGNEMENT GLOBAL EN LOGEMENTS AUTONOMES



Nature du projet : Prise en charge et accompagnement social portant sur plusieurs domaines : le parcours résidentiel (insertion et maintien dans le logement), scolarisation des enfants, alphabétisation des parents, ouverture des droits, accès aux soins et insertion professionnelle.

Démarrage : 2013

Initiative : État

Mise en œuvre : SOLIHA Douaisis

Action partenariale

Financement

EUROPE
 ÉTAT
 DÉPARTEMENT
 RÉGION (CR ET ARS)
 MÉTROPOLE
 COMMUNE(S)
 ASSOCIATIONS
 AUTRES : FNARS

Acteurs engagés

EUROPE
 ÉTAT
 DÉPARTEMENT
 RÉGION
 MÉTROPOLE
 COMMUNE(S)

Initiatives et outils

Hébergement et Logement : Recours au dispositif d'intermédiation locative et mobilisation de logements dans le diffus

4 MRB 59 - 76



Nature du projet : NC

Démarrage : mars 2015 (achevé en mars 2016)

Initiative : NC

Mise en œuvre : NC

Action partenariale

Financement

EUROPE
 ÉTAT
 DÉPARTEMENT
 RÉGION (CR ET ARS)
 MÉTROPOLE

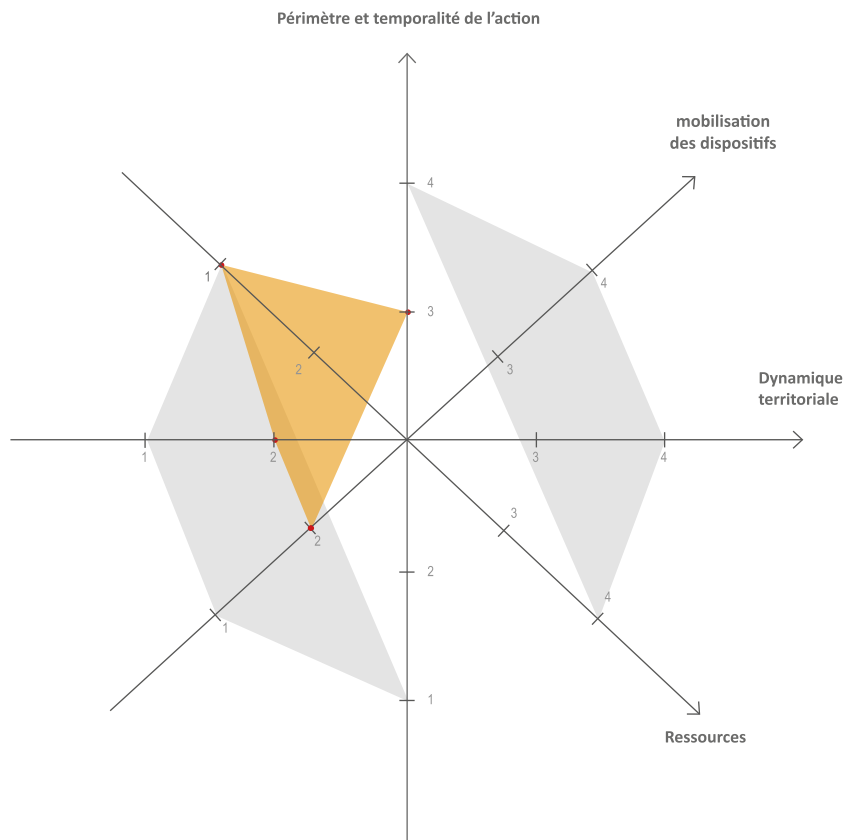
Acteurs engagés

EUROPE
 ÉTAT
 DÉPARTEMENT
 RÉGION
 MÉTROPOLE
 COMMUNE(S)

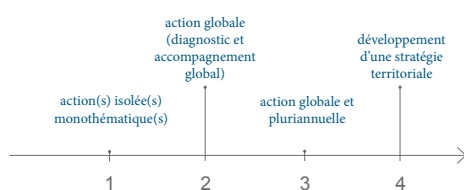
Initiatives et outils



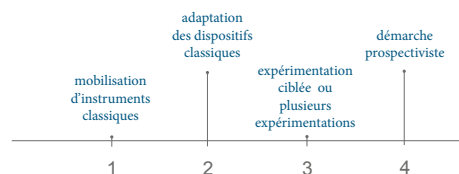
REPRÉSENTATION DU TERRITOIRE EN FONCTION DES QUATRE VARIABLES DE RÉFÉRENCE



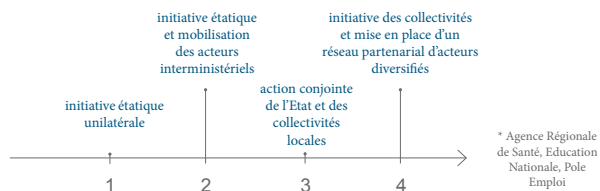
■ Périumètre et temporalité de l'action



■ Mobilisation des dispositifs

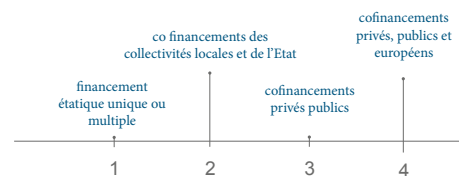


■ Dynamique territoriale



* Agence Régionale de Santé, Education Nationale, Pole Emploi

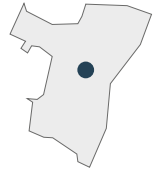
■ Ressources



ANNUAIRE DES ACTEURS

Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Nord www.nord.gouv.fr
 SOLIHA Douaisis www.soliha.fr
 La sauvegarde du Nord www.lasauvegardedunord.fr
 Réseau ROMA

67. BAS-RHIN



PORTRAIT DE TERRITOIRE

En 2008 - 2009, la ville de Strasbourg dénombrait 300 à 350 personnes (environ 100 familles) vivant en bidonville. Sur la base de ce constat, la ville a engagé une mission partenariale pluriannuelle de résorption des bidonvilles.

Une mission spécifique dédiée à cet effet a été créée dans les services de la ville. Deux espaces temporaires d'insertion ont été mis en place, ainsi qu'un encadrement des terrains existants. Dans le même temps, des diagnostics et un accompagnement global des personnes sur le territoire ont été réalisés. En décembre 2016, grâce à cette action volontariste, la résorption des campements est effective.

QUELQUES CHIFFRES

Population : 1 109 000 personnes (INSEE, RP 2013)
Recensement, octobre 2016 : 26 personnes ont été recensées sur 1 site.

Projets financés par la DIHAL : 1 projet bénéficiant de crédits DIHAL est actuellement mis en œuvre dans le département.



LÉGENDE DES PROJETS

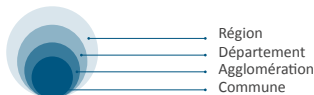
NOMBRE DE PERSONNES



NATURE



ÉCHELLE



1 LE PROJET

MOUS DE STRASBOURG, CUS BAS-RHIN



Nature du projet : accompagnement social global, mené sur deux espaces temporaires d'insertion (accès au logement, à l'emploi, à l'alphabétisation, aux droits, à la scolarisation des enfants, à l'insertion culturelle, prévention et santé).

Démarrage : 2013

Initiative : Ville de Strasbourg

Mise en œuvre : Ville de Strasbourg en lien avec l'État

Action partenariale



ÉTAT, PÔLE EMPLOI,
EUROMÉTROPOLE,
CONSEIL DE L'EUROPE,
CONSULAT DE ROUMANIE,
CROIX ROUGE, HORIZON AMITIÉ,
LUPOVINO, AGIR ABCD,
MÉDECIN DU MONDE

Financement

EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)
ASSOCIATIONS
AUTRES

Acteurs engagés

EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)

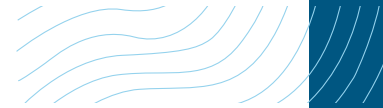
Initiatives et outils



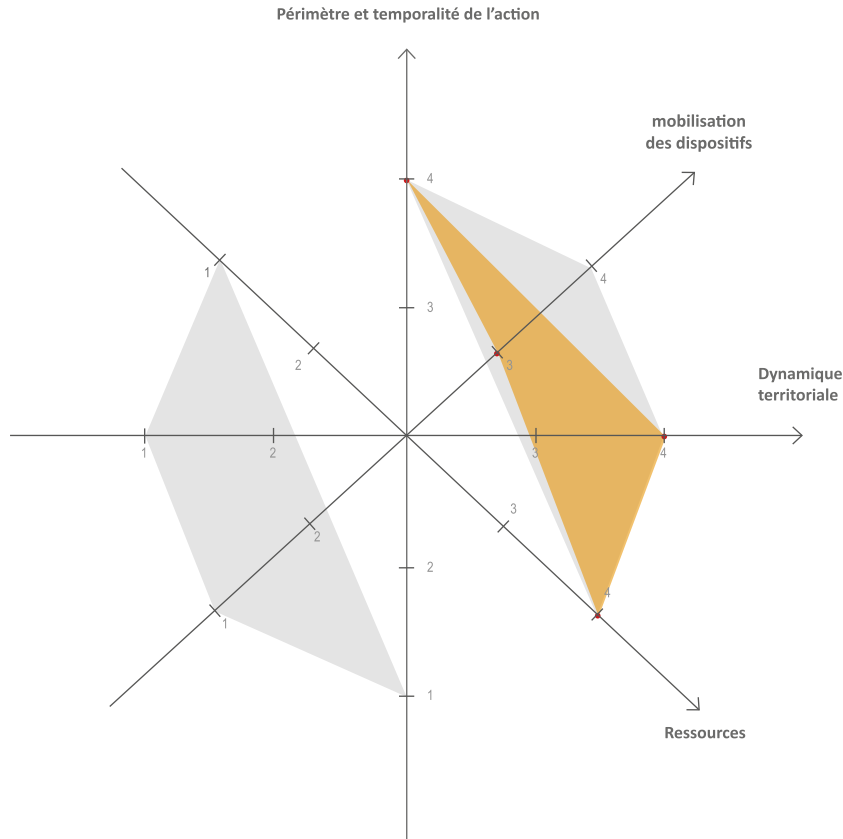
Emploi : articulation en lien fort avec Pole Emploi, les entreprises sociales et solidaires et les partenaires de la formation professionnelle dont « lupovino », l'école de la 2ème chance, l'AFPA...

Partenariats : Richesse des partenariats, notamment avec les organismes HLM, les associations et les différents services de l'État

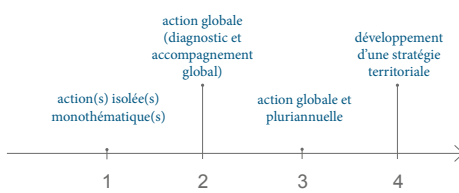
Participation : Mise en place d'un conseil de vie social dans les espaces temporaires d'insertion



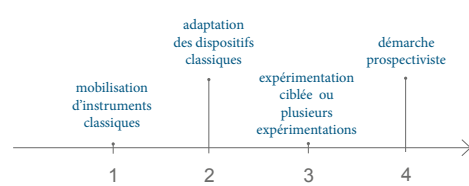
REPRÉSENTATION DU TERRITOIRE EN FONCTION DES QUATRE VARIABLES DE RÉFÉRENCE



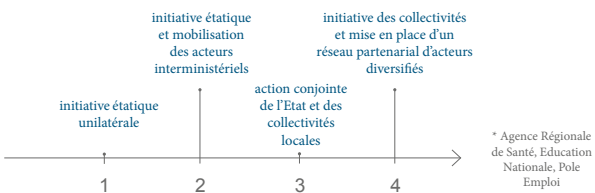
■ Périmètre et temporalité de l'action



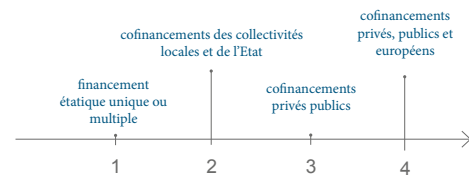
■ Mobilisation des dispositifs



■ Dynamique territoriale



■ Ressources



ANNUAIRE DES ACTEURS

Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Bas-Rhin www.bas-rhin.gouv.fr
 Ville de Strasbourg (Direction des solidarités et de la santé) www.strasbourg.eu

69. RHÔNE



PORTRAIT DE TERRITOIRE

Le département du Rhône présente un nombre important de campements, plusieurs actions ont été engagées, notamment deux programmes d'envergure : An-datou (hébergement dans des dispositifs transitoires à partir de 2012) et I2E (accès à des espaces d'insertion et à des hébergements dans le diffus dès 2015).

Initiée par l'État dans une recherche de partenariat avec les collectivités, cette action volontariste de résorption des bidonvilles sur le territoire s'est d'ores et déjà traduite par des résultats encourageants.

QUELQUES CHIFFRES

Population : 1 078 000 personnes (INSEE, RP 2013)

Recensement, octobre 2016 : 229 personnes ont été recensées sur 17 sites. Une diminution du nombre d'occupants de campements illicites est observée depuis le précédent recensement 2015 (826 personnes avaient été comptabilisées)

Projets financés par la DIHAL : 3 projets bénéficiant de crédits DIHAL sont actuellement mis en œuvre dans le département.



LÉGENDE DES PROJETS

NOMBRE DE PERSONNES



NATURE



ÉCHELLE



1 LES PROJETS

I2E - 69



Nature du projet : Deux villages d'insertion sont créés au sein desquels sont menées des actions d'accompagnement global, notamment sur l'accès au logement, à la formation professionnelle et à l'emploi.

Démarrage : fin 2015

Initiative : NC

Mise en œuvre : recensement et pré - sélection réalisés par l'ALPIL et insertion par l'EHD.

Action partenariale

Financement

EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)
ASSOCIATIONS
AUTRES

Acteurs engagés

EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)

Initiatives et outils

Participation:
Démarche contractuelle avec les habitants du village d'insertion Formation : recours aux cours de FLE



2
 + MÉDIATION SANTÉ AUPRÈS DES POPULATIONS ROMS VIVANT EN HABITAT PRÉCAIRE



Nature du projet : actions de médiation permettant l'amélioration de l'état de santé des personnes vivant en squats et campements et leur accès aux structures de santé.

Démarrage : 2013

Initiative : Médecins du Monde, puis Direction Départementale de la Cohésion Sociale

Mise en œuvre : Médecin du Monde (hôtel), la CIMADE (accompagnements sur un site)

Action partenariale

ARS, DDCS, MÉTROPOLE,
 MÉDECIN DU MONDE,
 ASSOCIATION CDHS

Financement

- EUROPE
- ÉTAT
- DÉPARTEMENT
- RÉGION
- MÉTROPOLE
- COMMUNE(S)
- ASSOCIATIONS
- AUTRES

Acteurs engagés

- EUROPE
- ÉTAT
- DÉPARTEMENT
- RÉGION
- MÉTROPOLE
- COMMUNE(S)

3
 + ANDATU



Nature du projet : accompagnement vers le logement, la formation professionnelle, l'emploi et l'apprentissage du français

Démarrage : 2013

Initiative : NC

Mise en œuvre : Forum Réfugiés - Cosi

Action partenariale

ARS, DDCS, MÉTROPOLE,
 MÉDECIN DU MONDE,
 ASSOCIATION CDHS

Financement

- EUROPE
- ÉTAT
- DÉPARTEMENT
- RÉGION (CR ET ARS)
- MÉTROPOLE
- COMMUNE(S)
- ASSOCIATIONS

Acteurs engagés

- EUROPE
- ÉTAT
- DÉPARTEMENT
- RÉGION
- MÉTROPOLE
- COMMUNE(S)

Initiatives et outils

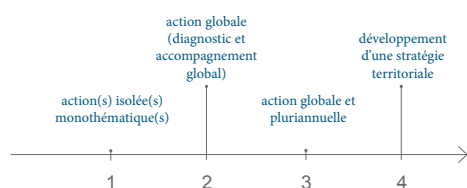
Logement : Recours au dispositif de bail glissant et à la sous location pour favoriser l'insertion par le logement

Partenariat : Travail de concertation avec les bailleurs sociaux pour faciliter l'accès au logement

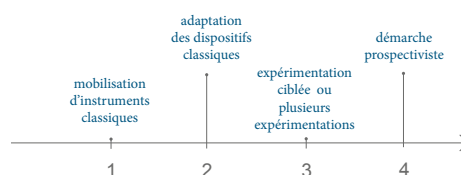
REPRÉSENTATION DU TERRITOIRE EN FONCTION DES QUATRE VARIABLES DE RÉFÉRENCE



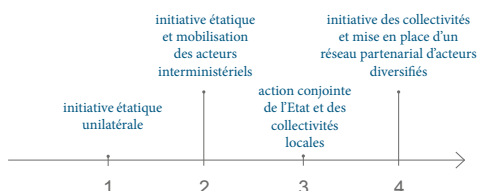
■ Périmètre et temporalité de l'action



■ Mobilisation des dispositifs

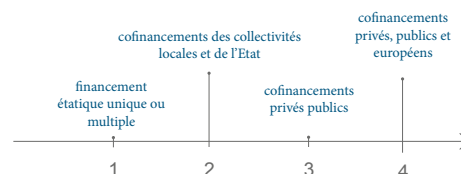


■ Dynamique territoriale



* Agence Régionale de Santé, Education Nationale, Pole Emploi

■ Ressources

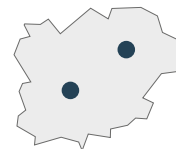


ANNUAIRE DES ACTEURS

Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Rhône
www.rhone.gouv.fr
 ESH www.esh.fr
 ALPIL www.habiter.org

Médecins du Monde www.medecinsdumonde.org
 Forum Réfugiés - Cosi www.forumrefugiés.org

83. VAR



PORTRAIT DE TERRITOIRE

Le département compte une centaine de personnes vivant dans des campements, principalement dans l'agglomération de Toulon et dans l'Est varois. L'action de prise en charge et d'accompagnement de ces personnes est essentiellement portée par l'État et mise en œuvre par l'association SAT pour l'aire toulonnaise.

QUELQUES CHIFFRES

Population : 1 028 583 personnes (INSEE, RP 2013)

Recensement, avril 2016 : 66 personnes ont été recensées à Toulon, alors qu'une centaine de personnes est estimée dans l'Est varois.

Projets financés par la DIHAL : 2 projets bénéficiant de crédits DIHAL sont actuellement mis en œuvre dans le département.



LÉGENDE DES PROJETS

NOMBRE DE PERSONNES



NATURE



ÉCHELLE



LES PROJETS

PROJET SAT-SITCHEM, TOULON



Nature du projet : stabilisation de 4 nouvelles familles en logement ou hébergement. Depuis 2015, 13 familles ont été logées. Le projet met en place un accompagnement social global et individualisé des personnes (médiation sanitaire et sociale, soutien éducatif, formation et insertion professionnelle).

Démarrage : 2014

Initiative : DDCS

Mise en œuvre : association SICHEM puis SAT (Solidarités Aire Toulonnaise).

Action partenariale



DÉPARTEMENT, RÉGION, DDCS, ASSOCIATIONS, UNION DIACONALE DU VAR, ARS, SIAO ET 115, CHRS, CAF ET CPAM,

Financement

EUROPE
ÉTAT (DIHAL, CUCS)
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)
ASSOCIATIONS



Acteurs engagés

EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)



2

PROJET SAT-SITCHEM, TOULON - LA-SEYNE



Nature du projet : accompagnement social global et individualisé des familles intégrées dans le projet (objectif d'accompagnement vers le logement).

Démarrage : 2014

Initiative : DDCS

Mise en œuvre : association SICHEM puis SAT (Solidarités Aire Toulonnaise) depuis 2015

Action partenariale

ARS, MDM

Financement

EUROPE
ÉTAT (DIHAL, CUCS)
DÉPARTEMENT
RÉGION (CR ET ARS)
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)
ASSOCIATIONS
AUTRES : ARS

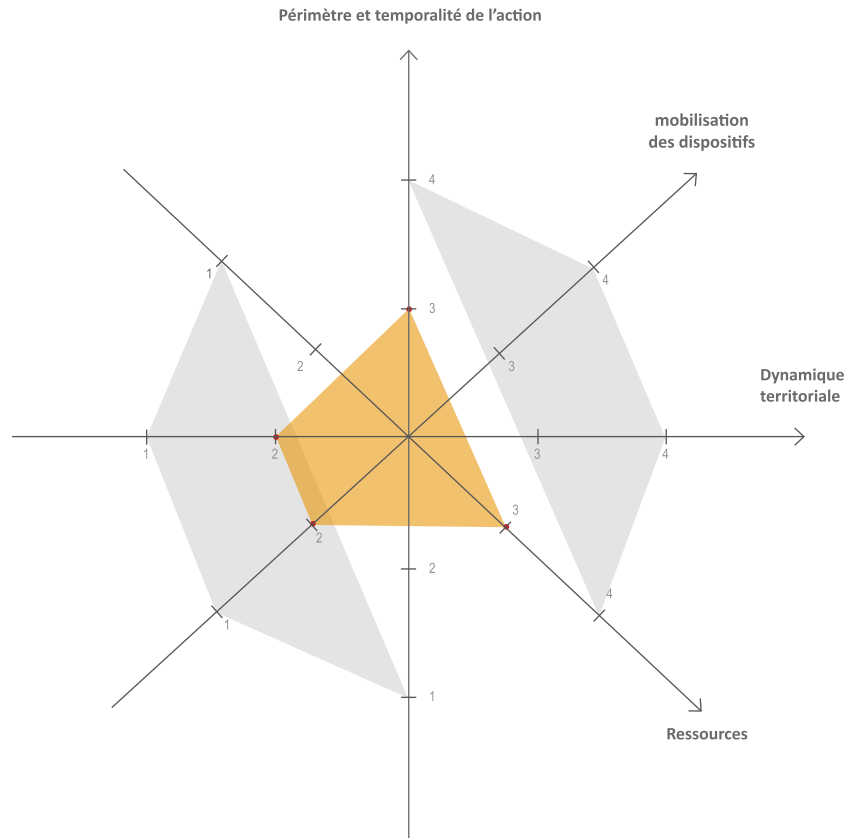
Acteurs engagés

EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)
ASSOCIATIONS

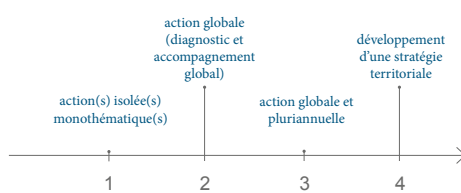




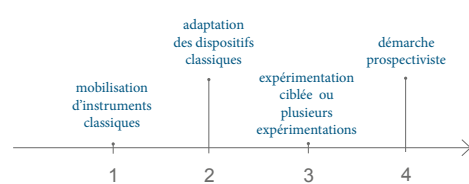
REPRÉSENTATION DU TERRITOIRE EN FONCTION DES QUATRE VARIABLES DE RÉFÉRENCE



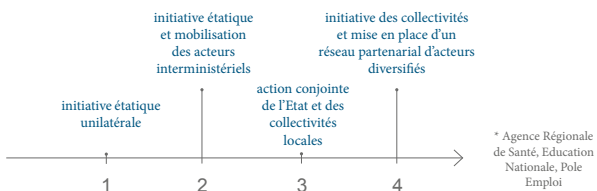
■ Périmètre et temporalité de l'action



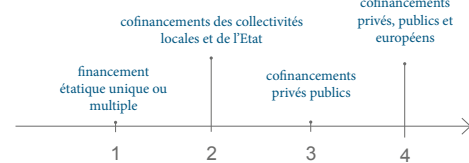
■ Mobilisation des dispositifs



■ Dynamique territoriale



■ Ressources

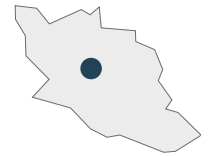


ANNUAIRE DES ACTEURS

DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale)
www.var.gouv.fr
 Conseil régional www.regionpaca.fr

Conseil Départemental www.var.fr
 Association SAT www.nantesmetropole.fr
 Ville de Toulon www.toulon.fr

84. VAUCLUSE



PORTRAIT DE TERRITOIRE

Suite à l'évacuation d'un campement situé sur un terrain appartenant à Réseau Ferré de France (RFF), une trentaine de personnes ont été accompagnées dans un projet de MOUS, mis en place grâce à l'action conjointe de l'État et d'associations locales.

Un important travail partenarial, notamment avec la Compagnie nationale du Rhône qui a mis à disposition des logements, a été mis en œuvre pour l'accès au logement et aux droits de ces personnes.

QUELQUES CHIFFRES

Population : 549 949 personnes (INSEE, RP 2013)

Recensement octobre 2016 : plus de 122 personnes ont été recensées sur 5 sites (squats) du département.

Projets financés par la DIHAL : 1 projet bénéficiant de crédits DIHAL est actuellement mis en œuvre dans le département.



LÉGENDE DES PROJETS

NOMBRE DE PERSONNES



NATURE



ÉCHELLE



1 LE PROJET

ACCOMPAGNEMENT DE FAMILLES ROMS, AVIGNON



Nature du projet : MOUS visant l'accompagnement des familles vers l'accès aux droits sociaux (sécurité sociale, prestations familiales), au logement, à l'emploi, à la formation pour les adultes et à la scolarisation pour les enfants.

Démarrage : décembre 2014

Initiative : DDCS

Mise en œuvre : ADVSEA (84)

Action partenariale

CAF DE VAUCLUSE,
ASSOCIATION SOLIGONE,
COMPAGNIE NATIONALE
DU RHÔNE, SERVICES
DE L'ÉTAT, ÉDUCATION
NATIONALE

Financement

EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)
ASSOCIATIONS

Acteurs engagés

EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)

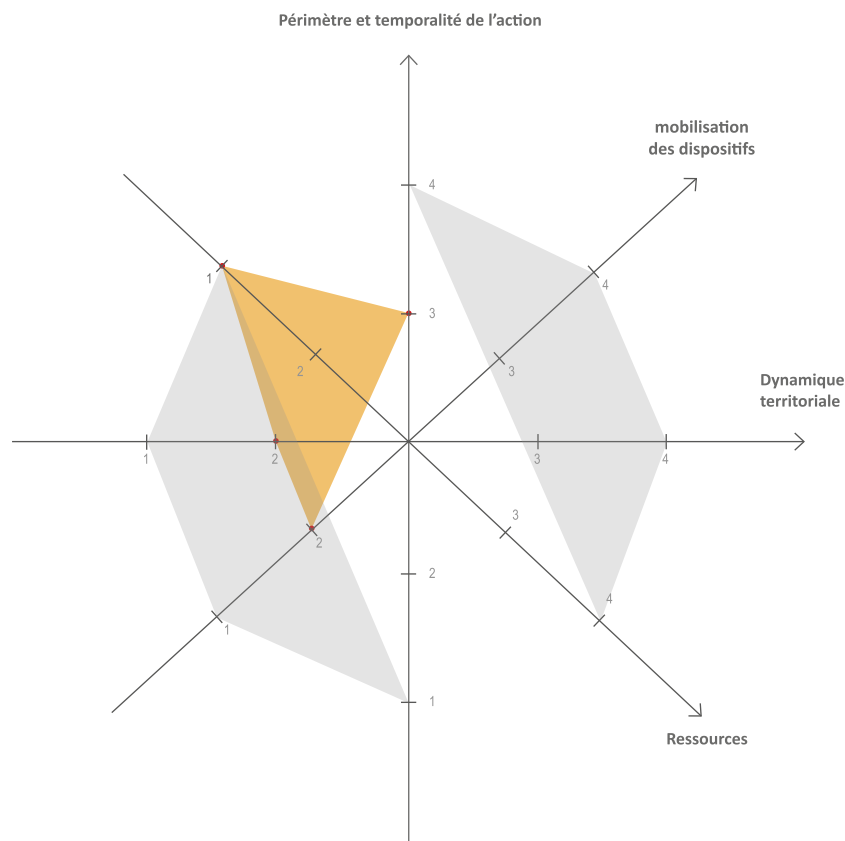
Initiatives et outils

Logement : mobilisation de logements dans le diffus (parc locatif privé et social)

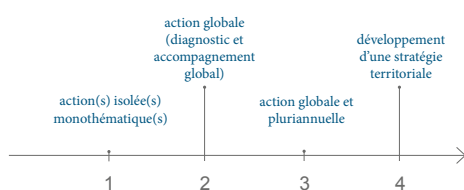
Partenariat : partenariats avec la Compagnie Nationale du Rhône pour la mobilisation de logements et fonciers.



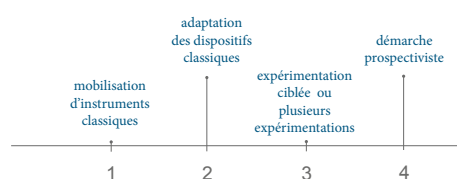
REPRÉSENTATION DU TERRITOIRE EN FONCTION DES QUATRE VARIABLES DE RÉFÉRENCE



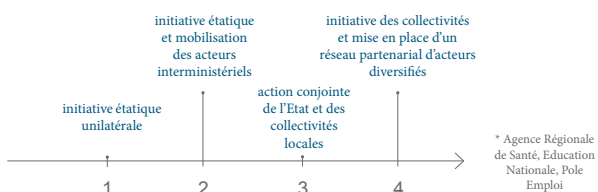
■ Périmètre et temporalité de l'action



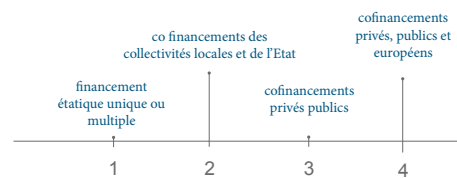
■ Mobilisation des dispositifs



■ Dynamique territoriale



■ Ressources

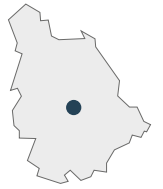


ANNUAIRE DES ACTEURS

Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)
 www.vaucluse.gouv.fr
 Région Provence Alpes Côte d'Azur (PACA) www.regionpaca.fr

Département du Vaucluse www.vaucluse.fr
 Ville d'Avignon www.avignon.fr
 Association ADVSEA 84 www.advsea84.fr

86. VIENNE



PORTRAIT DE TERRITOIRE

En mars 2016, le département de la Vienne comptait un campement et trois squats, tous situés dans l'agglomération de Poitiers. Pour accompagner les personnes ayant fait l'objet d'une évacuation, un dispositif d'accompagnement vers le logement et l'emploi est mis en œuvre sous l'égide de la préfecture.

QUELQUES CHIFFRES

Population : 431 248 personnes (INSEE, RP 2013)

Recensement octobre 2016 : Entre 20 et 40 personnes recensées dans 4 campements notamment à Poitiers.

Projets financés par la DIHAL : 1 projet bénéficiant de crédits DIHAL est actuellement mis en œuvre dans le département.



LÉGENDE DES PROJETS

NOMBRE DE PERSONNES



NATURE



ÉCHELLE



1 LE PROJET

SOUS-LOCATION ET ACCOMPAGNEMENT SOCIAL, POITIERS(AUCACIA ET ADAPGV)



Nature du projet : accompagnement vers l'insertion des personnes venant de squats, incluant un accompagnement social (scolarisation, prévention et soins, droits sociaux, ateliers linguistiques, formation professionnelle et accès à l'emploi) et la mise en œuvre d'une intermédiation locative pour les ménages sortant d'hébergement vers le logement.

Démarrage : 2013

Initiative : NC

Mise en œuvre : AUDACIA et ADAPGV (accompagnement social par la Fédération des Centres sociaux)

Action partenariale



SIAO ET PDALPD
ÉTAT, BAILLEURS
SOCIAUX, CAF

Financement

EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)
ASSOCIATIONS

Acteurs engagés

EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)

Initiatives et outils



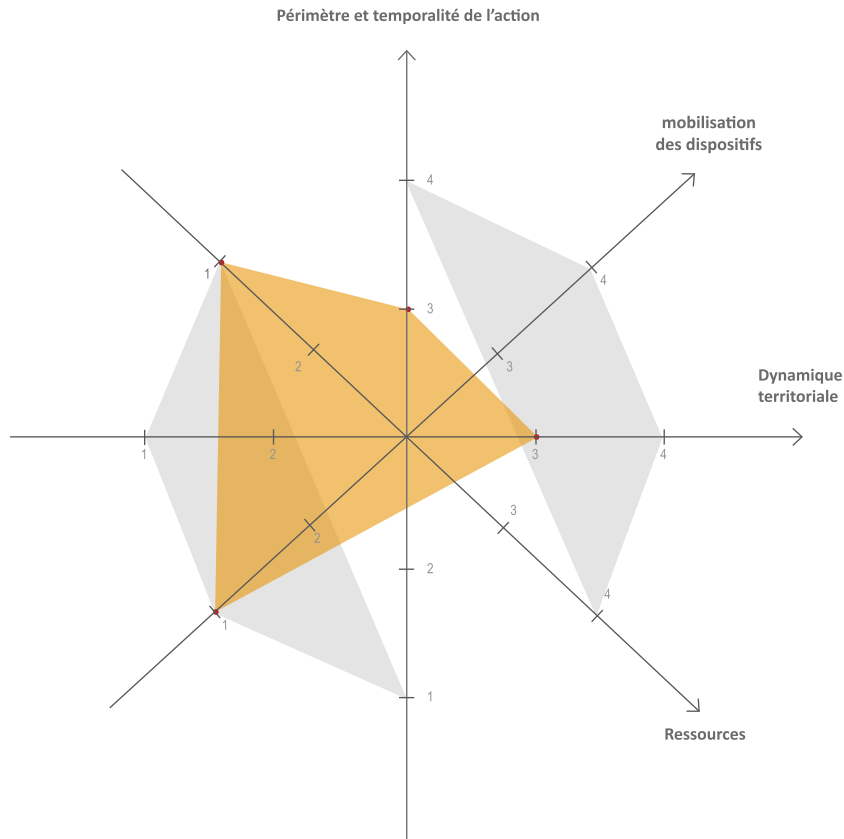
Financement : financement par l'ASE du conseil départemental.

Emploi : recours aux contrats d'accompagnements personnalisés avec la fédération des centres sociaux

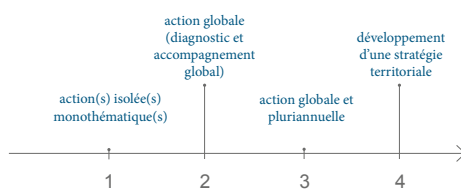
Logement : recours à l'intermédiation locative



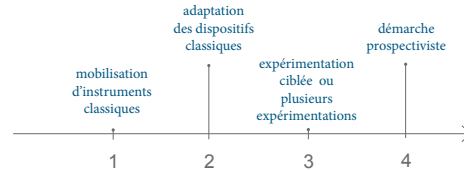
REPRÉSENTATION DU TERRITOIRE EN FONCTION DES QUATRE VARIABLES DE RÉFÉRENCE



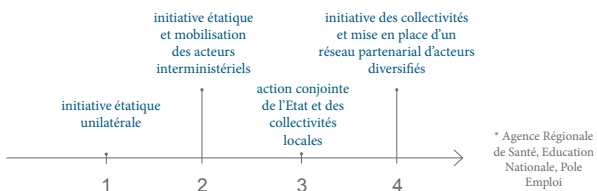
■ Périmètre et temporalité de l'action



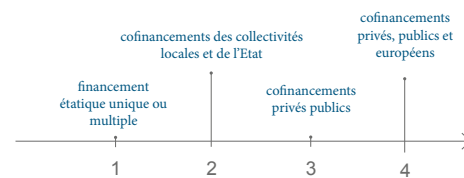
■ Mobilisation des dispositifs



■ Dynamique territoriale



■ Ressources

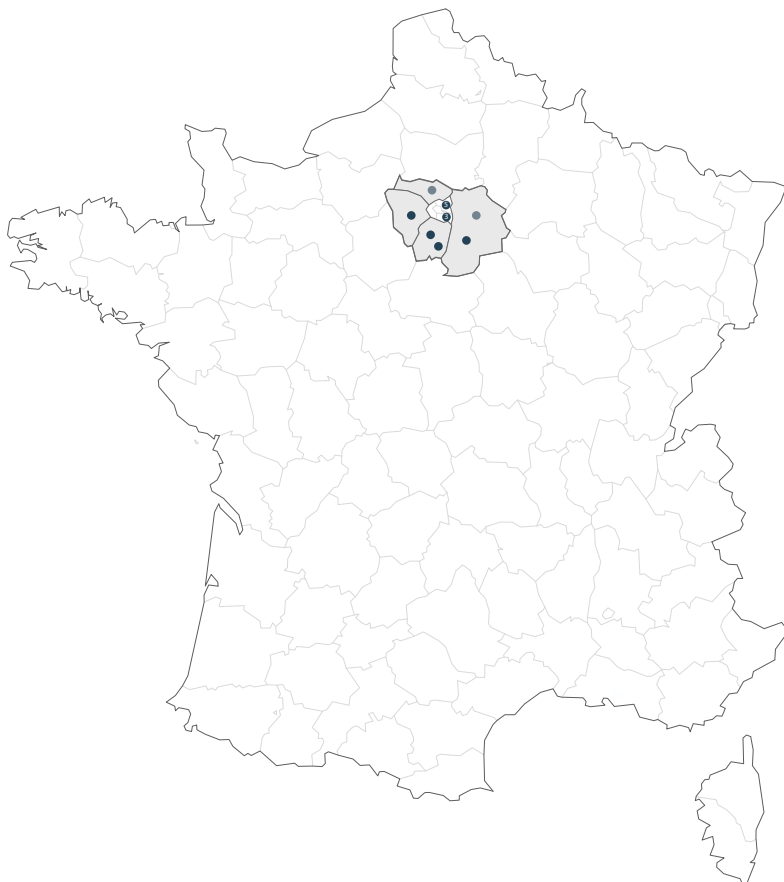


ANNUAIRE DES ACTEURS

Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)
www.vienne.gouv.fr
 Département de La Vienne www.lavienne86.fr
 Ville de Poitiers www.poitiers.fr

AUDACIA www.audacia.fr
 ADAPGV www.adapgv-csc86.org
 Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de la Vienne
www.vienne.centres-sociaux.fr

ILE-DE-FRANCE



6 PROJETS RÉGIONAUX



14 PROJETS DÉPARTEMENTAUX



En octobre 2016, 5749 personnes ont été recensées sur 116 campements en Ile-de-France. Cette région regroupe à elle seule 37% de la population recensée dans des campements, bidonvilles et squats à la même date. Le département de Seine-Saint-Denis correspond au département le plus concerné quantitativement ; il rassemble 2125 personnes, soit 13% de la population recensée sur le territoire national. Il convient toutefois de noter qu'une tendance à la baisse du nombre de campements établis sur l'ensemble de la région est observée.

En complément de projets menés à l'échelle départementale, une dynamique a été mise en œuvre à l'échelle de la région. Ainsi, la Plateforme d'Accueil, d'Information, d'Orientation et de Suivi des ménages issus des campements (plateforme AIOS) a rendu possible, dès la fin de l'année 2014, la réalisation de diagnostics et la mise en place d'actions d'accompagnement auprès des personnes vivant dans les campements. En outre, une stratégie régionale pour les campements illicites en Ile-de-France a été adoptée par le préfet de région. Elle permet de présenter un cadre de référence sur les orientations et mesures à mettre en œuvre pour la résorption des campements et bidonvilles.

LÉGENDE DES PROJETS

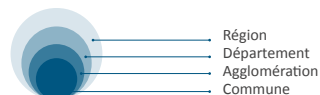
NOMBRE DE PERSONNES



NATURE



ÉCHELLE



PROJETS RÉGIONAUX



DIAGNOSTIC GIP-HIS



Nature du projet : réalisation de diagnostics globaux et individualisés des personnes et des conditions d'habitat et préconisations.

Démarrage : janvier 2015 - juillet 2015 (engagé depuis 2012)

Initiative : Préfecture de Paris et d'Ile-de-France

Mise en œuvre : GIP-HIS

Action partenariale

Financement

- EUROPE
- ÉTAT
- DÉPARTEMENT
- RÉGION
- MÉTROPOLE
- COMMUNE(S)
- ASSOCIATIONS

Acteurs engagés

- EUROPE
- ÉTAT
- DÉPARTEMENT
- RÉGION
- MÉTROPOLE
- COMMUNE(S)

PLATEFORME RÉGIONALE D'ACCUEIL, D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET DE SUIVI POUR LES OCCUPANTS DE CAMPEMENTS ILLICITES (AIOS)



Nature du projet : dans le cadre de la mission nationale de résorption des bidonvilles, intervention de l'opérateur ADOMA sur plusieurs bidonvilles franciliens, afin d'évaluer les possibilités pour toutes les personnes installées sur les sites concernés d'intégrer des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi et/ou vers la formation. L'intervention de l'opérateur se fait sur saisine de la plateforme par le département.

Démarrage : décembre 2014

Initiative : Préfecture de Paris et d'Ile-de-France

Mise en œuvre : ADOMA

Action partenariale

Financement

- EUROPE
- ÉTAT (DIHAL, CUCS)
- DÉPARTEMENT
- RÉGION (CR ET ARS)
- MÉTROPOLE
- COMMUNE(S)
- ASSOCIATIONS

Acteurs engagés

- EUROPE
- ÉTAT
- DÉPARTEMENT
- RÉGION
- MÉTROPOLE
- COMMUNE(S)

Initiatives et outils

Hébergement : adossement du projet à un dispositif d'habitat temporaire sur plusieurs sites « type andatu »

Formation/emploi : partenariats, notamment avec l'OPCA OPCALIA

PROJET DE LOGEMENT ET D'HEBERGEMENT « TYPE ANDATU »



Nature du projet : projet de logement et d'hébergement en lien avec la plateforme AIOS de personnes prises en charge par la plateforme AIOS dans trois différents lieux d'habitat temporaire. Le premier lieu correspond à la base-vie de Ris-Orangis (issu de la MOUS).

Démarrage : 2017

Initiative : Préfecture de Paris et d'Ile-de-France

Mise en œuvre : plusieurs opérateurs et sites en cours de définition

Action partenariale

Financement

- EUROPE
- ÉTAT
- DÉPARTEMENT
- RÉGION (CR ET ARS)
- MÉTROPOLE
- COMMUNE(S)
- ASSOCIATIONS
- AUTRES : ARS

Acteurs engagés

- EUROPE
- ÉTAT
- DÉPARTEMENT
- RÉGION
- MÉTROPOLE
- COMMUNE(S)

Initiatives et outils

ROMCIVIC



Nature du projet : projet socio éducatif permettant à une trentaine de jeunes roumains, bulgares et français dont 2/3 issus des bidonvilles, de s'engager dans une mission d'intérêt général dans le cadre d'un volontariat en service civique pendant 10 mois. Ces derniers soutiennent les actions des personnes et associations pour l'inclusion des habitants des bidonvilles (accompagnements physiques dans les démarches administratives et d'accès aux soins, aide à la traduction, amélioration des conditions d'hygiène, notamment avec la mise en place d'un camion-laverie, participation à des actions d'intérêt général, formatrices et citoyennes, combat contre les préjugés, ...). L'action contribue aussi à leur propre insertion socio-économique.

Démarrage : 2013

Initiative : les Enfants du Canal

Mise en œuvre : les Enfants du Canal.

Action partenariale



LIENS SIAO 75 ET 93

Financement

- EUROPE
- ÉTAT
- DÉPARTEMENT
- RÉGION
- MÉTROPOLE
- COMMUNE(S)
- ASSOCIATIONS

Acteurs engagés

- EUROPE
- ÉTAT
- DÉPARTEMENT
- RÉGION
- MÉTROPOLE
- COMMUNE(S)

Initiatives et outils



Formation : recours au service civique

Financements : agence service civique. empowerment et principe de pair-aidance via le recrutement dans chaque promotion d'une majorité de jeunes issus des bidonvilles

ACCOMPAGNATEURS SCOLAIRES



Nature du projet : le projet a pour but d'accompagner les enfants vivant en bidonvilles dans leur scolarisation. 14 volontaires service-civique et 1 chargée de mission mènent à cette fin plusieurs actions : dialogue sur l'école et accompagnement des familles, accompagnement physique des enfants à l'école, création d'un lien entre les familles et les écoles, soutien scolaire et aide aux devoirs. Les volontaires réalisent aussi un accompagnement individualisé des enfants pour l'assiduité, l'organisation des activités et la lutte contre les discriminations.

Démarrage : 2015

Initiative : les Enfants du Canal / Préfecture de Paris et d'Ile-de-France

Mise en œuvre : les Enfants du Canal.

Action partenariale



LIENS SIAO 75 ET 93

Financement

- EUROPE
- ÉTAT (DIHAL, CUCS)
- DÉPARTEMENT
- RÉGION (CR ET ARS)
- MÉTROPOLE
- COMMUNE(S)

Acteurs engagés

- EUROPE
- ÉTAT
- DÉPARTEMENT
- RÉGION
- MÉTROPOLE
- COMMUNE(S)

Initiatives et outils



Formation : Recours au service civique.

Financements : agence service civique. Dispositif spécifique dédié à la scolarisation des enfants.



PROJET OPÉRATEUR DE SAUVEGARDE ECOLOGIQUE (OSE)



Nature du projet : action de sensibilisation et d'accompagnement à la propreté et au nettoyage des lieux de vie et de campements en Ile-de-France, en lien avec la plateforme AIOS. Distribution de sacs poubelle, mise à disposition de bennes et opération de nettoyage avec les habitants.

Démarrage : 2015

Initiative : association Opérateur de Sauvegarde Ecologique (OSE)

Mise en œuvre : plusieurs opérateurs et sites en cours de définition

Action partenariale



ÉDUCATION
 NATIONALE, DRIHL,
 DASES, ETC... ,

Financement

EUROPE
 ÉTAT
 DÉPARTEMENT
 RÉGION (CR ET ARS)
 MÉTROPOLE
 COMMUNE(S)

Acteurs engagés

EUROPE
 ÉTAT
 DÉPARTEMENT
 RÉGION
 MÉTROPOLE
 COMMUNE(S)

ANNUAIRE DES ACTEURS

Région Ile-de-France www.iledefrance.fr
 Association OSE www.oseonline.fr
 Association les Enfants du Canal www.lesenfantsducanal.fr
 ADOMA www.adoma.fr

PROJETS DÉPARTEMENTAUX

77. SEINE ET MARNE

QUELQUES CHIFFRES

Population : 1 365 000 personnes (INSEE, RP 2013)

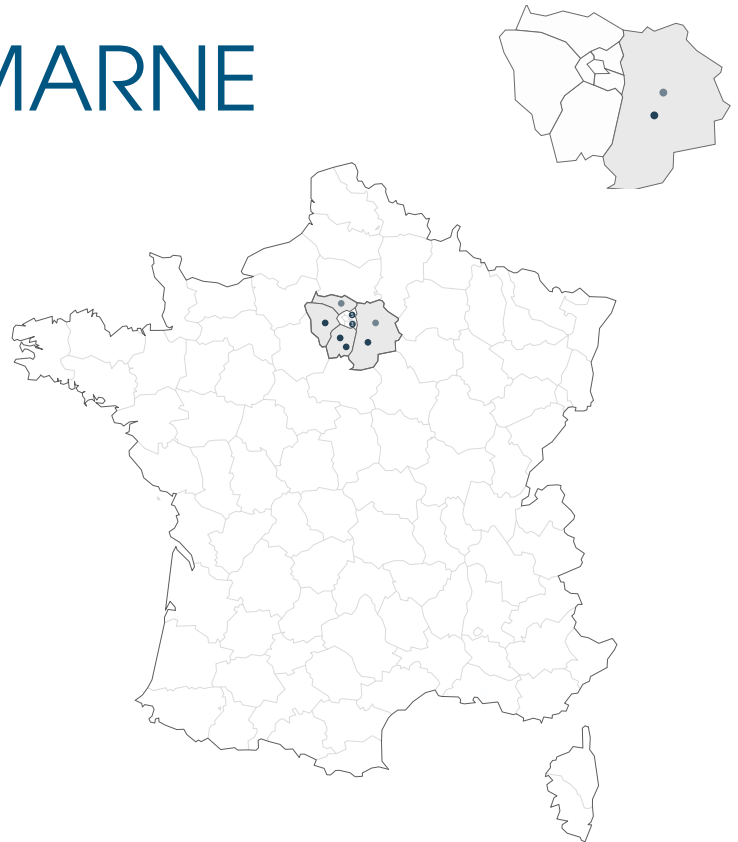
Recensement, octobre 2016 : 578 personnes occupant des campements illégitimes, bidonvilles, ou squats ont été recensées sur 12 sites.

Projets financés par la DIHAL : 1 projet bénéficiant de crédits DIHAL est actuellement mis en œuvre dans le département.

ANNUAIRE DES ACTEURS

Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Seine et Marne www.seine-et-marne.gouv.fr

Association La Rose des Vents www.larosedesvents.org



LÉGENDE DES PROJETS

NOMBRE DE PERSONNES



NATURE



ÉCHELLE



LES PROJETS

SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT DES MÉNAGES ISSUS DES BIDONVILLES (SAMIB)



Nature du projet : Une équipe mobile rattachée à la plateforme 115 met en place des suivis sociaux individualisés et des évaluations sociales. Elle intervient directement au sein des bidonvilles et campements illégitimes en amont des évacuations pour établir un contact avec les ménages et procéder, pour ceux qui le souhaitent, au recensement des demandes de mise à l'abri. Une fois les personnes mises à l'abri, l'équipe évalue les situations individuelles afin de mettre en place un accompagnement adapté.

Démarrage : novembre 2014

Initiative : La Rose des Vents

Mise en œuvre : La Rose des Vents / Pôle SIAO 77

Action partenariale



OFII, SIAO, ÉTAT, DÉPARTEMENT, LIEN AVEC LE PDALHPD, AVIH, CROIX ROUGE, ROMEUROPE, ROMCIVIC, 115, EMASM, ACT, AEMS, LHSS, EMPP

Financement

EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)
ASSOCIATIONS



Acteurs engagés

EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)



Initiatives et outils



Logement : mobilisation du dispositif d'intermédiation locative SOLIBAIL et de l'habitat accompagné.

Hébergement : liens du projet avec le pôle SIAO emploi: divers partenariats notamment Romcivic et aide à l'auto entreprise



MOUS « INSERTION ET ACCOMPAGNEMENT VERS LE LOGEMENT DES PUBLICS ISSUS DES BIDONVILLES, CHAMPS SUR MARNE »



Nature du projet : 19 personnes habitant sur un terrain appartenant à l'EPAMARNE, avec l'accord de l'établissement public et de la mairie, font l'objet d'un accompagnement vers l'insertion par le travail, l'école, et le logement.

Démarrage : 2016

Initiative : ville de Champs sur Marne

Mise en œuvre : la Rose des Vents de Mareuil les Meaux et l'équipe de suivi et d'accompagnement des ménages issus des bidonvilles.

Action partenariale

LIENS ENTRE LA
 VILLE ET LA DDCCS,
 MISE EN ŒUVRE PAR
 L'ASSOCIATION GÉRANT
 LE SIAO ET LE 115

Financement nC

EUROPE
 ÉTAT
 DÉPARTEMENT
 RÉGION
 MÉTROPOLE
 COMMUNE(S)
 ASSOCIATIONS

Acteurs engagés

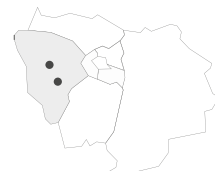
EUROPE
 ÉTAT
 DÉPARTEMENT
 RÉGION
 MÉTROPOLE
 COMMUNE(S)

-
-
-
-
-
-

Initiatives et outils

Dispositif : stabilisation de
 campement en accord
 avec le propriétaire

78. YVELINES

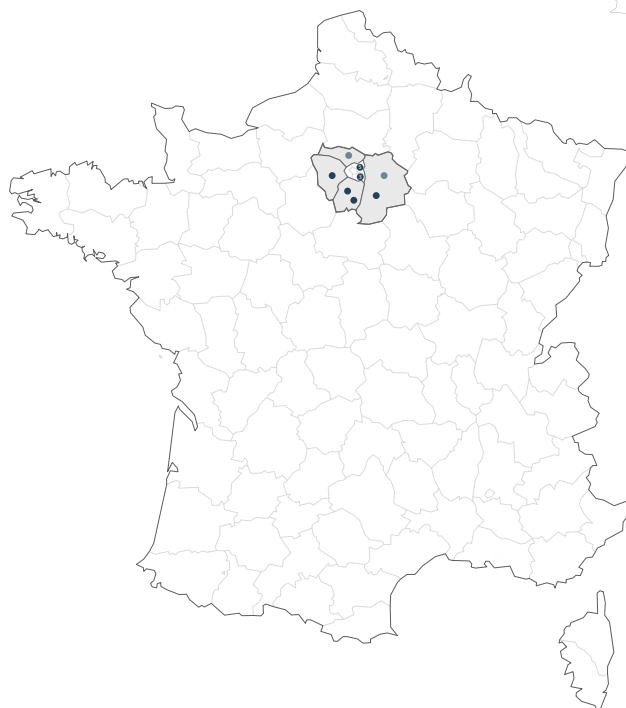


QUELQUES CHIFFRES

Population : 1 365 000 personnes (INSEE, RP 2013)

Recensement, octobre 2016 : 578 personnes occupant des campements illicites, bidonvilles, ou squats ont été recensées sur 12 sites.

Projets financés par la Dihal : 1 projet bénéficiant de crédits DIHAL est actuellement mis en œuvre dans le département.



ANNUAIRE DES ACTEURS

Région Ile-de-France www.iledefrance.fr

Département des Yvelines www.yvelines.fr

Soliha Yvelines

LÉGENDE DES PROJETS

NOMBRE DE PERSONNES



0 à 50



50 à 100



>100

NATURE



Logement



Santé



Emploi



Éducation

ÉCHELLE



Région
Département
Agglomération
Commune

LE PROJET

MOUS DE TRIEL-SUR-SEINE



Nature du projet : Mise en œuvre d'accompagnements sociaux globaux de différente nature selon les personnes concernées (accompagnement global, intermédiaire, élémentaire et/ou occasionnel). Les accompagnements portent sur différents volets : accès aux droits, prise en charge scolaire, accès à l'emploi et au logement.

Démarrage : novembre 2013

Initiative : Sous préfecture de Saint Germain en Laye

Mise en œuvre : PACT Yvelines devenu SOLIHA Yvelines

Action partenariale



SOUS PRÉFET EN CHARGE DE LA PRÉFECTURE DE RÉGION DU SUIVI DES CAMPEMENTS ILLICITES.

Financement

EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)
ASSOCIATIONS



Acteurs engagés

EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)

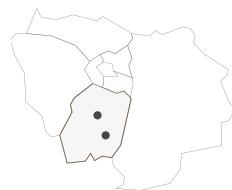


Initiatives et outils



Formation/emploi : mise en place de cours de FLE avec l'association « grain de soleil »
Hébergement : sécurisation du campement (toilettes sèches)

91 . ESSONNE

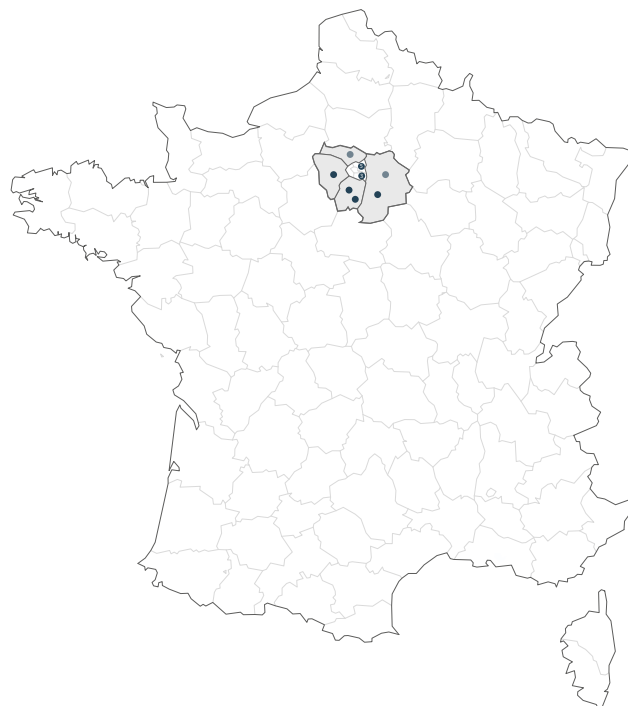


QUELQUES CHIFFRES

Population : 1 254 000 personnes (INSEE, RP 2013)

Recensement, avril 2016 : 1 022 personnes occupant des campements illicites, bidonvilles, ou squats ont été recensées sur 21 sites.

Projets financés par la DIHAL : 2 projets bénéficiant de crédits DIHAL sont actuellement mis en œuvre dans le département.



ANNUAIRE DES ACTEURS

Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Essonne www.essonne.gouv.fr

Ville de Grigny www.mairie-grigny69.fr

Ville de Ris-Orangis www.mairie-ris-orangis.fr

Association Le Rocheton

LÉGENDE DES PROJETS

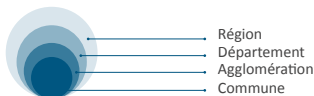
NOMBRE DE PERSONNES



NATURE



ÉCHELLE



LES PROJETS

MOUS RIS ORANGIS



Nature du projet : à la suite des diagnostics sociaux globaux et individualisés réalisés par le GIP-HIS sur les bidonvilles de Ris-Orangis (août 2013) et Grigny (avril 2014), deux démarches d'insertion ont été mises en œuvre : les MOUS de Ris-Orangis et de Grigny. La MOUS de Ris-Orangis propose un accompagnement social global permettant, notamment, l'accès au logement et à l'emploi. Une base - vie (base vie de Ris) est mobilisée pour assurer l'hébergement des individus dans de l'habitat modulaire.

Démarrage : avril 2013 (achevé en décembre 2014)

Initiative : services de la préfecture et conseil départemental

Mise en œuvre : association Le Rocheton

Action partenariale

DÉPARTEMENT, MAIRIE DE RIS ORANGIS, ÉDUCATION NATIONALE

Financement

EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)
ASSOCIATIONS

Acteurs engagés

EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)

Initiatives et outils

Hébergement : habitat modulaire sur un terrain mis à disposition par

MOUS GRIGNY



Nature du projet : Suite aux diagnostics sociaux globaux et individualisés réalisés par le GIP-HIS sur les bidonvilles de Ris-Orangis (août 2013) et Grigny (avril 2014), deux démarches d'insertion ont été mises en œuvre : les MOUS de Ris-Orangis et de Grigny. La MOUS de Grigny propose un accompagnement social global permettant, notamment, l'accès au logement et à l'emploi. Une base - vie (base vie de Ris) est mobilisée pour assurer l'hébergement des individus dans de l'habitat modulaire.

Démarrage : août 2014 (achèvement programmé en juin 2016)

Initiative : Sous-préfecture de Saint Germain en Laye

Mise en œuvre : PACT Yvelines devenu SOLIHA Yvelines

Action partenariale

ÉTAT, DÉPARTEMENT,
MAIRIE DE GRIGNY,
CAF, CPAM D'EVRY

Financement

EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)
ASSOCIATIONS

Acteurs engagés

EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)

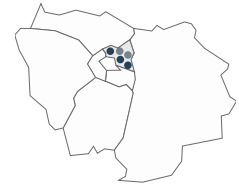
Initiatives et outils

Hébergement : habitat modulaire sur un terrain mis à disposition par l'État ;

Participation : mise en place de Conseil de Vie Sociale pour promouvoir la participation des familles dans la gestion quotidienne de la base-vie ;

Logement : mobilisation du dispositif SOLIBAIL Santé: partenariats multiples (centres de santé, PMI, services CPAM, structures hospitalières, CMP).

93. SEINE-SAINT-DENIS



QUELQUES CHIFFRES

Population : 1 552 482 personnes (INSEE, RP 2013)

Recensement, octobre 2016 : 2125 personnes ont été recensées sur 37 sites du département.

Projets financés par la DIHAL : 3 projets bénéficiant de crédits DIHAL sont actuellement mis en œuvre dans le département. 2 projets ont été financés en 2015, mais se sont achevés à la fin de l'année 2015.

ANNUAIRE DES ACTEURS

Département de Seine-Saint-Denis
www.seine-saint-denis.fr

Ville de Montreuil www.montreuil.fr

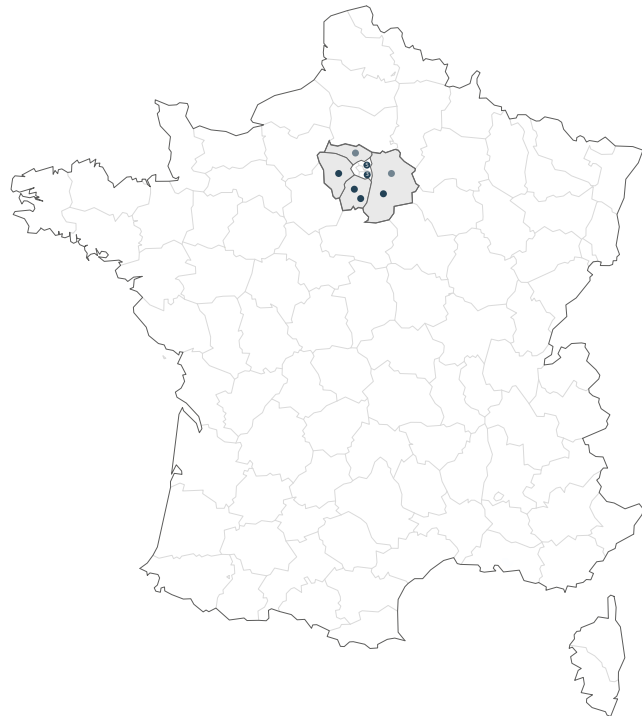
Ville de Saint-Denis www.ville-saint-denis.fr

Ville d'Aubervilliers www.aubervilliers.fr

Ville de Bagnolet www.ville-bagnolet.fr

ALJ93 www.alj93.fr

ADOMA www.adoma.fr



LÉGENDE DES PROJETS

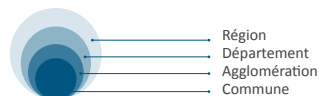
NOMBRE DE PERSONNES



NATURE



ÉCHELLE



LES PROJETS

MOUS ACCOMPAGNEMENT, MAISON DES ÉCLUSIERS, AUBERVILLIERS (ALJ93)



Nature du projet : mise à disposition de deux pavillons dans lesquels l'ensemble des ménages évacués en septembre 2014 a été hébergé et a bénéficié d'un accompagnement social (ouverture des droits sociaux, accès à un logement pérenne, scolarisation, aide à l'insertion professionnelle, alphabétisation, accès aux soins, gestion quotidienne de la base-vie), avec un objectif d'accès aux droits et à un logement de droit commun.

Démarrage : 2014

Initiative : ville d'Aubervilliers

Mise en œuvre : ALJ93

Action partenariale

Financement

EUROPE
 ÉTAT
 DÉPARTEMENT
 RÉGION
 MÉTROPOLE
 COMMUNE(S)
 ASSOCIATIONS
 AUTRES : EPCI

Acteurs engagés

EUROPE
 ÉTAT
 DÉPARTEMENT
 RÉGION
 MÉTROPOLE
 COMMUNE(S)

Initiatives et outils

Hébergement : dans 2 pavillons (signature d'une convention d'occupation précaire tous les 6 mois, sur une durée maximale de 3 ans).

ACCOMPAGNEMENT DE FAMILLES ROMS, BAGNOLET (VILLE DE BAGNOLET)



Nature du projet : suite à l'identification de plusieurs familles et à la réalisation d'une enquête sociale par une association et le CCAS de la ville, mise en place d'un accompagnement social spécifique, par une mise à disposition de logements d'urgence et provisoires, via le CCAS, vers le droit commun.

Démarrage : 2016

Initiative : ville de Bagnolet

Mise en œuvre : NC

Action partenariale



OPH DE LA VILLE DE BAGNOLET. ORGANISATION DE COPIIL ET DE COTECH AVEC DIFFÉRENTS ACTEURS

Financement

EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE : AUBERVILLIER
ASSOCIATIONS
AUTRES : COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION "EST ENSEMBLE"



Acteurs engagés

EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE : AUBERVILLIER
AUTRE : OPH



MOUS VOLTAIRE, SAINT-DENIS



Nature du projet : mise en place d'un accompagnement adapté pour faciliter l'accès aux droits, l'autonomisation des familles et leur sortie vers le droit commun, impliquant un accompagnement vers l'insertion professionnelle, la scolarité, l'accès aux soins. Il s'agit aussi d'accompagner à la construction d'un parcours résidentiel prenant en compte la mobilisation de logements temporaires pour désengorger le site Voltaire et trouver des solutions de résorption.

Démarrage : pré-MOUS en janvier 2016, MOUS en octobre 2016.

Initiative : ville de Saint-Denis

Mise en œuvre : ALJ pour la pré-MOUS.

Action partenariale



Financement

EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)
ASSOCIATIONS
AUTRES : PLAINE COMMUNE



Acteurs engagés

EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE : SAINT DENIS





MOUS « FORT DE L'EST », ACCOMPAGNEMENT AU RELOGEMENT, SAINT-DENIS



Nature du projet : construction de 25 hébergements d'urgence et d'insertion sur le site « Fort de l'Est » (Saint-Denis), mise en place d'un accompagnement social individuel et collectif pour le relogement des personnes concernées, d'un diagnostic d'accompagnement adapté vers l'emploi ou la formation, d'actions de soutien à la scolarisation.

Démarrage : 2009 - 2015

Initiative : État

Mise en œuvre : ADOMA

Action partenariale



COPIE MENSUEL AVEC
 LA PRÉFECTURE, LA SOUS-
 PRÉFECTURE, LA DRIHL,
 LA VILLE ET ADOMA.

Financement

EUROPE
 ÉTAT
 DÉPARTEMENT
 RÉGION
 MÉTROPOLE
 COMMUNE(S)
 ASSOCIATIONS

Acteurs engagés

EUROPE
 ÉTAT
 DÉPARTEMENT
 RÉGION
 MÉTROPOLE
 COMMUNE: SAINT DENIS

ACCOMPAGNEMENT DE FAMILLES ROMS, BAGNOLET (VILLE DE BAGNOLET)



Nature du projet : création de deux sites suite à l'incendie d'un squat, puis création d'une MOUS suite à un diagnostic.

Démarrage : 2009 - 2015

Initiative : mairie de Montreuil et État

Mise en œuvre : association rues et cités, ALJ93, cité Myriam

Action partenariale



Financement

EUROPE
 ÉTAT
 DÉPARTEMENT
 RÉGION
 MÉTROPOLE
 COMMUNE(S)
 ASSOCIATIONS

Acteurs engagés

EUROPE
 ÉTAT
 DÉPARTEMENT
 RÉGION
 MÉTROPOLE
 COMMUNE

94. VAL-DE-MARNE

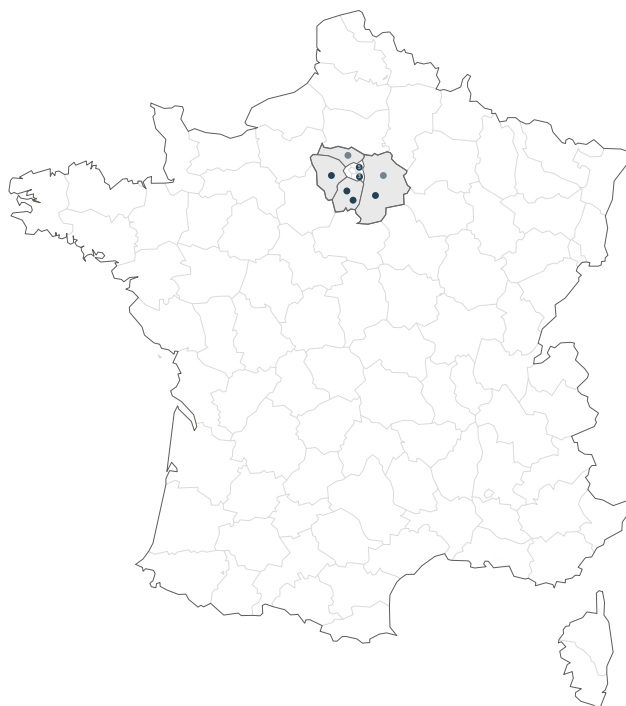


QUELQUES CHIFFRES

Population : 1 354 000 personnes (INSEE, RP 2013)

Recensement, octobre 2016 : 524 personnes occupant des campements illicites, bidonvilles, ou squats ont été recensées sur 15 sites.

Projets financés par la DIHAL : 3 projets bénéficiant de crédits DIHAL sont actuellement mis en œuvre dans le département.



ANNUAIRE DES ACTEURS

Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Val-de-Marne www.val-de-marne.gouv.fr

Ville de Choisy le Roi www.choisyleroi.fr

Ville d'Ivry-sur-Seine www.ivry94.fr

Convivances convivances.fr

LÉGENDE DES PROJETS

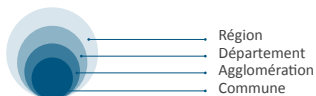
NOMBRE DE PERSONNES



NATURE



ÉCHELLE



LES PROJETS

MOUS RUE TRUILLOT - IVRY-SUR-SEINE



Nature du projet : Accompagnement global portant sur différents volets : l'hébergement, l'accès à l'emploi, la scolarisation, l'accès aux soins ainsi que les premières démarches pour la construction d'un projet d'habiter dans le logement.

Démarrage : 2014

Initiative : État, Conseil général, ville d'Ivry-sur-Seine

Mise en œuvre : ALJ 93

Action partenariale

DÉPARTEMENT,
MAIRIE DE RIS ORANGIS,
ÉDUCATION NATIONALE

Financement

EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)
ASSOCIATIONS

Acteurs engagés

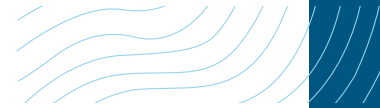
EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)

Initiatives et outils

Hébergement : solutions mixtes suite à l'évacuation d'un campement, incluant la sécurisation d'un site, avec la signature d'une convention d'occupation précaire entre l'État propriétaire du terrain et la Ville de Saint-Denis

Participation : mise en place d'un règlement de fonctionnement et organisation d'un Conseil de la vie sociale

Santé : partenaires multiples incluant CMP, hôpitaux, CMP, PMI...



MOUS CHOISY-LE-ROI



Nature du projet : Accompagnement global, démarche d'insertion et accès au logement.

Démarrage : 2015

Initiative : NC

Mise en œuvre : ALJ93

Action partenariale

VILLE DE CHOISY-LE-ROY,
 FONDATION ABBÉ PIERRE

Financement

- EUROPE
- ÉTAT
- DÉPARTEMENT
- RÉGION
- MÉTROPOLE
- COMMUNE(S)
- ASSOCIATIONS

Acteurs engagés

- EUROPE
- ÉTAT
- DÉPARTEMENT
- RÉGION
- MÉTROPOLE
- COMMUNE :

Initiatives et outils

Hébergement :
 habitat modulaire

VILLENSEMBLE, IVRY-SUR-SEINE



Nature du projet : Stabilisation de 41 personnes habitant sur un terrain aménagé. Actions permettant l'accès aux droits et l'inscription dans une démarche d'insertion, l'accès à une activité rémunératrice déclarée, ainsi qu'à un logement stable.

Démarrage : 2015

Initiative : Convivances

Mise en œuvre : Convivances

Action partenariale

DÉPARTEMENT,
 MAIRIE DE RIS ORANGIS,
 ÉDUCATION NATIONALE

Financement

- EUROPE
- ÉTAT
- DÉPARTEMENT
- RÉGION
- MÉTROPOLE
- COMMUNE(S)
- ASSOCIATIONS : FAP

Acteurs engagés

- EUROPE
- ÉTAT
- DÉPARTEMENT
- RÉGION
- MÉTROPOLE
- COMMUNE :

Initiatives et outils

Hébergement : recours à un commodat pour l'occupation d'un terrain privé, pour 3 ans
 Participation: signature d'un contrat d'engagement et mise en place d'un comité de vie locale (avec à terme, un bureau élu en charge du suivi du projet) et d'une contribution financière aux charges collectives).

Emploi : création d'une boutique solidaire (avec possibilité d'y créer des structures juridiques différentes, auto-entreprise, chantiers d'insertion, société coopérative). PLIE et partenariat avec Emmaüs avenir

95. VAL-D'OISE

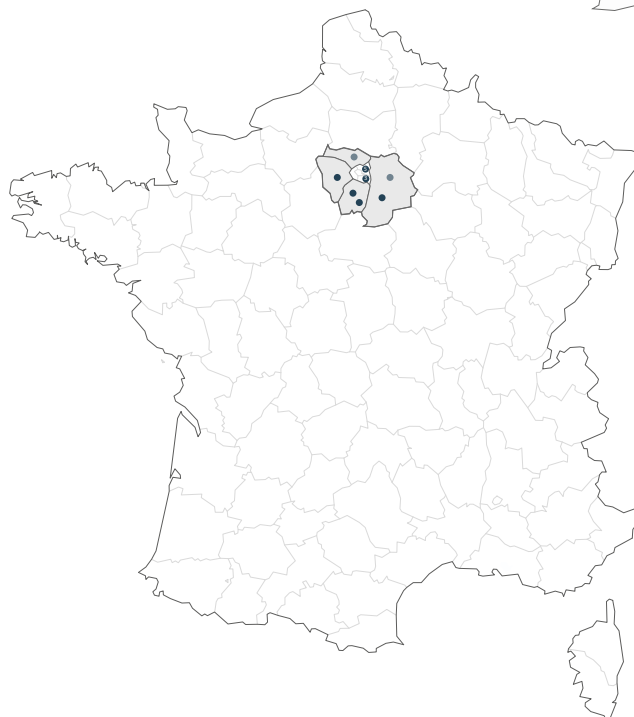


QUELQUES CHIFFRES

Population : 1 354 000 personnes (INSEE, RP 2013)

Recensement octobre 2016 : 618 occupants des campements illicites, bidonvilles, ou squats ont été recensés sur 16 sites.

Projets financés par la DIHAL : 3 projets bénéficiant de crédits DIHAL sont actuellement mis en œuvre dans le département.



ANNUAIRE DES ACTEURS

Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Val-d'Oise www.val-d'oise.gouv.fr

ACINA www.acina.fr

LÉGENDE DES PROJETS

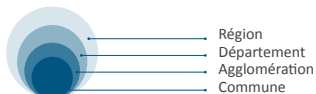
NOMBRE DE PERSONNES



NATURE



ÉCHELLE



LE PROJET

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET PROCESSUS D'INSERTION PROFESSIONNEL DES FAMILLES HÉBERGÉES À L'HOTEL SUITE À L'ÉVACUATION DE BIDONVILLES



Nature du projet : Evaluation des besoins des familles hébergées, puis accompagnement social global et individualisé vers des dispositifs de droit commun. L'accompagnement vers l'insertion socio-professionnelle des personnes est particulièrement mis en évidence.

Démarrage : 2015

Initiative : Département

Mise en œuvre : ACINA (avant Croix Rouge)

Action partenariale



DCOMMUNES ET SIAO
DU VAL-D'OISE

Financement

EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)
ASSOCIATIONS

Acteurs engagés

EUROPE
ÉTAT
DÉPARTEMENT
RÉGION
MÉTROPOLE
COMMUNE(S)

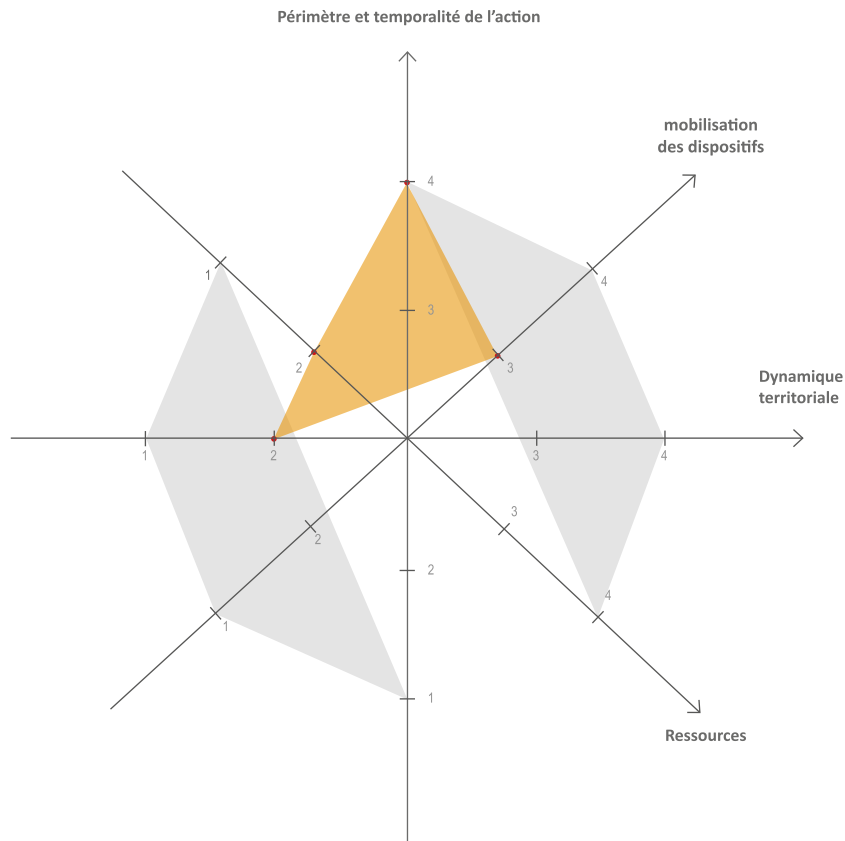
Initiatives et outils



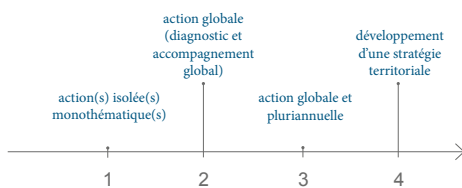
Emploi : partenariat avec un conseiller en insertion pour la construction d'un projet professionnel



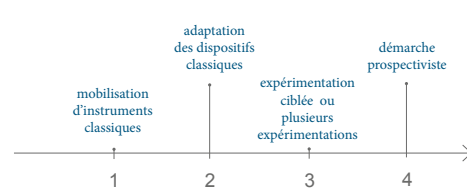
REPRÉSENTATION DU TERRITOIRE EN FONCTION DES QUATRE VARIABLES DE RÉFÉRENCE



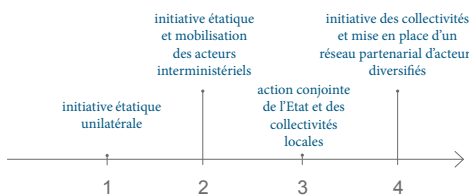
■ Périmètre et temporalité de l'action



■ Mobilisation des dispositifs

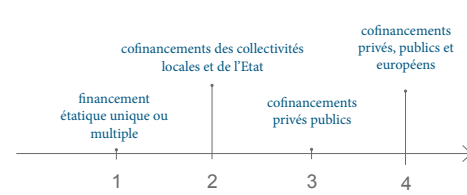


■ Dynamique territoriale



* Agence Régionale de Santé, Education Nationale, Pole Emploi

■ Ressources





Annexes

1. Récapitulatif des actions comportant une dimension hébergement et logement	155
2. Récapitulatif des actions comportant une dimension logement	160
3. Récapitulatif des actions comportant une dimension emploi	165
4. Détails des structures d’insertion par l’activité économique (SIAE)	173
5. Présentation de dispositifs spécifiques mobilisables pour les jeunes	174
6. Quelques repères relatifs à la formation linguistique	176
7. La formation professionnelle continue	178
8. Récapitulatif des actions comportant une dimension éducation et scolarisation	179
9. Récapitulatif des actions comportant une dimension logement santé	182
10. Récapitulatif des actions comportant une dimension participation et engagement des personnes	186






ANNEXE 1

Récapitulatif des actions comportant une dimension hébergement et logement

Département / région (projet d'envergure régionale)	Projet	Opérateur	Contexte
13	mission ACSC (Marseille)	ACSC	Hébergement dont la nature est non spécifiée
13	mission ACSC (Aix-en-Provence)	ACSC	Hébergement dont la nature est non spécifiée
13	MRB 13	ADOMA	
13	Logiques de vie, logiques de territoires	Paroles Vives	Hébergement : « en cours »
13	Projet AMPIL	AMPIL	NC
13	Projet ADAP 13	ADAP 13	NC
21	Diagnostic DDCS21	DDCS21	Habitat modulaire
30	Dispositif Europe	Croix Rouge	Hébergement spécifique : mise à disposition d'un logement autonome (dispositif d'appartements d'urgence, dispositif SIAO)
31	Parcours résidentiels des personnes issues de l'évacuation de l'île du Ramier	SOLIHA	Hébergement dans le diffus
31	Village d'insertion Grynfogel		Habitat modulaire
31	Melting Potes	Unicités	Hébergement de droit commun
33	MOUS	Cos Gironde	Hébergement transitoire dans le diffus
33	Diagnostic global	Cos Gironde	« Accompagnement sans hébergement ». Hébergement droit commun



Département / région (projet d'envergure régionale)	Projet	Opérateur	Contexte
38	Dispositif d'insertion professionnelle	CCAS	Hébergement via la mobilisation de lieux de vie appartenant à la ville, la métropole, l'EPFL. Mobilisation CHRS
44	Projet ROMSI	ROMSI	Habitat temporaire (village de solidarité dans la commune de l'Indre) et autres solutions d'hébergement.
44	Projet Treillières Solidaires	Treillières solidaires	Hébergement de droit commun
51	Accompagnement social	ASSOR et ADS	Solutions d'hébergement diverses.
54	Accompagnement insertion sociale et professionnelle et accompagnement vers le logement	Le Grand Sauvoy	Habitat modulaire
57	MRB57	ADOMA	Solutions d'hébergement diverses
59	Accompagnement social global, interprétariat et observatoire départemental	La Sauvegarde du Nord	Hébergement de droit commun
59	MRB59	ADOMA	(Non communiqué)
06	MOUS et diagnostic global et individualisé de ménages en campement	API Provence	Hébergement de droit commun
67	MOUS Strasbourg, CUS Bas-Rhin	Ville de Strasbourg	Habitat modulaire et hébergement de droit commun
69	I2E	ALPI et EHD	Habitat modulaire et hébergement dans le diffus.
77	SAMIB	La Rose des Vents et SIAO 77	Hébergement de droit commun (projet en lien avec le pôle SIAO 77)



78	MOUS de Triel sur Seine	SOLIHA	Sécurisation du campement. Mise en place de toilettes sèches (5 blocs de 6 toilettes) et prise en charge de la distribution d'eau pendant l'été 2015
83	Stabilisation de 4 familles en logement ou hébergement	SAT	Hébergement de droit commun
83	Accompagnement global et individualisé de familles, Toulon-la-Seyne	SAT	Hébergement de droit commun
86	Sous-location et accompagnement social à Poitiers	Fédération des centres sociaux	Hébergement de droit commun
91	MOUS Ris-Orangis	Le Rocheton	Habitat modulaire sur un terrain mis à disposition par les services du Conseil Départemental, sur un terrain appartenant à l'État.
	MOUS Grigny		
93	MOUS accompagnement « maison d'éclusiers », Aubervilliers	ALJ93	Habitat modulaire dans deux pavillons préexistants : signature d'une convention d'occupation précaire renouvelée tous les 6 mois, sur une durée maximum de trois ans pour les ménages ayant des difficultés particulières d'accès au logement.
93	MOUS Fort de l'Est, Saint Denis	ADOMA	Habitat modulaire et hébergement de droit commun

Département / région (projet d'envergure régionale)	Projet	Opérateur	Contexte
93	MOUS Rom « Branly et Zola », Montreuil	Rues et cités, ALJ93	Habitat modulaire, hébergement spécifique diffus, hébergement de droit commun
93	MOUS campement Trullot, Ivry-sur-Seine	ALJ93	Habitat modulaire
94	MOUS Choisy	ALJ93	Habitat modulaire
Région Ile-de-France	Diagnostic	GIP – HIS	Hébergement droit commun
Région Ile-de-France	Plateforme AIOS	ADOMA	Hébergement droit commun
Région Ile-de-France	Romcivic	Les Enfants du Canal	
33	plateforme d'insertion sociale et professionnelle des personnes vivant dans les campements illicites		
38	RISING	CCAS Grenoble	Hébergement de droit commun et hébergement diffus
77	SAMIB = Suivi et accompagnement des personnes vivant en Bidonvilles	La Rose des Vents	Insertion et accompagnement vers le logement des publics issus des bidonvilles
93	MOUS Voltaire, Saint Denis	Ville de Saint-Denis + ACS93	Hébergement de droit commun et sécurisation d'un site
94	Villeneuve	convivances	Stabilisation d'un site
95	Accompagnement social et processus d'insertion professionnelle de familles hébergées à l'hôtel suite à l'évacuation de bidonvilles	ACINA	Hébergement de droit commun (dispositif adressé aux personnes ayant accepté une mise à l'abri ou un hébergement de droit commun).
Région Ile-de-France	MOUS type ANDATU		Les personnes sélectionnées suivies par la plateforme AIOS seront hébergées sur plusieurs lieux d'habitat modulaire, intégrant la base-vie de Ris-Orangis.



93	MOUS Voltaire, Saint-Denis	<p>Stabilisation d'un terrain : mission confiée à l'ALJ93 pour l'accompagnement et la régie du site. Plusieurs familles, installées sur le site Voltaire.</p> <p>En parallèle d'un accompagnement social global classique, l'accompagnement pour la construction d'un parcours résidentiel prenant en compte la mobilisation de logements temporaires, pour désengorger le site Voltaire et la recherche de solutions pérennes pour la résorption du site.</p>
	Projet Convivances, Ivry	<p>Stabilisation d'un terrain : la société, propriétaire du terrain sur lequel étaient installées plusieurs familles à Ivry-sur-Seine, a conclu un commodat avec l'association Convivances : cette dernière accepte d'assurer la responsabilité de l'accompagnement des familles et garantit la restitution du terrain en cas de vente, en contrepartie de la libre mise à disposition du terrain.</p> <p>Mise en place d'actions collectives (réunions, groupes de paroles) et mobilisation communautaire (organisation des règles de vie entre les résidents).</p>

ANNEXE 2

Récapitulatif des actions comportant une dimension logement

DÉPARTEMENT / PROJET	Opérateur	Contexte
06 MOUS et diagnostic global et individualisé de ménages en campement	API Provence	Intermédiation locative pour favoriser l'accès à un logement autonome. Mobilisation du droit commun (demande de logement social)
13 mission ACSC (Marseille)	ACSC	Mise à disposition de logements passerelles puis logement social de droit commun et logement privé
13 mission ACSC (Aix-en-Provence)	ACSC	Mise à disposition de logements passerelles puis logement social de droit commun et logement privé
13 MRB13	ADOMA	Logements parc ADOMA, mobilisation du bail glissant, intermédiation locative. Certains ménages ont pu accéder directement au logement social après diagnostic.
13	AMPIL	NC
13	AMPIL	NC
13	ADAP13	NC
21 « Diagnostic 21 »		Action intégrée, allant du repérage à l'accompagnement, et couvrant divers aspects. Articulation avec les dispositifs de droit commun, facilitée par les liens structurels entre ADEFO et le SIAO.
30 Dispositif Europe	Croix Rouge	Mise à disposition d'un logement autonome
31 MOUS ressortissants européens	CATHS	Favoriser l'accès au logement autonome
31 Ile du ramier	SOLIHA	Mobilisation de fonciers de l'EPFL, partenariats avec bailleurs sociaux
31 village de stabilisation Grynfoegel		Du village d'insertion aux logements autonomes
33	MOUS Gironde	Favoriser l'accès au logement autonome
33		Favoriser l'accès au logement autonome
38 Mous de Grenoble	CCAS	Favoriser l'accès au logement autonome



38	Grenoble Alpes Métropole	Favoriser l'accès au logement autonome
44	UFUT et association Saint Benoit Labre	Partenariats avec les bailleurs sociaux et orientation dans le logement : s'assurer que le logement correspond aux besoins, accompagner l'appropriation et le maintien dans le logement. Mission d'observatoire.
44 Projet ROMSI	ROMSI	Accès et maintien dans le logement, veille sociale des familles dans le logement. Faciliter la demande de logements et permettre l'accès à un logement pérenne.
44 Projet Treillières solidaires	Treillières solidaires	Accompagnement vers l'hébergement et le logement.
44 Projet UFUT le Cellier	UFUT, Le Cellier	Action d'orientation vers le logement et l'hébergement (mobilisation du parc social). Accompagnement individualisé et collectif.
51 Accompagnement social	ASSOR et ADS	Mobilisation de logements
54 Accompagnement insertion sociale et professionnelle et accompagnement vers le logement	Le Grand Sauvoy	Dispositif de bail glissant et mobilisation de logements dans le diffus
57 MRB57	ADOMA	Permettre l'hébergement et favoriser l'accès au logement autonome.

59 Accompagnement social global, interprétariat et observatoire départemental	La Sauvegarde du Nord	Accompagnement social global visant l'accès au droit commun, notamment au logement
59 Insertion et lutte contre les discriminations)	Réseau ROMA	Un accompagnement Fonds de Solidarité pour le Logement
59 Accompagnement global en logement autonome	SOLIHA Douaisis	Accompagnement vers et dans le logement (insertion et maintien)
59 MRB59 76	ADOMA	NC
67 MOUS Strasbourg, CUS Bas-Rhin	Ville de Strasbourg	Accès au logement social pour les ménages hébergés dans le village d'insertion. Accompagnement au relogement.
69 ANDATU	Forum réfugiés cosi	Mesure d'accès dans le logement (bail direct ou glissé, et en sous location). Accompagnement administratif pour favoriser le maintien dans le logement.
77 SAMIB	La Rose des vents	Accompagnement social à l'hébergement et au logement. Mobilisation de l'habitat accompagné : Logements Passerelle Jeunes, SOLIBAIL, SOLIZEN, AVDL.
77 Projet d'accompagnement de personnes sédentarisées en habitat précaire à Champs-sur-Marne	La Rose des vents	Insertion et accompagnement vers le logement des publics issus des bidonvilles
78 MOUS de Triel-sur-Seine	SOLIHA	Accompagnement vers et dans le logement Plusieurs outils mobilisés : bail glissant, résidence sociale, relogement (CAL), saisine DALO et DAHO
83 stabilisation de 4 familles en logement ou hébergement - Toulon	SAT-SICHEM	Favoriser l'insertion sociale par le logement des familles. Accompagnement vers l'autonomie (projet d'habiter). Développement d'une démarche d'intermédiation locative pour les ménages en difficulté. Prospection pour recherche de logements, accompagnement et évaluation des besoins



<p>83 accompagnement global et individualisé de familles, Toulon – la-Seyne - Est Varois</p>	<p>SAT-SICHEM</p>	<p>Accompagnement social et global, notamment vers le logement de droit commun.</p>
<p>84 accompagnement de familles Roms à Avignon</p>	<p>ADVSEA</p>	<p>Relogement des familles en logement autonome.</p>
<p>86 sous-location et accompagnement social à Poitiers</p>	<p>Fédération des centres sociaux</p>	<p>Accès des ménages à un habitat digne. Mobilisation du parc de logement social via l'ADAPGV et prise en charge par l'Audacia de 4 familles (intégration dans un logement)</p>
<p>91 MOUS Ris Orangis</p>	<p>Le Rocheton</p>	<p>La production et la recherche de logements adaptés, construction d'un projet de logement adapté aux besoins des familles.</p>
<p>91 MOUS Grigny</p>	<p>Le Rocheton</p>	<p>Logement pérenne / solibail / HLM</p>
<p>93 MOUS accompagnement « maison d'éclusiers », Aubervilliers</p>	<p>ALJ 93</p>	<p>Accompagnement vers le logement dans le cadre d'un accompagnement social global. Relogement dans des pavillons mis à disposition.</p>
<p>93 MOUS Fort de l'Est, Saint Denis</p>	<p>ADOMA</p>	<p>NC</p>
<p>93 MOUS Rom « Branly et Zola », Montreuil</p>	<p>Rues et cités, ALJ93</p>	<p>NC</p>



93 Accompagnement des familles Roms à Bagnolet	CCAS de Bagnolet	Un volet d'accès au logement social par une mise à disposition de logements d'urgence et provisoires par le biais du CCAS en partenariat avec l'OPH de la ville. Utilisation de conventions de mise à disposition de logements et recours au bail glissant.
93 MOUS Voltaire	Ville de Saint-Denis / ALJ 93	Accompagnement social global incluant la construction d'un parcours résidentiel (du logement temporaire à des solutions plus pérennes)
94 MOUS Choisy-le-Roi	ALJ93	NC
Région Ile-de-France Plateforme régionale d'accueil, d'information et de suivi (AIOS) par les campements illicites	ADOMA	Accompagnement vers l'insertion
94 Villeneuve	Convivances	Relation partenariale avec les bailleurs sociaux, diagnostic individuel pour la mise en place d'un projet d'habiter, accompagnement et suivi pour le maintien dans le logement autonome.
Région Ile-de-France	Le Rocheton et les Enfants du Canal	



ANNEXE 3

Récapitulatif des actions comportant une dimension emploi

Département / région (projet d'envergure régionale)	Projet	Opérateur	Contexte
Région Ile-de-France	Plateforme AIOS	ADOMA	Accompagnement global intégrant la thématique « emploi ». Formation linguistique via des ateliers et partenariats extérieurs. Entretiens de suivi et ateliers d'accès à l'emploi et à la formation. Partenariats et réseaux d'insertion : Pôle Emploi, SIAE, clauses d'insertion, ...
Région Ile-de-France	Romcivic	Les Enfants du Canal	Accompagnement global intégrant la thématique « emploi » et projet spécifique recourant au dispositif du service civique
Région Ile-de-France	Accompagnateurs scolaires	Les Enfants du Canal	Projet spécifique recourant au dispositif du service civique
06	MOUS et diagnostic global et individualisé de ménages en campement	Association API Provence	Accompagnement global intégrant la thématique « emploi » : Pôle Emploi, chantiers d'insertion du département, entreprises d'insertion, AAVA, conseiller ATE pour les familles suivies dans le cadre du RSA, Pôle emploi, missions locales, ... Formation linguistique : appui sur des dispositifs locaux (ATE à Nice, dans le cadre du suivi RSA, centre social à Grasses, associations à Cannes et Antibes). Formation des jeunes via les Missions locales et le dispositif ETAPS. Un jeune a bénéficié d'actions dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage scolaire de l'Éducation Nationale.
13	Mission ACSC (Marseille)	ACSC	Accompagnement global intégrant la thématique « emploi »
13	Mission ACSC (Aix-en-Provence)	ACSC	Accompagnement global intégrant la thématique « emploi ». Formation : premiers savoirs (dispositif ETAPS) Inscriptions à Pôle Emploi
13	MRB13	ADOMA	Accompagnement global intégrant la thématique « emploi »

Département / région (projet d'envergure régionale)	Projet	Opérateur	Contexte
13	Logiques de vie, logiques de territoires	Paroles Vives	Accompagnement global intégrant la thématique « emploi »
13	Projet AMPIL	AMPIL	NC
13	Projet ADDAP13	Addap13	NC
21	Projet ADEFO / COALLIA	ADEFP, COALLIA, Deux choses l'une	Accompagnement global intégrant la thématique « emploi ». Atelier socio-linguistique avec association « toits du monde ».
30	Dispositif Europe	Croix Rouge	Accompagnement global intégrant la thématique « emploi » Le projet « dispositif Europe » porté dans le Gard par le pôle social Henry Dunant de la Croix Rouge Française, propose non seulement un accompagnement social et global via des partenariats avec la mission locale et Pôle emploi, mais aussi des chantiers d'insertion et les dispositifs régionaux ouvrant plusieurs parcours de formation : CAP COMPETENCES, CAP AVENIR et CAP METIER. Ateliers de FLE et atelier d'alphabétisation. Objectif d'obtention du diplôme initial de langue française
31	Ile du Ramier	SOLIHA	Accompagnement global intégrant la thématique « emploi ». Inscription dans un parcours d'alphabétisation. Suivi de l'inscription au Pôle Emploi et à la Mission Locale, suivi du dispositif PLIE.
31	Grynfogel	SOLIHA	Accompagnement global intégrant la thématique « emploi » : partenariat Pôle emploi, missions locales, PLIE
31	Melting Potes	Unis-Cité	Accompagnement global intégrant la thématique « emploi » Partenariat Pôle emploi, Missions Locales, PLIE et financements FONJEP et agence service civique. Formation linguistique : formation français langue d'insertion (132 heures)



33	MOUS Cos Gironde	COS Gironde	Accompagnement global intégrant la thématique « emploi ». Partenariats Pôle emploi, CPAM, réseau d'employeurs Cours et ateliers d'apprentissage de vocabulaire spécifique, stimulation d'entretiens d'embauches, ...
34	Diagnostic sur 4 sites	Cimade et 2 choses l'une	Accompagnement global intégrant la thématique « emploi ».
34	Diagnostic du site du Mas Coulet 2	Cimade et 2 choses l'une	Accompagnement global intégrant la thématique « emploi ».
38	MOUS et dispositif d'insertion professionnelle	Ville de Grenoble	Accompagnement global intégrant la thématique « emploi ». Partenariat avec Pôle Emploi. Formation linguistique et liens avec les formations existantes pour l'apprentissage du français. Mise en relation avec les entreprises et lutte contre les discriminations. Liens avec les référents de secteur du parcours emploi renforcé du PLIE.
44	Plateforme SIOCI	UFUT et association Saint Benoit Labre	Accompagnement global intégrant la thématique « emploi ». Partenariats avec Pôle Emploi, représentants des Ateliers et Chantiers d'insertion, agences intérimaires d'insertion, OPCA. Partenariats avec les employeurs. FLE : places proposées dans les centres socio-culturels ou centres de formations, limitées.
44	Projet ROMSI	ROMSI	Accompagnement global intégrant la thématique « emploi ». Cours de français. Acquisition de compétences professionnelles par un atelier de cuisine hebdomadaire.
44	Projet Treillières Solidaires	Treillières solidaires	Accompagnement global intégrant la thématique « emploi ».
44	Projet UFUT le Cellier	UFUT – le Cellier	Accompagnement global intégrant la thématique « emploi » Cours de français : module « j'apprends le français » de l'association « une famille, un toit » Une intervenante à l'insertion sociale et professionnelle est mobilisable.

Département / région (projet d'envergure régionale)	Projet	Opérateur	Contexte
51	Accompagnement social	ASSOR et ADS	Accompagnement global intégrant la thématique « emploi ».
54	Accompagnement insertion sociale et professionnelle et accompagnement vers le logement	le Grand Savoie	Accompagnement global intégrant la thématique « emploi ».
57	MRB57	ADOMA	Accompagnement global intégrant la thématique « emploi »
59	<p>Insertion et lutte contre les discriminations</p> <p>Le projet « <i>coordonner et animer l'offre d'insertion dans le département du Nord et dans les villages d'origine et lutter contre les préjugés</i> »</p>	Réseau ROMA	<p>Accompagnement global intégrant la thématique « emploi »</p> <p>Coordonner et animer l'offre d'insertion pour les publics hébergés ou vivant en squats et campements dans le Nord, ainsi que renforcer la qualité des actions d'insertion dans les villages d'origine des migrants roms. Jusqu'en 2015, l'accès à l'emploi était alors réalisé uniquement par le droit commun, grâce à une coordination avec le Pôle emploi et les missions locales.</p> <p>À partir de 2016, la dynamique CAP EST (coopérer et agir pour promouvoir l'économie sociale des territoires) a été mise en place afin de favoriser l'IAE dans la filière agricole.</p> <p>L'expérimentation implique une « coopération entre structures d'hébergement et structures d'accompagnement à l'emploi au sein de la filière agricole ».</p>
59	Accompagnement global en logement autonome	SOLIHA Douaisis	Accompagnement global intégrant la thématique « emploi » : ateliers bénévoles d'alphabétisation des adultes, travail sur le projet professionnel d'un membre du couple.




59	Accompagnement social global, interprétariat et observatoire départemental	La Sauvegarde du nord	Accompagnement global intégrant la thématique « emploi ». Inscription en Mission Locale, au Pôle Emploi, démarchage d'entreprises ou d'organismes de formation, inscription sur les listes d'attente aux cours de français. Liens avec les deux chargés d'insertion professionnelle du dispositif AREA. Partenariats avec les agences Pôle Emploi de secteur, les Missions Locales, les Maisons de l'Emploi, les CIP d'autres associations.
59	MRB59	ADOMA	NC
67	MOUS Strasbourg	Ville de Strasbourg	Partenariats avec Pôle Emploi et le projet Lupovino (formation linguistique à visée professionnelle pour toutes les personnes vivant soit dans des espaces temporaires d'insertion, soit dans des bidonvilles). La formation comprend une formation linguistique et deux séjours en entreprise (secteur nettoyage et BTP).
69	I2E	ALPIL et EHD	Accompagnement global intégrant la thématique « emploi ». Travail avec le Pôle Emploi sur des secteurs peu tendus. Partenariat AFPA et Conseil régional.
69	ANDATU	Forum Réfugiés-Cosi	Accompagnement global intégrant la thématique « emploi ». Apprentissage du français Aide à la construction d'un projet professionnel, ateliers, entretiens individuels avec le CIP. Mesures de formation professionnelle. Partenariats avec Pôle emploi, l'AFPA et le Conseil Régional.
77	SAMIB	La Rose des Vents SIAO 77	Accompagnement global intégrant la thématique « emploi » : partenariat avec Romcivic et recours à l'insertion par l'activité économique.
78	MOUS de Triel-sur-Seine	SOLIIHA Yvelines	Accompagnement global intégrant la thématique « emploi ». Pôle Emploi, mission locale, agence d'intérim et/ou défi service, aide à l'auto entreprise. Cours de FLE via l'association « grain de soleil »

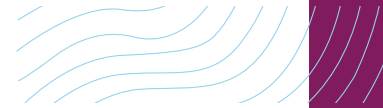
Département / région (projet d'envergure régionale)	Projet	Opérateur	Contexte
83	Stabilisation de 4 familles en logement ou hébergement	SAT-SITCHEM	<p>Accompagnement global intégrant la thématique « emploi ».</p> <p>Formation : inscription dans des formations de FLE adultes (proposées par une association), mise en place de cours de FLE adolescents, orientation vers des organismes de formation (ETAPS, ETAQ), inscription en centre de formation. Ateliers d'alphabétisation préconisés.</p> <p>Insertion professionnelle : aide à l'émergence d'un projet professionnel en lien avec les structures professionnelles, inscription et suivi à Pôle Emploi, accompagnement aux rendez-vous des Missions Locales, médiation avec les structures d'IAE.</p> <p>Médiation avec les employeurs (partenariats).</p>
83	Accompagnement global et individualisé de familles, Toulon – la-Seyne (SAT)	SAT-SITCHEM	<p>Accompagnement global intégrant la thématique « emploi ».</p> <p>Formation : inscription dans des formations de FLE adultes (proposées par une association), mise en place de cours de FLE adolescents, orientation vers des organismes de formation (ETAPS, ETAQ), inscription en centre de formation. Ateliers d'alphabétisation préconisés.</p> <p>Insertion professionnelle : aide à l'émergence d'un projet professionnel en lien avec les structures professionnelles, inscription et suivi à Pôle Emploi, accompagnement aux rendez-vous des Missions Locales, médiation avec les structures d'IAE.</p> <p>Médiation avec les employeurs (partenariats).</p>
84	MOUS « Rom »	ADVSEA	Accompagnement global intégrant une dimension « emploi » : partenariats Pôle Emploi, Semaille, Mission Locale, Ugeaf, CFPPA
86	Sous-location et accompagnement social à Poitiers	AUDACIA, ADAPGV, Fédération des centres sociaux	Accompagnement global intégrant la thématique « emploi »



91	MOUS Ris Orangis	Le Rocheton	Accompagnement global intégrant la thématique « emploi »
91	MOUS Grigny	Le Rocheton	Accompagnement global intégrant la thématique « emploi ». Partenariats avec les opérateurs des chantiers d’insertion opérant dans des domaines variés.
93	MOUS accompagnement « maison d’éclusiers », Aubervilliers	ALJ93	Accompagnement global intégrant la thématique « emploi »
93	MOUS Fort de l’Est, Saint Denis	ADOMA	Accompagnement global intégrant la thématique « emploi »
94	MOUS Ivry-sur-Seine	ALJ93	Accompagnement global intégrant la thématique « emploi ». Partenariats avec Pôle emploi et partenaires, mission locale, IAE, organismes et associations, employeurs, PLIE. Formations notamment linguistiques.
94	MOUS Choisy-le-Roy	ALJ93	Accompagnement global intégrant la thématique « emploi »
94	Villeneuve	Convivances	Accompagnement global intégrant la thématique « emploi ». Ateliers sociolinguistiques, création d’une boutique solidaire (avec possibilité d’y créer des structures juridiques différentes : auto-entreprise, chantier d’insertion, société coopérative ou autre). Accompagnement socioprofessionnel classiques, accompagnement via le PLIE. Partenariat avec Emmaüs Avenir,
95	Accompagnement social et processus d’insertion professionnel des familles hébergées à l’hôtel suite à l’évacuation de bidonvilles	Croix Rouge, puis ACINA	Accompagnement global intégrant la thématique « emploi ». Un conseiller en insertion pour construction du projet professionnel, inscription à Pôle Emploi ou Mission Locale, rédaction du CV et la LM, suivi après embauche...
77	Insertion et accompagnement vers le logement des publics issus des bidonvilles	Mairie de Champs sur Marne	Inscription des hommes à Pôle Emploi, proposition de cours d’alphabétisation
33	plateforme d’insertion sociale et professionnelle des personnes vivant dans les campements illégaux	COS Gironde ?	Accompagnement global intégrant la thématique « emploi »



Département / région (projet d'envergure régionale)	Projet	Opérateur	Contexte
95	Accompagnement social et processus d'insertion professionnelle de familles hébergées à l'hôtel suite à l'évacuation de bidonvilles	ACINA	Accompagnement global intégrant la thématique « emploi »
93	Accompagnement de familles Roms, Bagnolet	Ville de Bagnolet	Accompagnement global intégrant la thématique « emploi » : mobilisation des clauses d'insertion dans les commandes publiques.
93	MOUS Voltaire, Saint-Denis	ALJ	Accompagnement global intégrant la thématique « emploi »
38	Projet RISING	Grenoble Alpes Métropole	Accompagnement global intégrant la thématique « emploi » et dispositifs spécifiques dans le cadre du « working first »



■ ANNEXE 4

Détails des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE)

Quelques exemples de structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) :

- **Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI)** proposent un accompagnement et une activité professionnelle aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. Les salariés des ateliers et chantiers d'insertion (ACI) bénéficient d'une rémunération au moins égale au Smic. Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) sont conventionnés par l'État et bénéficient d'aides pour accomplir leurs missions.
- **Les associations intermédiaires (AI)** : contribuent à l'insertion et au retour à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, en leur permettant de travailler occasionnellement pour le compte d'utilisateurs (particuliers, associations, collectivités locales, entreprises...).
- **Les entreprises d'insertion (EI)** : entreprises opérant dans le secteur marchand, mais dont la finalité est avant tout sociale. Elles proposent à des personnes en difficulté une activité productive assortie de différentes prestations définies selon les besoins de l'intéressé (réentraînement aux rythmes de travail, formation, accompagnement social ...) pour construire et finaliser avec elles un parcours d'insertion socioprofessionnel durable.
- **L'entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI)** : Activité entièrement centrée sur l'insertion professionnelle des personnes en difficulté. L'ETTI leur propose des missions auprès d'entreprises utilisatrices, mais également un suivi et un accompagnement social et professionnel, pendant et en dehors des missions.



■ ANNEXE 5

Présentation de dispositifs spécifiques mobilisables pour les jeunes

- **La garantie jeunes**, programme d'accompagnement ciblé et contractualisé entre un jeune de 18 à 25 ans et une mission locale ; il est rendu possible par un accompagnement personnalisé intensif piloté par un conseiller référent dédié de la mission locale qui coordonne l'ensemble des acteurs susceptibles d'intervenir durant le parcours et en « collectif ».
- **Les contrats d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)**, programmes d'accompagnement de jeunes (répondant à des conditions précises, notamment l'absence de qualification), engagés contractuellement avec une mission locale. Ils incarnent le droit à un accompagnement ayant pour but l'accès à la vie professionnelle, pour toute personne de 16 à 25 ans révolus en difficulté et confrontée à un risque d'exclusion professionnelle.

NB : Ce dispositif sera remplacé en 2017 par le PACE (parcours d'accompagnement contractualisé vers l'emploi)

Les dispositifs seconde chance :

- **Les EPIDE** (établissements publics d'insertion de la défense) peuvent accompagner l'insertion sociale et professionnelle de jeunes en grande difficulté et sans diplôme, grâce à une formation gratuite dispensée en internat. Les jeunes doivent signer un contrat de volontariat pour l'insertion, généralement de 10 mois, prolongeable jusqu'à 24 mois. Ils perçoivent une allocation mensuelle.
- **L'École de la 2ème chance** permet la construction d'un projet d'insertion sociale et professionnelle de jeunes de moins de 26 ans sortis du système éducatif sans diplôme ni qualification professionnelle.

Les contrats aidés :

- **Les emplois d'avenir (EAV)**, s'adressent à des jeunes de 16 à 25 ans sans diplôme ou titulaires d'un CAP/BEP, sans emploi ni formation, présentant des difficultés particulières d'accès à l'emploi avec une priorité pour certaines zones telles que les quartiers prioritaires politique de la ville, les zones de revitalisation rurale, les DOM et COM, etc. En complément de partenariats avec les missions locales, ils s'inscrivent dans le cadre juridique du contrat unique d'insertion.
- De même, **les contrats starter** sont des contrats aidés dans le secteur marchand à destination des jeunes de 16 à 29 ans rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle. Ils ont pour but, grâce à une aide financière versée à l'employeur, de faciliter l'accès durable à l'emploi des jeunes. Ces contrats sont destinés en priorité aux résidents des quartiers prioritaires de la politique de



la ville, ou aux bénéficiaires du RSA, ou aux demandeurs d'emploi de longue durée, ou travailleurs handicapés, ou aux personnes ayant bénéficié d'un dispositif seconde chance, ou ayant bénéficié d'un emploi d'avenir dans le secteur marchand.

Les contrats en alternance :

- **Le contrat de professionnalisation** : contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée qui permet de bénéficier d'une formation en alternance pour obtenir un diplôme ou une qualification professionnelle. La rémunération est de 55 à 100 % du Smic selon l'âge et le niveau de formation.
- **Le contrat d'apprentissage** : contrat de travail à durée indéterminée ou à durée déterminée qui permet de bénéficier d'une formation en alternance pour obtenir un diplôme ou un titre professionnel, du certificat d'aptitude professionnelle (CAP) au diplôme d'ingénieur. La rémunération est de 25 à 78 % du Smic selon l'âge et la durée du contrat.



■ ANNEXE 6

Quelques repères relatifs à la formation linguistique

La loi n°2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social introduit les actions de lutte contre l'illettrisme et d'apprentissage de la langue française dans la formation professionnelle : « Les actions de lutte contre l'illettrisme et l'apprentissage de la langue française font partie de la formation professionnelle tout au long de la vie » (article L6111-2 du code du travail). Elle prévoit que les actions de formation en faveur des salariés ne maîtrisant pas les compétences de base feront l'objet d'une négociation triennale de branche sur les priorités, les objectifs et les moyens de la formation professionnelle.

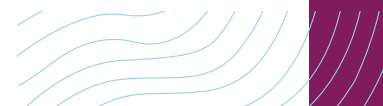
La loi du 15 mars 2014 relative à la formation professionnelle prévoit qu'« En application de l'article L.121-2 du Code de l'éducation, la région contribue à la lutte contre l'illettrisme sur le territoire régional en organisant des actions de prévention et d'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences défini par décret ». Outre la définition de ce « socle commun » accessible notamment par le Compte Personnel de Formation (CPF), elle impose le transfert des crédits consacrés au dispositif « Compétences clés » aux régions à compter du 1^{er} janvier 2015.

Les Régions ont une offre de formation dite linguistique, ou « savoirs de base », qui est destinée à des publics demandeurs d'emploi jeunes en situation d'illettrisme, d'analphabétisme et d'acquisition de français langue étrangère. Certaines régions ont conçu des articulations entre l'offre de formation sur les compétences de base et les autres formations existantes (construction de projet/qualifiantes/ apprentissage.) avec pour principal objectif la prise de compte des compétences de base plus que celle de l'illettrisme. En effet, l'offre concerne aussi les publics n'ayant pas été scolarisés en France). Certaines régions travaillent sur les compétences de base et les compétences clés en partenariat avec les OPCA pour les publics en transition professionnelle qui peuvent avoir un statut de demandeur d'emplo

Pôle emploi, dans le cadre de la déclinaison de l'accord cadre FPSPP / État, peut également proposer, dans son offre, des formations sur les compétences clés ou les compétences de base. Chaque région fait des choix différents en la matière.

Les Conseils généraux développent parfois des formations dans le cadre des Plans départementaux d'insertion.

Les communes ou les grands réseaux associatifs peuvent proposer des « cours du soirs » ou « ateliers municipaux » sur les savoirs de base, l'alpha ou le FLE, ouverts aux demandeurs d'emploi, mais parfois aussi aux salariés.



Plusieurs dispositifs existent :

a. Le « français langue étrangère » (FLE)

Cette dénomination recouvre plusieurs niveaux d'apprentissage allant de l'alphabétisation au stade « avancé ».

Des cours gratuits de français FLE peuvent être dispensés par les collectivités territoriales. Des cours de français sont parfois délivrés gratuitement par les municipalités dans le cadre des « Cours Municipaux d'Adulte », comme par exemple la Ville de Paris.

Des cours payants ou gratuits sont également dispensés par des associations ou des organismes de formation (Cf. répertoire des centres FLE : <http://www.fle.fr/fr/grand-repertoire/recherche>).

L'Alliance française propose également des cours de français FLE payants dans plusieurs villes françaises.

Un tissu associatif vient compléter cette offre.

b. Les diplômes de « français professionnel »

Ils se situent à l'articulation du français général et du « français de spécialité ». Plus de 1000 centres agréés dans le monde par la CCI de Paris proposent des cours pour préparer ce diplôme (Cf. répertoire des centres agréés par la CCI de Paris : <http://www.francais.cci-paris-idf.fr/dfp/>).

c. Les ateliers de formation de base

Ce sont des formations dispensées par des associations permettant d'accueillir des personnes en situation d'illettrisme (nationaux ou étrangers) en vue d'une appropriation des savoirs de base liés à la vie quotidienne et aux parcours d'insertion professionnelle.



■ ANNEXE 7

La formation professionnelle continue

La formation professionnelle des personnes en recherche d'emploi est financée principalement par quatre acteurs : les régions, l'État, Pôle emploi et l'Unédic. D'autres financeurs interviennent également, notamment l'association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph) ou les organismes paritaires collecteurs agréés (Opca) depuis 2009 par l'intermédiaire du Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP). Le financement des formations couvre les coûts pédagogiques et, le cas échéant, la rémunération des stagiaires.

À noter que la Région est compétente dans la mise en œuvre des actions de formation professionnelle continue et d'apprentissage, ce qui inclut l'insertion des jeunes en difficulté et les formations en alternance. Les Régions volontaires disposent d'une délégation de compétences de l'État pour améliorer la coordination des acteurs du service public de l'emploi (missions locales, maisons de l'emploi, Cap emploi, PLIE) et assurer la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Le 1^{er} janvier 2015, un nouveau dispositif est entré en application : le compte personnel de formation (CPF). Les personnes sans emploi et/ou inscrites à Pôle Emploi ainsi que les jeunes sortis du système scolaire en recherche d'emploi peuvent bénéficier d'actions de formation dans le cadre de ce CPF. Dès son inscription à Pôle Emploi, tout(e) demandeur (deuse) d'emploi pourra mobiliser son CPF afin de réaliser une formation, sans l'autorisation de Pôle Emploi. Toutefois, celle-ci fera l'objet d'un financement sous réserve de crédits suffisants sur le Compte Personnel de Formation et de l'éligibilité de la formation demandée.


Plusieurs dispositifs de formation peuvent être mis en œuvre selon les régions, on retrouve le plus souvent des actions de formation autour des savoirs de base, des parcours d'orientation et d'insertion, des actions de préparations à la qualification, des actions d'accompagnement à la création d'activité, à la VAE (validation des acquis de l'expérience)...



ANNEXE 8

Récapitulatif des actions comportant une dimension éducation et scolarisation

Département	Nom du projet	Opérateur(s)	Dispositifs
Ile-de-France	Projet « accompagnateurs scolaires »,	Les enfants du Canal	Accompagnement spécifique
06. Alpes-Maritimes	MOUS et diagnostic global et individualisé de ménages en campements	APIL	Accompagnement global
13. Bouches-du-Rhône	Mission ACSC	ACSC	Accompagnement global
13. Bouches-du-Rhône	Mission ACSC	ACSC	Accompagnement global
13. Bouches-du-Rhône	MRB13	ADOMA	Accompagnement global
21. Côte d’Or	Diagnostic DDCS21	Adefo ET coalla	Accompagnement global
31. Gard	Dispositif Europe	Croix Rouge	Accompagnement global et spécifique
31. Haute-Garonne	MOUS ressortissants européens	CATHS	Accompagnement global
31. Haute-Garonne	Dispositif de relogement après l’évacuation du campement de l’Ile du Ramier	SOLIHA	Accompagnement global
31. Haute-Garonne	Village d’insertion et d’hébergement Grynfogel	Ville de Toulouse et PACT 31	Accompagnement global
33. Gironde	MOUS COS Gironde	Association Cos	Accompagnement global
34. Hérault	Diagnostic sur six sites et accompagnement social global	La Cimade et AREA	Accompagnement global
34. Hérault	Diagnostic sur 4 sites et accompagnement socio professionnel	La Cimade, 2 choses l’une, association Accueil Bezier Santé	Accompagnement global et spécifique (Mobilisation d’un médiateur scolaire de la CASNAV)
34. Hérault	Diagnostic du site du Mas Coulet 2	La Cimade, 2 choses lune	Accompagnement global
38. Isère	MOUS et dispositif d’insertion professionnelle, Grenoble	CCAS Grenoble Alpes Métropole	Accompagnement global



Département	Nom du projet	Opérateur(s)	Dispositifs
38. Isère	Projet RISING	CCAS Grenoble Alpes Métropole	Accompagnement global
44. Loire - Atlantique	Projet ROMSI	Association ROMSI	Accompagnement global
44. Loire - Atlantique	Projet Treillères solidaires	Association Treillères solidaires	Accompagnement global
51. Marne	Projet accompagnement social	ASSOR	Accompagnement global
54. Meurthe et Moselle	Projet accompagnement insertion sociale et professionnelle et accompagnement vers le logement	Association le Grand Sauvoy	Accompagnement global
57. Moselle	MRB57	ADOMA	Accompagnement global
59. Nord	Accompagnement social global, interprétariat et observatoire départemental	La sauvegarde du Nord	Accompagnement global et spécifique
59. Nord	Accompagnement global en logements autonomes	SOLIHA Douaisis	Accompagnement global
67. Bas-Rhin	MOUS de Strasbourg, CUS	Ville de Strasbourg	Accompagnement global
69. Rhône	I2E	ALPIL et EHD	Accompagnement global
69. Rhône	ANDATU	Forum réfugiés cosi	Accompagnement global
83. Var	Projet SAT-SITCHEM, Toulon	SAT-SITCHEM	Accompagnement global
83. Var	Projet SAT-SITCHEM, Toulon-la Seyne	SAT-SITCHEM	Accompagnement global
86. Vienne	Sous-location et accompagnement social à Poitiers	AUDACIA et ADAPGV	Accompagnement global
77. Seine-et-Marne	Suivi et accompagnement des ménages issus des bidonvilles (SAMIB)	La Rose des Vents	Accompagnement global
77. Seine-et-Marne	Accompagnements social à Champs sur Marne	Ville de Champs sur Marne	Accompagnement global
78. Yvelines	MOUS de Triel-sur-Seine	SOLIHA Yvelines	Accompagnement global
91. Essonne	MOUS Ris-Orangis	Le Rocheton	Accompagnement global



91. Essonne	MOUS Grigny	Le Rocheton	Accompagnement global
93. Seine-Saint-Denis	MOUS accompagnement, maison des éclusiers à Aubervilliers	ALJ93	Accompagnement global
93. Seine-Saint-Denis	Accompagnement de familles Roms à Bagnolet	NC	Accompagnement global
93. Seine-Saint-Denis	MOUS Voltaire à Saint-Denis	ALJ 93 – ville de Saint-Denis	Accompagnement global
93. Seine-Saint-Denis	MOUS Fort de l’Est à Saint-Denis	ADOMA	Accompagnement global
94. Val de Marne	MOUS Truillot à Ivry-sur-Seine	ALJ93	Accompagnement global
94. Val de Marne	MOUS Choisy-le-Roi	ALJ93	Accompagnement global
94. Val de Marne	Villeneuve à Ivry-sur-Seine	Convivances	Accompagnement global
95. Val d’Oise	Accompagnement social et processus d’insertion professionnel des familles hébergées à l’hôtel suite à l’évacuation de bidonville	ACINA	Accompagnement global
Région Ile-de-France	Diagnostic GIP-HIS	GIP-HIS	Accompagnement global
Région Ile-de-France	Plateforme AIOS	ADOMA	Accompagnement global
Région Ile-de-France	Romcivic	Les Enfants du Canal	Accompagnement global
Région Ile-de-France	Projet « OSE »	Association OSE	Accompagnement global

ANNEXE 9

Récapitulatif des actions comportant une dimension logement santé

Département / région (projet d'envergure régionale)	Projet	Opérateur	Contexte
Région Ile-de-France	Plateforme AIOS	ADOMA	Accompagnement global intégrant la thématique sanitaire
Région Ile-de-France	Accompagnateurs scolaires	Les Enfants du Canal	Accompagnement global intégrant la thématique sanitaire
06	MOUS et diagnostic global et individualisé de ménages en campement	Association API Provence	Accompagnement global intégrant la thématique sanitaire. Accès aux droits.
13	Mission ACSC (Marseille)	ACSC	Accompagnement global intégrant la thématique sanitaire
13	Mission ACSC (Aix-en-Provence)	ACSC	Accompagnement global intégrant la thématique sanitaire
13	MRB13	ADOMA	NC
13	Logiques de vie, logiques de territoires	Paroles Vives	NC
13	Projet AMPIL	AMPIL	NC
13	Projet ADDAP13	Addap13	NC
21	Diagnostic DDSC21, Côte d'Or	ADEFO / COALLIA	Accompagnement global intégrant la thématique sanitaire
30	Dispositif Europe	Croix Rouge française	Accompagnement global intégrant la thématique sanitaire
31	MOUS ressortissants européens	CATHS	Accompagnement global intégrant la thématique sanitaire. Partenariat avec la CPAM.
31	Ile du Ramier	SOLIHA	Accompagnement global intégrant la thématique sanitaire
31	Grynfogel	SOLIHA	Accompagnement global intégrant la thématique sanitaire
31	Melting Potes	Unis-Cité	Accompagnement global intégrant la thématique sanitaire
33	MOUS Cos Gironde	COS Gironde	Accompagnement global intégrant la thématique sanitaire



34	Diagnostics sur six sites différents	AREA	Accompagnement global intégrant la thématique sanitaire. Médiation santé portée par AREA : intégrée dans un dispositif national de médiation santé pilotée par l'association pour l'accueil des voyageurs (ASAV). Conçue comme une interface entre les personnes en bidonville et les institutions.
34	Diagnostic sur 4 sites	Cimade et 2 choses lune	Accompagnement global intégrant la thématique sanitaire
34	Diagnostic du site du Mas Coulet 2	Cimade et 2 choses lune	Accompagnement global intégrant la thématique sanitaire
38	Projet Rising	Grenoble Alpes Métropole	Accompagnement global intégrant la thématique sanitaire
44	Plateforme SIOCI	UFUT et association Saint Benoit Labre	Accompagnement global intégrant la thématique sanitaire
51	Accompagnement social – terminé	ASSOR et ADS	Accompagnement global intégrant la thématique sanitaire. Partenariat avec CPAM.
57	MRB57	ADOMA	Accompagnement global intégrant la thématique sanitaire
59	Accompagnement global en logement autonome	SOLIHA Douaisis	Accompagnement global intégrant la thématique sanitaire
59	MRB59	ADOMA	NC
67	MOUS Strasbourg, CUS Bas-Rhin	ville de Strasbourg	Accompagnement global intégrant la thématique sanitaire
69	Médiation santé des populations Roms vivant en habitat précaire	Médecins du Monde	Accompagnement thématique spécifique
69	I2E	ALPIL et EHD	Accompagnement global intégrant la thématique sanitaire
69	ANDATU	Forum Réfugiés-Cosi	Accompagnement global intégrant la thématique sanitaire
77	SAMIB	La Rose des Vents SIAO 77	Accompagnement global intégrant la thématique sanitaire
78	MOUS de Triel-sur-Seine	SOLIHA Yvelines	Accompagnement global intégrant la thématique sanitaire

83	Stabilisation de 4 familles en logement ou hébergement	SAT-SITCHEM	Accompagnement global intégrant la thématique sanitaire : partenariats avec la CAF et les CPAM et autres partenaires (EMPS, PROMO soins, hôpital). Liens avec les PASS et le CD
83	Accompagnement global et individualisé de familles, Toulon – la-Seyne (SAT)	SAT-SITCHEM	Accompagnement global intégrant la thématique sanitaire : partenariats avec la CAF et les CPAM et autres partenaires (EMPS, PROMO soins, hôpital). Liens avec les PASS et le CD
84	Accompagnement de familles Roms à Avignon	ADVSEA	Accompagnement global intégrant la thématique sanitaire : ouverture des droits administratifs (CPAM, CAF, compte courant, impôts, BF) et de la prise en charge santé (PASS, services de l'hôpital, PMI, CPAM, planning familial, PDPH)
86	Sous-location et accompagnement social à Poitiers	AUDACIA, ADAPGV, Fédération des centres sociaux	Accompagnement global intégrant la thématique sanitaire
91	MOUS Ris Orangis	Le Rocheton	Accompagnement global intégrant la thématique sanitaire
91	MOUS Grigny	Le Rocheton	Accompagnement global intégrant la thématique sanitaire. Partenariats : centres de santé, PMI, services CPAM, structures hospitalières, CMP
93	MOUS accompagnement « maison d'éclusiers », Auber-villiers	ALJ93	Accompagnement global intégrant la thématique sanitaire
93	MOUS Fort de l'Est, Saint Denis	ADOMA	Accompagnement global intégrant la thématique sanitaire
93	MOUS Branly et Zola	Rues et cités, ALJ93	Accompagnement global intégrant la thématique sanitaire
93	MOUS Voltaire, Saint-Denis	ALJ	Accompagnement global intégrant la thématique sanitaire
94	MOUS rue Truillot, Ivry-sur-Seine	ALJ93	Accompagnement global intégrant la thématique sanitaire. Partenaires : centres de santé, PMI, services CPAM, structures hospitalières, CMP
94	Villeneuve	Convivances	Accompagnement global intégrant la thématique sanitaire



95	Accompagnement social et processus d'insertion professionnel des familles hébergées à l'hôtel suite à l'évacuation de bidonvilles	Croix Rouge, puis ACINA	Accompagnement global intégrant la thématique sanitaire
77	Insertion et accompagnement vers le logement des publics issus des bidonvilles	Mairie de Champs sur Marne	NC
33	Plateforme d'insertion sociale et professionnelle des personnes vivant dans les campements illégitimes	NC	NC

ANNEXE 10

Récapitulatif des actions comportant une dimension participation et engagement des personnes

Département / région (projet d'envergure régionale)	Nom du projet	Opérateur	dispositifs
13. Bouches-du-Rhône	mission ACSC	ACSC	Projet « AVEC » démarche de concertation participative
30. Gard	Dispositif Europe	Croix Rouge	Contrat d'engagement
31. Haute-Garonne	Village d'insertion et d'hébergement Grynfogel	PACT Haute Garonne	Contrat d'engagement : autonomie personnelle (capacité à s'inscrire dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle), autonomie collective (responsabilisation du site, respect des règles de vie, inscription dans une dynamique collective)
31. Haute-Garonne	Melting Potes	Unicités	Contrat d'engagement processus d'empowerment via le service civique.
38. Isère	RISING	CCAS Grenoble	Empowerment, projet CIVIC Grenoble sur le modèle des Enfants du Canal
44. Loire Atlantique	Projet ROMSI	ROMSI	Atelier de cuisine, empowerment
44. Loire Atlantique	Projet UFUT le Cellier	UFUT	Empowerment
57. Moselle	MRB57	ADOMA	Formation sur le droit des femmes
67. Bas-Rhin	MOUS Strasbourg	CUS Bas-Rhin	Empowerment Conseil de Vie Sociale dans le village d'insertion
69. Rhône	I2E	ALPI et EHD	Contrat d'engagement
69. Rhône	ANDATU	Forum réfugié cosi	Contrat d'engagement
83. Var	stabilisation de 4 familles en logement ou hébergement – Toulon	SAT	Participation des personnes, conseils de famille bimensuels.



83. Var	accompagnement global et individualisé de familles – Toulon et la-Seyne	SAT	Participation des personnes, conseils de famille bimensuels.
91. Essonne	MOUS Grigny le Rocheton	Le Rocheton	Mise en place d’un conseil de vie sociale pour la gestion quotidienne de la base vie
93. Seine-Saint-Denis	MOUS Voltaire, Saint Denis (nouveau)	ALJ93	Mise en place d’un Conseil de Vie sociale
Région Ile-de-France	Romcivic	Les enfants du Canal	Service civique pour personne vivant en bidonville sur la base du principe de pair-aidance
94. Val-de-Marne	Villensemble	Convivances	Mise en place d’un comité de vie locale + autres activités



■ REMERCIEMENTS ET CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

La Dihal tient à remercier :

- les correspondants départementaux de la Dihal désignés par les préfets pour coordonner dans leur territoire les actions relatives aux campements illicites et bidonvilles
- les directions départementales de la cohésion sociale, les directions départementales des territoires, et les directions régionales, qui suivent la mise en œuvre, pilotent et financent ces actions
- les élus et agents des collectivités territoriales impliquées
- les opérateurs, associations, bénévoles qui mettent en œuvre sur le terrain ces actions

Sans leur implication, leur contribution et les informations transmises à la Dihal, la réalisation de ce document n'aurait pas été possible.

La Dihal tient également à remercier la DGCS et la DHUP pour leur participation à l'enveloppe nationale et au suivi des actions, ainsi que le lien avec leurs services déconcentrés.

La Dihal tient enfin à adresser un remerciement particulier à Sophie Jacquemont et Faustine Masson, étudiantes à l'École urbaine de Sciences Po Paris, et stagiaires au Pôle «campements illicites/résorption des bidonvilles» de la Dihal, qui ont réalisé ce document à partir des informations transmises.

Crédits photographiques :

- couverture, pages 3 et 15 : Ville de Strasbourg
- couverture, pages 3, 9 et 49 : association Quatorze/Luc Dufrène
- couverture, pages 3 et 31 : Emmaüs Habitat
- couverture, pages 3, 63 et 77 : DDCS du Var/Sat-Sichem
- couverture et page 3 : préfecture de région Ile-de-France/Le Rocheton
- page 71 : Dihal



Place des degrés – Tour Pascal B 17^{ème} étage - 92055 La Défense Cedex

Tel : 01 40 81 33 60

pointcontact.campements@developpement-durable.gouv.fr

www.gouvernement.fr/delegation-interministerielle-a-l-hebergement-et-a-l-acces-au-logement-dihal



facebook.com/Dihal.delegation.interministerielle
[twitter@dihal_hl](https://twitter.com/dihal_hl)